

Université Mohamed Khider – Biskra  
Faculté des Sciences et de la technologie  
Département d'Architecture  
Réf :.....



جامعة محمد خيضر بسكرة  
كلية العلوم والتكنولوجيا  
قسم الهندسة المعمارية  
المرجع:...

Thèse présentée en vue de l'obtention  
du diplôme de

## Doctorat en Architecture

Spécialité : Patrimoine Urbain et Architectural au  
Sahara

**Devenir du patrimoine colonial néoclassique Cas d'étude : les  
immeubles de rapport de la ville de Sétif**

Présentée par :

**BIOUD Ghofrane**

Soutenue publiquement le : 04/05/2025

**Devant le jury composé de :**

Nom et prénom	Grade	Etablissement	Qualité
FEMMAM Nadia	MCA	Université de Biskra	Présidente
BOUZAHER Soumia	Pr	Université de Biskra	Rapporteur
BAADACHE Halima	MCA	Université de Biskra	Examinatrice
KACHEF Sara	MCA	Université de Setif1	Examinatrice

**Année Universitaire 2024-2025**

Université Mohamed Khider – Biskra  
Faculté des Sciences et de la technologie  
Département d'Architecture  
Réf :.....



جامعة محمد خيضر بسكرة  
كلية العلوم والتكنولوجيا  
قسم الهندسة المعمارية  
المرجع: ...

Thèse présentée en vue de  
l'obtention du diplôme de

## Doctorat en Architecture

Spécialité : Patrimoine Urbain et Architectural  
au Sahara

**Devenir de l'héritage bâti du XIXe et du début du XXe  
siècle du centre historique de Sétif**

Présentée par :

**BIOUD Ghofrane**

Soutenue publiquement le : 04/05/2025

**Devant le jury composé de :**

Nom et prénom	Grade	Etablissement	Qualité
FEMMAM Nadia	MCA	Université de Biskra	Présidente
BOUZAHER Soumia	Pr	Université de Biskra	Rapporteur
BAADACHE Halima	MCA	Université de Biskra	Examinatrice
KACHEF Sara	MCA	Université de Setif1	Examinatrice

**Année Universitaire 2024-2025**

## **Erratum**

Merci aux membres de jury de cette thèse et aux lecteurs de lire le titre

**« Devenir de l'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle du centre historique de Sétif »** en place

de celui donné en page de couverture. Ce changement de titre vise à mieux cerner le sujet de notre étude en précisant la période temporelle de notre investigation, de plus il apporte une nuance essentielle en soulignant le caractère représentatif de notre investigation.

Pour des raisons administratives, le changement officiel du titre de thèse n'a pas eu lieu.



## **Dédicaces**

*Je dédie ce travail :*

*À la mémoire de mon père, avec qui je n'ai pas eu le plaisir de partager cet événement, mais qui restera à jamais dans mon cœur.*

*À ma maman, sans qui ce travail n'aurait jamais vu le jour. Ta force, ton soutien et ton amour inconditionnel m'ont toujours inspiré.*

*À ma chère sœur Amina, pour ta constante présence et ton encouragement.*

*À mes nièces Hala et Synine, qui apportent tant de joie et d'espoir dans ma vie.*

*À la mémoire de mon cher oncle Mohamed, dont la sagesse et la bienveillance resteront à jamais gravées dans mon cœur.*

*À la mémoire de ma très chère Khalida Ouahab*

*À ceux qui croient au savoir....*

## **Remerciements**

*Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de cette thèse.*

*À Pr. Soumia Bouzaher, ma directrice de thèse, pour sa disponibilité constante, son soutien indéfectible, ses encouragements et ses précieuses orientations. Votre guidance a été essentielle tout au long de ce parcours.*

*À Arch. Claudine Piaton (InVisu-INHA, Paris), pour son accueil chaleureux lors de ma période de stage et ses précieux conseils.*

*Aux personnels des lieux-ressources : les personnels des Archives nationales d'outre-mer (ANOM), de la Bibliothèque de l'INHA, des Archives de l'architecture du XXe siècle et du Service historique de la Défense (SHD).*

*À M. Amar Chaib, pour sa gentillesse et son accompagnement lors des visites de terrain et la prise des photos. Votre aide pratique et votre soutien ont été inestimables.*

*Je remercie également toutes les personnes, collègues, amis et famille, qui ont directement ou indirectement contribué à la réalisation de cette thèse. Votre encouragement et votre soutien m'ont permis de mener à bien ce travail.*

# **Devenir de l'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle du centre historique de Sétif**

## **Résumé:**

Cette recherche porte sur l'héritage bâti des XIXe et début XXe siècles dans le centre historique de Sétif, un patrimoine reflétant l'évolution historique, culturelle et architecturale de la ville durant cette période. L'étude met en lumière la richesse et la diversité des styles architecturaux présents, marqués par des influences coloniales, tout en identifiant les défis liés à leur conservation dans un contexte urbain en pleine mutation.

À travers une approche combinant une analyse documentaire, une étude des plans d'urbanisme, des relevés de terrain et des enquêtes auprès de la population locale et des acteurs institutionnels, la recherche révèle un état de vulnérabilité avancée de ce patrimoine. Ce constat est aggravé par l'absence d'un Plan d'Occupation des Sols (POS) dédié au centre historique et par un manque de politiques de conservation et de valorisation adaptées.

L'étude met également en évidence des perceptions ambivalentes au sein de la société locale, souvent influencées par le lien de cet héritage avec la période coloniale. Toutefois, une reconnaissance croissante de la valeur historique et architecturale de cet héritage par les habitants et certains acteurs institutionnels est observée.

La thèse conclut que la connaissance approfondie de cet héritage est essentielle pour sensibiliser les différents acteurs à son importance et pour orienter les politiques publiques vers une meilleure conservation et valorisation. Elle propose des recommandations concrètes pour intégrer ce patrimoine dans le développement urbain durable de Sétif, contribuant ainsi à sa reconnaissance patrimoniale et à son inscription dans une dynamique de préservation à long terme.

**Mots clés :** héritage bâti, XIXe et début du XXe siècle, centre historique de Sétif, reconnaissance patrimoniale, analyse documentaire, relevés de terrain, enquêtes qualitatives.

# **Fate of the Built Heritage of the 19th and Early 20th Centuries in the Historic Center of Setif**

## **Abstract:**

This research focuses on the built heritage of the 19th and early 20th centuries in the historic center of Setif, reflecting the city's historical, cultural, and architectural evolution during this period. The study highlights the richness and diversity of architectural styles, characterized by colonial influences, while identifying the challenges related to their conservation within a rapidly changing urban context.

Through a multidisciplinary approach combining documentary analysis, urban planning studies, field surveys, and investigations involving the local population and institutional stakeholders, the research reveals a critical state of vulnerability for this heritage. This situation is exacerbated by the absence of a dedicated Land Use Plan (POS) for the historic center and a lack of tailored conservation and valorization policies.

The study also sheds light on ambivalent perceptions within the local community, often influenced by the connection of this heritage to the colonial period. However, there is a growing recognition of the historical and architectural value of this heritage among residents and some institutional actors.

The thesis concludes that an in-depth understanding of this heritage is essential to raise awareness among stakeholders about its significance and to guide public policies towards better conservation and valorization. It offers concrete recommendations to integrate this heritage into the sustainable urban development of Setif, thereby contributing to its patrimonial recognition and inclusion in a long-term preservation strategy.

**Keywords:** built heritage, 19th and early 20th centuries, historical center of Sétif, heritage recognition, documentary analysis, field surveys, qualitative surveys.

# مصير الإرث المعماري للقرن التاسع عشر وبداية القرن العشرين في المركز التاريخي لسطيف

## الملخص

تتناول هذه الدراسة الإرث المعماري للقرنين التاسع عشر وبداية القرن العشرين في المركز التاريخي لمدينة سطيف، وهو تراث يعكس التطور التاريخي والثقافي والمعماري للمدينة خلال هذه الفترة. تسلط الدراسة الضوء على غنى وتنوع الأنماط المعمارية الموجودة، المتأثرة بشكل كبير بالحقبة الاستعمارية، مع تحديد التحديات المرتبطة بحفظ هذا التراث في سياق التحولات الحضرية المتسارعة.

اعتمدت الدراسة على منهج يجمع بين التحليل الوثائقي، ودراسة المخططات العمرانية، والزيارات الميدانية، بالإضافة إلى استبيانات مع السكان المحليين والفاعلين المؤسساتيين. وتوصلت إلى أن هذا التراث يعاني من درجة عالية من الهشاشة، المخصص للمركز التاريخي، وافتقار السياسات المناسبة لحفظه (POS) تزيد من حدتها غياب مخطط شغل الأراضي وتنميته.

كما أبرزت الدراسة وجود تصورات متباينة داخل المجتمع المحلي، غالبًا ما تتأثر بارتباط هذا التراث بالفترة الاستعمارية. ومع ذلك، لوحظ تزايد الاعتراف بقيمة هذا التراث التاريخية والمعمارية من قبل السكان وبعض الجهات الفاعلة المؤسساتية.

تخلص الأطروحة إلى أن المعرفة العميقة بهذا التراث تُعدّ خطوة أساسية لرفع وعي الأطراف المختلفة بأهميته وتوجيه السياسات العامة نحو حفظه وتنميته بشكل أفضل. وتقترح توصيات عملية لدمج هذا التراث في التنمية الحضرية المستدامة لمدينة سطيف، مما يساهم في الاعتراف به كتراث ثقافي ودمجه في ديناميكيات الحفظ على المدى الطويل.

## الكلمات المفتاحية:

التراث المعماري، القرن التاسع عشر وأوائل القرن العشرين، المركز التاريخي لسطيف، الاعتراف بالتراث، التحليل الوثائقي، المسوحات الميدانية، الاستطلاعات النوعية

## Table des matières

<b>Erratum</b> .....	<b>I</b>
<b>Dédicaces</b> .....	<b>II</b>
<b>Remerciements</b> .....	<b>III</b>
<b>Résumé</b> .....	<b>IV</b>
<b>Abstract</b> .....	<b>V</b>
<b>المخلص</b> .....	<b>VI</b>
<b>Sommaire</b> .....	<b>VII</b>

### Chapitre introductif

1. Préambule.....	2
2. Motivation du choix de la thématique de recherche.....	4
3. Problématique.....	5
4. Hypothèse.....	6
5. Objectifs .....	6
6. Méthodologie d'approche.....	7
7. Structure de la thèse.....	8

### Chapitre01 : L'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle : Contextes, influences et développements architecturaux

<b>1. Introduction</b> .....	<b>13</b>
1.1 Définitions des notions clés.....	14
<b>2. Fondements de l'architecture française du XIXe et du début du XXe siècle (1830-1914).....</b>	<b>15</b>
2.1 Fondements Historiques : .....	15
2.2 Fondements Philosophiques : .....	16
2.3 Fondements Iconographiques : .....	16
<b>3. Styles architecturaux en France du XIXe et du début du XXe siècle (1830-1914) .....</b>	<b>17</b>
3.1 Transition du Néoclassicisme au Néogothique (1830-1850).....	17
3.2 Second Empire (Napoléon III)/Naturalisme et réalisme (1850 – 1870).....	19
3.3 L'Éclectisme architectural (1870-1900).....	21
3.4 Transition Belle Époque vers la Modernité /Art Nouveau et Art Déco (1900-1914).....	22

<b>4. Typologies architecturales en France du XIXe et du début du XXe siècle (1830-1914) .....</b>	<b>25</b>
4.1 Typologies architecturales en France au XIXe siècle .....	25
4.2 Typologies architecturales en France au début du XXe siècle .....	29
<b>5. Les principaux matériaux de constructions du XIXe et du début du XXe siècle (1830-1914).....</b>	<b>32</b>
5.1 Les principaux matériaux de constructions du XIXe siècle .....	32
5.2 Les principaux matériaux de constructions du début du XXe siècle.....	34
<b>6. Les architectes et ingénieurs français du XIXe et du début du XXe siècle (1830-1914) .....</b>	<b>35</b>
6.1 Les architectes et ingénieurs français du XIXe siècle .....	35
6.2 Les architectes et ingénieurs français du début du XXe siècle.....	36
<b>7. conclusion.....</b>	<b>37</b>

## **Chapitre02 : l'héritage bâti du XIXe et au début du XXe siècle en Algérie**

<b>1. Introduction .....</b>	<b>40</b>
<b>2. L'évolution urbaine en Algérie pendant la colonisation française : de la domination du Génie à la francisation des villes .....</b>	<b>41</b>
<b>3. Les Acteurs de la Transformation Territoriale en Algérie : Ingénieurs, Urbanistes et Architectes au Service de la Colonisation .....</b>	<b>42</b>
3.1 Les architectes français en activité en Algérie .....	43
3.2 Les Entreprises Françaises Actives en Algérie.....	44
<b>4. Styles architecturaux du XIXe et au début du XXe siècle en Algérie (1830-1914).....</b>	<b>45</b>
4.1 Le style néo-classique.....	45
4.2 Le style Haussmannien.....	47
4.3 L'éclectisme beaux-arts.....	48
4.4 L'hybridation des styles et la naissance du style néo-mauresque.....	50
4.5 Transition Architecturale: Entre Néo-Mauresque et Mouvement Moderne.....	52
<b>5. Les multiples facettes de l'architecture coloniale française en Algérie indépendante .....</b>	<b>54</b>
<b>6. Le patrimoine bâti en Algérie.....</b>	<b>55</b>
6.1 Origine de l'émergence du Patrimoine Architectural en Algérie .....	55
6.2 La politique de la patrimonialisation en Algérie indépendante .....	56
<b>7. Conclusion.....</b>	<b>62</b>

### **Chapitre03 : L'héritage bâti du XIXe et début du XXe siècle : Entre reconnaissance patrimoniale et déni**

1. Introduction .....	65
2. La réalité de la patrimonialisation de l'héritage bâti colonial dans le bassin méditerranéen .....	66
2.1 La question de la patrimonialisation de l'héritage bâti colonial au Maroc .....	67
2.2 La question de de la patrimonialisation de l'héritage bâti colonial en Tunisie .....	68
2.3 La question de la patrimonialisation de l'héritage bâti colonial en Egypte .....	69
3. La question de la patrimonialisation de l'héritage architectural colonial du XIXe et du début du XXe siècle en Algérie.....	70
3.1 L'héritage bâti colonial dans le contexte sétifien .....	72
4. Méthodes de recherche et positionnement épistémologique .....	73
4.1 La méthode historique .....	73
4.2 La méthode d'enquête .....	85
5. Conclusion.....	87

### **Chapitre 04 :L'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle du centre historique de la ville de Sétif**

<b>1. Introduction .....</b>	<b>91</b>
1.1 Présentation du contexte d'étude.....	92
1.2 Evolution urbaine du centre historique (intra-muros) de la ville de Sétif (1838-1914) .....	92
<b>2. Présentation et documentation des caractéristiques architecturales et historiques de l'architecture du XIXe et du début du XXe siècle du centre historique de la ville de Sétif.....</b>	<b>94</b>
2.1 La mosquée.....	94
2.2 L'école laïque des filles.....	98
2.3 La synagogue.....	100
2.4 L'église Sainte-Monique .....	102
2.5 Le Collège communal.....	105
2.6 Le collège colonial .....	107
2.7 Le palais de justice .....	109
2.8 Le Théâtre Municipal .....	111
2.9 Immeuble de M. André Malvezin .....	114

2.10 Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie .....	116
<b>3. Désordres apparents constatés .....</b>	<b>119</b>
3.1 Désordres au niveau des façades .....	119
3.2 Désordres des menuiseries intérieures et extérieures .....	120
3.3 La détérioration des revêtements.....	120
<b>Conclusion.....</b>	<b>121</b>

**Chapitre05 : Vers une volonté de reconnaissance patrimoniale de l'héritage bâti du  
XIXe et du début du XXe Siècle à Sétif**

1. Introduction .....	124
2. L'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle du centre historique de Sétif dans les documents de planification urbaine .....	125
2.1 Les secteurs urbanisés (S.U).....	125
3. La position de la population locale vis-à-vis de l'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle du centre historique de Sétif.....	129
3.1 Perspectives sur la valeur historique de l'architecture du XIXe et du début du XXe siècle du centre historique de Sétif .....	130
3.2 L'Héritage Bâti du XIXe et du Début du XXe Siècle à Sétif : Identité et Appropriation .....	131
3.3 L'Héritage Bâti du XIXe et du Début du XXe Siècle à Sétif : valeur sociale et utilitaire	132
3.4 L'Héritage Bâti du XIXe et du Début du XXe Siècle à Sétif : une richesse esthétique significative.....	133
4. Le rôle des acteurs locaux dans la reconnaissance patrimoniale de l'héritage Bâti du XIXe et du début du XXe siècle du centre historique de Sétif .....	135
4.1 Les acteurs du secteur public .....	135
4.2 Les Acteurs civils .....	138
4.3 Analyse des Résultats du Questionnaire-interview .....	140
Conclusion .....	145

**Conclusion générale**

<b>1. Conclusion générale .....</b>	<b>148</b>
<b>2. Perspectives de recherche .....</b>	<b>149</b>
<b>3. Les limites de la recherche.....</b>	<b>150</b>

BIBLIOGRAPHIE.....	152
ANNEXES	

## Liste des illustrations

### Chapitre introductif

Figure 1. Structure de la thèse _____	11
---------------------------------------	----

### **Chapitre01 : L'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle : Contextes, influences et développements architecturaux**

Figure 1.1. Opéra Garnier, Paris _____	18
Figure 1.2. La Sainte-Clotilde, Paris _____	18
Figure 1.3 . Château de Ferrières, Ferrières-en-Brie. _____	20
Figure 1.4. Façade d'un immeuble haussmannien, Paris _____	21
Figure 1.5. Le Grand Palais, Paris _____	22
Figure 1.6. Villa Majorelle, Nancy. _____	23
Figure 1.7. Le Théâtre des Champs-Élysées, Paris _____	24
Figure 1.8. Hôtel Claude-Martin, Savoie, France _____	25
Figure 1.9. Le palais du Louvre vu du jardin des Tuileries. _____	26
Figure 1.10. hôpital Boucicaut, Paris _____	27
Figure 1.11 a) le musée-bibliothèque de Grenoble. b) la Bibliothèque Sainte-Geneviève ____	28
Figure 1.12. Immeuble au no 197 du boulevard Saint-Germain à Paris _____	29
Figure 1.13. Magasin de la Samaritaine _____	30
Figure 1.14. Hôpital Saint-Antoine, Paris _____	30
Figure 15. L'Opéra de Vichy _____	31
Figure 1.16. Le pont Alexandre-III, Paris _____	31
Figure 1.17. Palais de l'exposition 1900. a) le petit palais. b) le grand palais _____	32
Figure 1.18. a) construction de la tour Eiffel. b) Montage des pièces métalliques de la galerie des machines _____	34
Figure 1.19. Le garage de la rue de Ponthieu : les fermes en béton _____	35

### **Chapitre02 : l'héritage bâti du XIXe et au début du XXe siècle en Algérie**

Figure 2.1 a) Le palais de justice d'Alger ; b) l'hôtel de ville de Constantine ; c) L'ancienne préfecture d'Oran _____	46
Figure 2.2 immeuble haussmannien ; a) sur la rue Zirout Youcef ; b) sur le Boulevard de la Soummam _____	48
Figure 2.3 la façade éclectique de l'Hôtel de ville de Annaba _____	49
Figure 2.4. L'immeuble de rapport (ancienne maison Imbert), Oran _____	50
Figure 2.5 La médersa de Tlemcen _____	51
Figure 2.6 Casino néo-mauresque, Biskra _____	52
Figure 2.7 Immeuble de rapport du style art nouveau, Alger _____	53

### **Chapitre03 : L'héritage bâti du XIXe et début du XXe siècle : Entre reconnaissance patrimoniale et déni**

Figure 3.1 Diagramme Polaire (source : auteure) \_\_\_\_\_ 75

### **Chapitre 04 :L'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle du centre historique de la ville de Sétif**

Figure 4.1 . a) Carte de l'Algérie indiquant l'emplacement de la wilaya de Sétif ; b) Carte de Sétif indiquant l'emplacement du centre historique (intra-muros) de la ville de Sétif. _____	92
Figure 4.2 l'évolution urbaine du centre-ville de Sétif. _____	93
Figure 4.3 a) situation de la mosquée, b) Photos historiques de la mosquée _____	94
Figure 4.4 L'état originel de la mosquée. _____	95
Figure 5.4 le minaret de la mosquée Al-Atik _____	96
Figure 4.6 La façade de la mosquée _____	97
Figure 4.7 La mosquée après extension _____	97
Figure 4.8.l'école laïque. _____	98
Figure 4.9.Relevé architecturale de l'école. _____	99
Figure 4.10.la façade principale (nord) de l'école _____	100
Figure 4.11.photos historiques de la synagogue _____	101
Figure 4.12.a) plan de la synagogue ; b) coupe AA (source : M. Lenguer.A) ; c) photos historiques : l'Arche et la salle de prière de la synagogue ; d) photo récente de l'intérieur de la synagogue _____	101
Figure 4.13. a) la façade principale de la synagogue (source : M. Lenguer.A) ; b) photos récentes de la synagogue _____	102
Figure 4. 14 a)Photos historiques de l'église ;b) situation de l'église _____	103
Figure 4.15 a) plan original de l'église Sainte-Monique ; b) coupe transversale sur l'église _	103
Figure 4.16 a) la façade principale de l'église ( ; b) photo historique de l'église _____	104
Figure 4.17 L'état actuel de l'église après reconversion. _____	105
Figure 4.18 a) photos historiques du collège ; b) la situation du collège _____	105
Figure 4.19 Le relevé architectural du collège. _____	106
Figure 4.20 a)La façade principale du collège ; (b) photo récente _____	106
Figure 4.21 photos historiques du collège colonial _____	107
Figure 4.22 Le lycée après agrandissement. _____	109
Figure 4.23 a) la façade principale du lycée ; (b) photo _____	109
Figure 4.24 photo historique du palais de justice _____	110
Figure 4.25 Relevé architectural du musée. _____	110
Figure 4.26 a) La façade principale du musée, (b) photo récente. _____	111
Figure 4.27 photo historique du théâtre _____	112
Figure 4.28 Photo d'intérieur du théâtre (style italien) _____	112
Figure 4.29 a) plan du sous-sol ; b) plan du RDC ; c) plan du R+1 ; d) plan du R+2. _____	113
Figure 4.30 a) La façade principale du Theatre , (b) photo récente. _____	114
Figure 4.31 Photographie historique de la rue Cardinal Lavigerie montrant l'emplacement de l'immeuble Malvezin _____	114
Figure 4.32 a)plan du sous-sol ; b) plan du rdc ; c) plan du R+1 ; d) plan du R+2 et R+ 3 ; (e) plan de toiture. _____	115

Figure 4.33 a) La façade principale d'immeuble ; (b) photo d'immeuble	115
Figure 4.34 photo historique du crédit foncier d'Algérie et de Tunisie	116
Figure 4.35 a) plan du RDC ; b) plan de l'entresol et du R+1 ; c) plan du R+2 ; d) plan du terrasse.	117
Figure 4.36 a) détail constructif d'escalier, b) détail constructif du plancher haut du RDC ;(c) détail constructif de poutre ;d) détail constructif de l'acrotère.	118
Figure 4.37 a) La façade principale (centre d'archives d'architecture contemporaine), (b) photo récente	118
Figure 4.38 la détérioration d'éléments architectoniques.	119
Figure 4.39 Décollement de la peinture au niveau des façades.	120
Figure 4.40 la détérioration de la menuiserie intérieure et extérieure.	120
Figure 4.41 la détérioration des revêtements.	121

### **Chapitre05 : Vers une volonté de reconnaissance patrimoniale de l'héritage bâti du XIXe et du début du XXe Siècle à Sétif**

Figure 5.1 Plan : Destination générale du sol par secteur (PDAU de Sétif)	125
Figure 5.2 Découpage en zones réglementaires (PDAU de Sétif)	127
Figure 5.3 Répartition de l'échantillon selon leur perception de la valeur historique de l'héritage bâti étudié (auteure-SPSS V.25)	130
Figure 5.4 Répartition de l'Échantillon selon leur Reconnaissance Patrimoniale de l'Héritage Bâti du XIXe et du début du XXe siècle (auteure-SPSS V.25)	131
Figure 5.5 L'engagement de l'échantillon envers l'héritage architectural des XIXe et début XXe siècles (auteure-SPSS V.25)	132
Figure 5.6 La perception de la valeur utilitaire des immeubles résidentiels des XIXe et début XXe siècles par une partie de l'échantillon (auteure-SPSS V.25)	132
Figure 5.7 Répartition de l'Échantillon selon leur appréciation esthétique de l'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle du centre historique de Sétif (auteure-SPSS V.25)	134

## **Liste des tableaux**

### **Chapitre01 : L'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle : Contextes, influences et développements architecturaux**

Tableau 1.1. Quelques architectes français connus du XIXe siècle avec leurs projets renommés	36
Tableau 1.2 Quelques ingénieurs français connus du XIXe siècle avec leurs projets renommés	36

### **Chapitre03 : L'héritage bâti du XIXe et début du XXe siècle : Entre reconnaissance patrimoniale et déni**

Tableau 3.1 Critères de sélection des bâtiments	76
Tableau 3.2 Application du diagramme polaire sur les bâtiments	76
Tableau 3.3 les classes des bâtiments	82
Tableau 3.4 tableaux récapitulatifs des classes typologiques des bâtiments	83

Tableau 3.5. Concepts, valeurs et variables de l'enquête menée auprès de la population locale du centre historique de Sétif \_\_\_\_\_ 86

**Chapitre05 : Vers une volonté de reconnaissance patrimoniale de l'héritage bâti du XIXe et du début du XXe Siècle à Sétif**

Tableau 5.1 répartition des personnes questionnées par : sexe, niveau scolaire et âge \_\_\_\_ 129

Tableau 5.2. Liste des monuments et sites classés ou inscrits sur la liste d'inventaire supplémentaire dans le centre historique de Sétif \_\_\_\_\_ 137

# **Chapitre introductif**

## 1. Préambule

Les villes évoluent continuellement au fil du temps, façonnées par le mélange des diverses civilisations et occupations qu'elles ont connues tout au long de leur histoire. Les empreintes de ces civilisations sont particulièrement visibles dans les paysages urbains et les architectures qu'elles ont laissées derrière elles. Chaque ville se présente ainsi comme « un véritable palimpseste urbain dont les différentes couches conservent les vestiges des constructions de chaque époque »(Giovannoni, 1998). Cette accumulation continue et diversifiée de monuments et d'objets constitue le patrimoine culturel des pays, à travers lequel ceux-ci fondent leur histoire et leur identité(Oulebsir, 2004).

Cette notion de patrimoine culturel revêt une importance capitale dans la compréhension de l'histoire, de la culture et de l'identité des sociétés. Initialement limitée aux monuments historiques, la notion de patrimoine ne s'est élargie qu'à partir de la fin du XIXe siècle pour inclure toutes les formes de l'art de bâtir. Cet élargissement a permis d'intégrer un éventail plus large de constructions, qu'elles soient savantes ou populaires, urbaines ou rurales, ainsi que toutes les catégories d'édifices, qu'ils soient publics ou privés, luxueux ou utilitaires(Choay, 2007). Dans ce cadre, deux concepts principaux se distinguent : le patrimoine architectural et le patrimoine urbain(Choay and Merlin, 2010).

Dès lors, la conservation et la protection de ce patrimoine sont devenues des préoccupations majeures pour les sociétés. Cela se traduit par la création de chartes, d'organisations et la promulgation de lois visant à préserver cet héritage.

En 1931, la Charte d'Athènes<sup>1</sup> a été établie, pour la première fois au niveau international, l'importance et les principes de la préservation des monuments anciens. Le 16 novembre 1945, dans l'acte constitutif de l'UNESCO<sup>2</sup>, adopté à Londres, l'article 1 précise qu'une des missions de l'organisation est d'«aider au maintien, à l'avancement et à la diffusion du savoir, en veillant à la conservation et à la protection du patrimoine universel de livres, d'œuvres d'art et d'autres

---

<sup>1</sup> La Charte d'Athènes pour la Restauration des Monuments Historiques, Adoptée lors du premier congrès international des architectes et techniciens des monuments historiques, Athènes 1931.

<sup>2</sup> UNESCO : L'organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture ; créée le 16 novembre 1945.  
<https://www.unesco.org/fr>

monuments d'intérêt historique ou scientifique ». C'est ainsi que le terme de patrimoine a été utilisé pour la première fois dans un document officiel.

Parmi les chartes qui ont eu un impact significatif sur la protection des monuments et des sites, la Charte de Venise<sup>3</sup> se distingue particulièrement. En 1972, l'UNESCO a adopté la première convention pour la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, incitant les États à s'engager à interdire et à prévenir l'importation et l'exportation de biens culturels. Ce texte représente une avancée majeure dans la définition du patrimoine mondial, son identification, ainsi que dans la mobilisation de tous les acteurs concernés, tant au niveau national qu'international, pour garantir sa sauvegarde.

Cette prise de conscience collective a incité de nombreuses sociétés et nations à s'engager dans cette initiative, à l'instar de l'Algérie, qui a ratifié à son tour cette convention un an plus tard, par l'Ordonnance n° 73-38 du 25 août 1973 portant ratification de la convention de l'UNESCO sur la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel.

En tant que berceau de civilisations millénaires, l'Algérie révèle une richesse et une diversité culturelle transcendantes. Des ruelles sinueuses de la médina d'Alger aux imposantes ruines de Timgad, chaque pierre raconte une histoire captivante. Ces vestiges, témoins muets de conquêtes, de métissages culturels et de luttes, sont omniprésents. Des médinas labyrinthiques aux palais ottomans.

Consciente de cet héritage, l'Algérie s'est engagée dans un processus de réappropriation de son patrimoine. Cela s'est traduit par la mise en place de textes législatifs visant à encadrer et protéger ce patrimoine. Parmi les plus marquants, l'Ordonnance n° 67-281 du 20 décembre 1967<sup>4</sup>, remplacée ensuite par la Loi n°98-04 du 15 juin 1998<sup>5</sup>, reflète une volonté de renforcer l'identité

---

<sup>3</sup> Charte Internationale Sur La Conservation Et La Restauration Des Monuments Et Des Sites, Adoptée lors Du Iie Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques, Venise, 1964

<sup>4</sup> Ordonnance n° 67-281 du 20 décembre 1967 relative aux fouilles et à la protection des Sites et Monuments Historiques et Naturels.

<sup>5</sup> Loi n°98-04 relative à la protection du patrimoine culturel qui a pour objet de définir le patrimoine culturel de la Nation, d'édicter les règles générales de sa protection, sa sauvegarde et sa mise en valeur, et de fixer les conditions de leur mise en œuvre.

culturelle du pays, de préserver l'authenticité de son territoire, et de contribuer au développement de l'économie locale (Gravari-Barbas, 1996) .

Toutefois, en ce qui concerne l'héritage bâti des XIXe et XXe siècles, qui occupe une place significative dans les processus de patrimonialisation contemporains sous la catégorie des « nouveaux patrimoines »(Bernard, 2012), l'Algérie fait face à des débats idéologiques. Ces controverses sont liées à la mémoire douloureuse de la colonisation française (Guerroudj, 2000). Cet héritage colonial, bien que porteur de cette histoire complexe, est pourtant omniprésent dans presque toutes les villes algériennes.

La ville de Sétif en est un exemple frappant, étant une véritable création de l'époque coloniale française. Fondée en 1843, Sétif s'est rapidement imposée comme le principal centre de colonisation des Hautes Plaines de l'Est. Son centre historique, correspondant à la ville intra-muros, a été conçu selon une trame orthogonale traversée par deux axes majeurs(Belguidoum, 1995). Ce noyau urbain abrite de somptueux immeubles résidentiels ainsi que des édifices publics majestueux, véritables témoins de l'architecture du XIXe et du début du XXe siècle. Ce qui constitue notre sujet d'étude.

## **2. Motivation du choix de la thématique de recherche**

Le choix du thème « **Devenir de l'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle du centre historique de Sétif**», s'inscrit pleinement dans les préoccupations urbaines majeures et nourrit le débat actuel sur l'identité et l'image de la ville algérienne contemporaine. En effet, cet héritage bâti constitue aujourd'hui une composante essentielle de nos villes, intégrant et marquant profondément leurs paysages urbains. Témoins de l'évolution de l'architecture et des techniques à travers deux siècles, ces édifices offrent une riche variété de formes, de typologies et de styles, créant un lien tangible avec l'histoire et la mémoire collective. Ils représentent également des modèles de savoir-faire, incarnant une adéquation réussie entre architecture et ville, un équilibre que l'on peine à reproduire après l'indépendance.

Évoquer le devenir de cet héritage est crucial, car les dynamiques urbaines actuelles mettent en péril son authenticité et sa préservation. Le centre historique de Sétif, en particulier, ne cesse de se dégrader, avec des démolitions et des remplacements d'édifices sans égard pour les valeurs

historique, architecturale contextuelle de ces lieux. Cette situation a suscité notre intérêt pour étudier une partie de cet héritage, dans une double perspective de connaissance et de reconnaissance, afin de contribuer à une meilleure compréhension et valorisation de ces vestiges du passé.

### **3. Problématique**

L'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle dans le centre historique de Sétif constitue un précieux témoin de l'évolution historique, culturelle et architecturale de la ville. Cet ensemble d'édifices, aux valeurs architecturales et historiques remarquables, reflète des influences variées qui marquent les transformations urbaines de Sétif au cours de ces deux siècles. Toutefois, cet héritage se trouve aujourd'hui menacé par des dynamiques urbaines contemporaines, caractérisées par une croissance rapide et une modernisation souvent déconnectée des spécificités locales. La dégradation progressive de ces bâtiments, jadis porteurs d'identité et de mémoire, compromet leur authenticité et leur préservation.

Les mutations urbaines, les démolitions et les constructions modernes, souvent réalisées sans prise en compte des valeurs historiques et architecturales des édifices, constituent une menace supplémentaire à la conservation de cet héritage. De surcroît, les perceptions ambivalentes au sein de la société, liées à l'association de cet héritage bâti avec la période coloniale, soulèvent des interrogations sur sa reconnaissance et sa valorisation dans le contexte de la ville contemporaine.

Dans ce contexte, il est crucial de questionner la manière dont cet héritage est perçu, conservé et valorisé. Avant de pouvoir envisager son devenir, il est essentiel de le connaître et de le comprendre.

L'identification des caractéristiques architecturales, des styles, des matériaux et des techniques constructives de l'époque permet de mieux saisir l'évolution des pratiques architecturales et leur impact sur l'image et l'identité de Sétif. En parallèle, il est indispensable d'examiner les perceptions de cet héritage par la population locale et les acteurs de la patrimonialisation, afin de saisir les enjeux de sa reconnaissance patrimoniale.

Cette problématique s'inscrit dans une double démarche de connaissance et de reconnaissance : d'une part, il s'agit de reconstituer la mémoire architecturale de cette époque à travers une étude rigoureuse des édifices qui subsistent, et d'autre part, de comprendre le rapport actuel des habitants

et des décideurs avec cet héritage. Une telle réflexion permettra d'éclairer les défis liés à la sauvegarde et à la valorisation de ce patrimoine dans le cadre du développement urbain de Sétif.

Il devient alors pertinent de se poser la question suivante :

- *Quelle est l'importance de la connaissance historique et architecturale de l'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle dans le centre historique de Sétif pour sa reconnaissance patrimoniale ?*

#### **4. Hypothèse**

À partir de cette interrogation, nous formulons l'hypothèse suivante :

- *La connaissance historique et architecturale de l'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle dans le centre historique de Sétif constitue un préalable essentiel à sa reconnaissance patrimoniale et à son devenir.*

#### **5. Objectifs**

Cette étude se concentre sur l'héritage architectural du XIXe et du début du XXe siècle dans le centre historique de Sétif, en mettant l'accent sur l'identification et la valorisation de cet héritage souvent menacé. L'objectif principal est de développer une compréhension approfondie de cet héritage afin de renforcer les bases de sa reconnaissance patrimoniale et de sa préservation.

Les objectifs spécifiques de cette étude sont les suivants :

- Enrichir la connaissance et promouvoir la reconnaissance de l'héritage architectural du XIXe et début XXe siècle dans le centre historique de Sétif, à la lumière travers des édifices étudiés.
- Identifier les logiques architecturales et les influences culturelles ayant façonné la création de cet héritage, pour en comprendre les fondements et la diversité.
- Mettre en valeur la richesse de cet héritage en matière de typologies, de styles architecturaux, et de matériaux utilisés, soulignant ainsi son caractère unique.

- Exposer l'état de vulnérabilité et les dégradations affectant ces structures, en vue d'alerter sur les besoins de conservation.
- Étudier la perception de cet héritage par la population locale et les acteurs de la patrimonialisation, afin de mieux saisir les enjeux sociaux et culturels liés à sa reconnaissance et sensibiliser ces parties prenantes à l'importance de cette architecture pour son intégration dans les projets urbains actuels.
- Consolider les connaissances pour développer une stratégie de valorisation et de mise en valeur de ce patrimoine, intégrant les impératifs du développement urbain de Sétif.

Cette démarche vise à approfondir la compréhension, la reconnaissance et la préservation de cet héritage clé, tout en mettant en évidence son rôle dans la construction de l'identité urbaine contemporaine de Sétif.

## **6. Méthodologie d'approche**

La méthodologie de cette recherche s'appuie sur une double approche visant à approfondir la connaissance et la reconnaissance patrimoniale de l'héritage bâti du XIXe et début du XXe siècle dans le centre historique de Sétif. Elle s'articule autour de deux axes principaux : une démarche historique et une enquête auprès de la population et des acteurs du patrimoine.

La démarche historique repose sur une méthode d'inventaire général, centrée sur l'étude détaillée de l'héritage bâti de cette période à Sétif. Elle mobilise des techniques variées, notamment :

- relevés architecturaux,
- photographies,
- analyses de documents d'archives provenant de multiples sources : archives municipales, Archives nationales, fonds des Archives nationales d'outre-mer (ANOM), archives du Service historique de la Défense (SHD), et archives en ligne comme celles de la Cité de l'architecture et du patrimoine.

Cette analyse s'appuie sur un corpus d'étude constitué selon la méthode des diagrammes polaires, permettant de sélectionner dix bâtiments représentatifs des styles et typologies architecturaux de l'époque.

En parallèle, la méthode d'enquête se penche sur la perception contemporaine de cet héritage. Commenant par une enquête documentaire, comprenant l'examen des documents de planification urbaine, notamment le plan d'occupation des sols (POS). Cette étape est suivie d'une enquête explicative reposant sur deux volets : d'une part, un questionnaire auto-administré, distribué à 120 résidents, pour explorer les valeurs attribuées à cet héritage, en s'inspirant des principes de la Charte de Burra. Le questionnaire aborde des dimensions historiques, sociales, utilitaires, esthétiques et identitaires, et les données collectées sont traitées à l'aide du logiciel SPSS. D'autre part, des entretiens sont menés avec des acteurs institutionnels locaux afin de mieux comprendre les défis et obstacles liés à la reconnaissance patrimoniale de cet héritage.

## **7. Structure de la thèse**

Pour atteindre les objectifs fixés de manière systématique, la thèse est organisée en deux parties principales : une partie théorique et une partie analytique, précédées d'une introduction générale et conclues par une conclusion générale.

**Chapitre introductif** : synthétise le sujet de recherche et définit le champ d'étude. Il présente la problématique et les hypothèses de recherche, fixe les objectifs et la méthodologie utilisée, et explique la structure et le déroulement de la thèse.

### **Première partie : Approche théorique**

Cette première partie, de nature théorique, repose sur une recherche bibliographique approfondie et l'acquisition de connaissances essentielles liées à notre sujet. Elle se divise en trois chapitres :

**Chapitre 01** : Ce chapitre analyse les origines, les influences et les évolutions de l'architecture au XIXe et au début du XXe siècle, en s'appuyant sur le contexte français comme cadre de référence. Il examine les principaux styles, typologies et matériaux, établissant ainsi une base de comparaison pour l'étude de l'architecture en Algérie durant la même période.

**Chapitre 02** : Ce chapitre explore l'architecture du XIXe et du début du XXe siècle en Algérie, mettant en lumière l'évolution des styles architecturaux et leur impact sur la culture locale. Il analyse la transition de la colonisation militaire à une colonisation de peuplement et l'introduction de diverses typologies et styles architecturaux. Le rôle des ingénieurs et des architectes dans cette transformation, ainsi que les défis liés à la patrimonialisation de l'héritage bâti dans un contexte postcolonial, sont également abordés.

**Chapitre 03 :** Ce chapitre représente l'État de l'art de notre travail de recherche et examine la complexité de la reconnaissance patrimoniale de l'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle, en se basant sur le bassin méditerranéen, avec un accent particulier sur des pays comme le Maroc, la Tunisie, l'Égypte et l'Algérie. Il met en lumière les défis idéologiques et politiques associés à cette reconnaissance tout en présentant les différentes approches adoptées par chaque pays, afin de définir l'approche méthodologique adéquate pour notre recherche.

**Deuxième partie : Étude analytique :**

La seconde partie est consacrée à l'étude de l'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle dans le centre historique de Sétif. Elle se divise en deux chapitres :

**Chapitre 04 :** En examinant dix bâtiments emblématiques, ce chapitre aborde l'évolution urbaine de la ville depuis la conquête coloniale, ainsi que les caractéristiques architecturales des édifices publics et des immeubles d'habitation. Tout en considérant leur état actuel et les signes de dégradation auxquels ils font face. L'objectif est de documenter ces structures emblématiques et d'évaluer leur valeur architecturale et historique, tout en soulignant les enjeux de préservation qui les affectent.

**Chapitre 05 :** examine l'état actuel de l'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle dans le centre historique de Sétif, en mettant en lumière les défis liés à sa préservation et à sa reconnaissance patrimoniale. Il se concentre sur deux aspects principaux : d'une part, l'analyse de l'intégration de cet héritage dans les documents de planification urbaine, notamment le plan d'occupation du sol (POS), et d'autre part, la perception des résidents à travers une enquête menée auprès d'eux. En complément, le chapitre explore les perspectives des responsables locaux sur les enjeux institutionnels et administratifs qui affectent la conservation de ce patrimoine. L'objectif est d'identifier les dynamiques actuelles et d'évaluer les opportunités pour promouvoir la reconnaissance et la valorisation de l'héritage architectural de Sétif.

**Conclusion générale :** La thèse se conclut par une synthèse des deux parties de la recherche, théorique et analytique, et propose des recommandations concernant la reconnaissance patrimoniale locale de l'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle dans le centre historique de Sétif. Enfin, elle présente des perspectives sur les possibilités de développement futur de cette recherche.

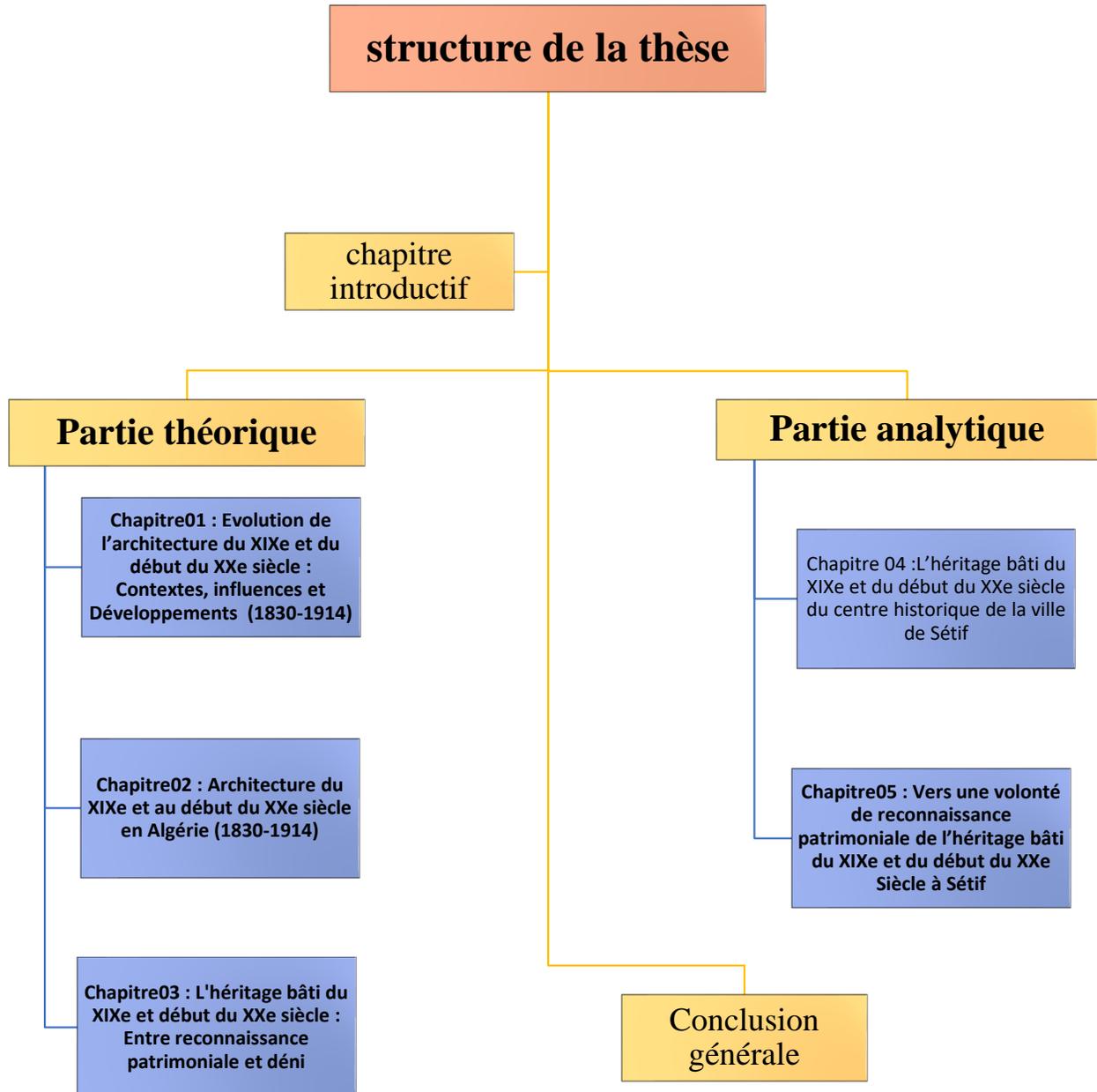


Figure 1. Structure de la thèse

**Chapitre01 : L'héritage bâti du XIXe et du début  
du XXe siècle : Contextes, influences et  
développements architecturaux**

## **1. Introduction**

Dans notre quête de connaissance et de compréhension de l'architecture du XIXe et du début du XXe siècle en Algérie, il est essentiel de l'examiner rétrospectivement, en scrutant son émergence, son développement et ses influences. À cette fin, ce chapitre se consacrera à l'étude de cette architecture dans le contexte français, la considérant comme un exemple représentatif de cette période. D'une part, l'architecture du XIXe et du début du XXe siècle en Algérie est le fruit de l'occupation coloniale française du territoire algérien. D'autre part, la France a joué un rôle prépondérant dans le domaine de l'architecture à cette époque, en développant des styles influents, en étant pionnière dans les techniques de construction et en utilisant des matériaux de haute qualité pour ériger des structures emblématiques qui continuent d'inspirer les architectes du monde entier.

Le premier volet de notre exploration se consacre à la définition des notions clés qui guideront notre analyse. En disséquant les éléments essentiels tels que le style, la typologie, et les facteurs déterminants du style, nous jetterons les bases conceptuelles nécessaires à la compréhension approfondie de cette riche période architecturale.

Dans une deuxième section, nous plongerons dans les fondements qui ont nourri l'architecture française du XIXe siècle et du début du XXe siècle. Tantôt ancrés dans des événements historiques majeurs, tantôt influencés par des mouvements philosophiques ou guidés par des représentations iconographiques, ces fondements révèlent les forces motrices qui ont façonné l'identité architecturale de la France.

Le troisième volet de notre exploration nous entraînera à travers les divers styles architecturaux qui ont marqué cette période. De la transition du Néoclassicisme au Néogothique, à l'opulence du Second Empire sous Napoléon III, en passant par l'Éclectisme architectural et la transition vers la Modernité avec l'Art Nouveau et l'Art Déco, chaque mouvement témoigne d'une époque spécifique et contribue à l'édification d'un patrimoine architectural riche et diversifié. En poursuivant notre étude, nous nous pencherons sur les typologies architecturales qui ont émergé en France au XIXe siècle et au début du XXe siècle, offrant un éclairage précieux sur la diversité des formes et des fonctions des édifices de cette époque.

Chapitre 01 : L'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle : Contextes, influences et développements architecturaux

Les matériaux de construction, en tant que fondement matériel de l'architecture, feront l'objet de notre cinquième exploration. Nous analyserons les innovations et les traditions qui ont marqué la construction des édifices du XIXe et du début du XXe siècle en France.

Ce chapitre, dans le cadre de notre étude actuelle visant à connaître et à comprendre les caractéristiques de l'architecture en Algérie du XIXe et du début du XXe siècle, s'attache à établir des parallèles avec l'architecture métropolitaine de la même période. Notre objectif est de déterminer si des similitudes ou des divergences existent entre les deux contextes architecturaux. En explorant l'architecture en France de 1830 à 1914, nous cherchons à mieux appréhender les origines et les influences de l'architecture en Algérie pendant cette période.

## **1.1 Définitions des notions clés**

### **1.1.1 Le style**

Originaire du grec "stulos", du latin "stilus", qui désigne un poinçon utilisé pour écrire ou graver. Dans le domaine architectural, le style est plutôt l'ensemble des traits qui identifient une architecture (Claire and Duplay, 1982).

Selon l'Encyclopédie de l'architecture et de la construction, le style, dans un sens figuré, se compose d'un ensemble de qualités inhérentes aux œuvres intellectuelles, issues de l'influence commune d'une force motrice qui laisse son empreinte, comme une gravure, sur toutes les productions artistiques. Ces qualités générales, essentielles pour exprimer fidèlement les aspirations intellectuelles, morales, ou les besoins matériels à un moment où la société atteint son apogée, comprennent la pureté, la propriété, la précision, la clarté, le naturel et la convenance (PLANAT, 1878).

### **1.1.2 La typologie**

Le néologisme "typologie" tire son origine étymologique de la science du type. En architecture, ce concept, fréquemment lié à celui de morphologie (Merlin and Choay, 2010), implique la classification des données en fonction de critères significatifs, pour lesquels on a identifié différentes valeurs (Claire and Duplay, 1982).

### **1.1.3 Les Facteurs Déterminants du Style**

Le style en architecture est déterminé par une variété de facteurs qui exercent une influence sur les caractéristiques et l'esthétique d'une structure. Parmi ces éléments :

Chapitre 01 : L'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle : Contextes, influences et développements architecturaux

-La typologie architecturale, joue un rôle central parfois associée à un style spécifique. Par exemple, au XIXe siècle, le style néo-classique était une référence essentielle pour les édifices publics, symbolisant la noblesse de leurs fonctions (Cros, 2000).

- Les progrès technologiques dans le secteur de la construction jouent un rôle déterminant dans l'évolution des styles architecturaux, en particulier avec l'introduction de nouveaux matériaux. En effet, le choix du matériau se reflète dans l'apparence de chaque œuvre d'art architecturale. La manipulation du métal, par exemple, exigera un style radicalement distinct de celui utilisé pour la fonte (Semper, 2007).

-Les influences culturelles et artistiques jouent un rôle indéniable dans le panorama architectural. Les mouvements artistiques, tels que la Renaissance, le Baroque, le Rococo, le Modernisme, ont laissé une empreinte durable sur la conception des édifices, contribuant à la diversité et à l'évolution des styles architecturaux au fil du temps.

Enfin, la vision esthétique du commanditaire, qu'il s'agisse d'une personne ou d'une institution finançant le projet, ainsi que les compétences créatives de l'architecte, représentent des facteurs clés dans la détermination du style. Ces éléments subjectifs ajoutent une dimension personnelle et unique à chaque œuvre architecturale.

## **2. Fondements de l'architecture française du XIXe et du début du XXe siècle (1830-1914)**

La période allant de 1830 à 1914 en France a été marquée par des fondements historiques, philosophiques et iconographiques qui ont profondément influencé l'architecture de l'époque.

### **2.1 Fondements Historiques :**

Révolution de 1830 : La chute de la Restauration a été un tournant majeur. La monarchie de Juillet sous Louis-Philippe a apporté une nouvelle dynamique politique et sociale, avec des répercussions sur l'architecture publique.

Second Empire sous Napoléon III : La période du Second Empire a été caractérisée par des projets urbains ambitieux dirigés par le préfet Haussmann à Paris, transformant radicalement la structure de la ville avec de larges boulevards, des parcs et des immeubles haussmanniens.

Chapitre 01 : L'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle : Contextes, influences et développements architecturaux

Révolution Industrielle : Les progrès industriels ont apporté des matériaux nouveaux et des techniques de construction innovantes, transformant la manière dont les bâtiments étaient conçus et érigés.

## **2.2 Fondements Philosophiques :**

Romantisme : Dans la première moitié du siècle, le romantisme a influencé l'architecture avec une recherche d'expressivité et une inspiration dans le passé médiéval et gothique.

Réalisme : La seconde moitié du XIXe siècle a vu l'émergence du réalisme, qui a favorisé une approche plus fonctionnelle et pragmatique de l'architecture, se concentrant sur la réponse aux besoins de la société.

Art Nouveau et Symbolisme : À la fin du siècle, l'Art Nouveau a émergé, inspiré par des formes organiques, tandis que le symbolisme a influencé les détails ornementaux et les motifs, créant des bâtiments empreints de significations plus profondes.

## **2.3 Fondements Iconographiques :**

Nostalgie Historique : L'architecture de cette période a souvent reflété une nostalgie pour des époques antérieures, avec des références à des styles architecturaux historiques.

Représentations Nationales : Certains bâtiments emblématiques ont été conçus pour symboliser la grandeur nationale, comme l'Opéra Garnier à Paris, qui incarnait le style éclectique de l'époque.

Innovations Artistiques : Les mouvements artistiques de l'époque, tels que l'impressionnisme, ont inspiré des éléments décoratifs et des choix esthétiques dans l'architecture.

En combinant ces fondements historiques, philosophiques et iconographiques, l'architecture française de 1830 à 1914 a créé un paysage dynamique, reflétant les aspirations, les valeurs et les défis de cette époque riche en transformations.

## **3. Styles architecturaux en France du XIXe et du début du XXe siècle (1830-1914)**

La périodisation de l'architecture française dans la période circonscrite, comme l'a souligné Laurent Baridon, présente des difficultés en raison de sa nature extrêmement variée et hétérogène (Baridon, 2008).

Chapitre 01 : L'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle : Contextes, influences et développements architecturaux

### **3.1 Transition du Néoclassicisme au Néogothique (1830-1850)**

Malgré l'émergence de nouveaux courants artistiques, le néoclassicisme a perduré au début de cette période. Les architectes ont continué à puiser leur inspiration dans l'Antiquité grecque et romaine, privilégiant la symétrie, les colonnes, les frontons, et d'autres éléments classiques. Parallèlement, une tendance romantique a émergé, favorisant des couleurs vives et adoptant des principes radicalement différents de ceux du classicisme. Cette époque a également été marquée par l'avènement du style néogothique (Rambert, 1962), qui a gagné en popularité en s'inspirant de l'architecture médiévale, notamment des cathédrales gothiques. Le néogothique a introduit des éléments tels que les arcs brisés, les voûtes, les pinacles, et d'autres caractéristiques propres au style gothique dans la conception des bâtiments. L'écrivain français Victor Hugo a contribué à la popularité du style néogothique avec son roman "Notre-Dame de Paris" (1831), attirant ainsi l'attention sur l'architecture médiévale.

#### **3.1.1 Les caractéristiques architecturales de la période (1830-1850)**

Le Romantisme se distingue par son rejet des normes rigides du néoclassicisme, optant plutôt pour une approche plus personnelle et émotionnelle. Il se caractérise par l'adoption de formes plus libres et expressives, l'utilisation de couleurs vives et contrastées, ainsi que l'intégration de détails exotiques ou fantastiques dans la conception.

Bien que sa construction ait débuté dans les années 1860, L'Opéra Garnier de Charles Garnier représente un prolongement du romantisme à travers son style opulent et sa richesse décorative, témoignant ainsi de l'influence romantique dans sa conception (Rambert, 1962).



*Figure 1.1. Opéra Garnier, Paris (Google, 2024)*

Chapitre 01 : L'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle : Contextes, influences et développements architecturaux

Le style néogothique de cette époque puise son inspiration médiévale, notamment dans les cathédrales gothiques. Il se caractérise par l'utilisation d'arcs brisés (ogives) et de voûtes nervurées, ainsi que par la présence de pinacles, gargouilles et autres éléments décoratifs propres au style gothique. Les structures néogothiques se distinguent par leur grande verticalité, créant ainsi une atmosphère imprégnée de romantisme et de mysticisme.

L'église Sainte-Clotilde, Paris (1846-1857), présente des caractéristiques néogothiques, telles que des arcs brisés et des flèches élancées.



Figure 1.2. La Sainte-Clotilde, Paris (Google, 2024)

### **3.2 Second Empire (Napoléon III)/Naturalisme et réalisme (1850 – 1870)**

La période de 1850 à 1870 en France correspond à la période du Second Empire, sous le règne de Napoléon III. Durant cette époque, d'importants progrès ont été réalisés dans les domaines d'architecture et d'urbanisme notamment au niveau de la ville de Paris. Elle se caractérise par une fusion entre des éléments architecturaux classiques et de la Renaissance, combinés à l'utilisation de matériaux modernes, la coexistence du réalisme et du naturalisme, les initiatives d'urbanisme dirigées par le préfet Haussmann ont métamorphosé la capitale, donnant naissance à une ville plus contemporaine, spacieuse et fonctionnelle. Les œuvres architecturales de cette période continuent d'influencer le panorama urbain de Paris jusqu'à nos jours. L'une des caractéristiques de cette époque est l'introduction de matériaux modernes dans la construction, en particulier le fer et la

Chapitre 01 : L'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle : Contextes, influences et développements architecturaux

fonte. Ces matériaux ont été utilisés dans la structure des bâtiments, permettant des designs plus audacieux et des structures plus légères.

### 3.2.1 Les caractéristiques architecturales de la période (1850 – 1870)

Le style néo-renaissant français a profondément façonné l'architecture de cette période, en s'inspirant fortement de la Renaissance française. Marqué par une réapparition des formes classiques et de l'esthétique Renaissance, particulièrement dans les édifices civils tels que les gares (Centre d'études et de recherches architecturales Centre de documentation, 1980). Cette époque se distingue par l'emploi d'éléments décoratifs tels que colonnes, frontons, frises sculptées, et autres détails ornementaux, tous empruntés aux périodes architecturales antérieures.

Le Château de Ferrières, situé à Ferrières-en-Brie, près de Paris, illustre parfaitement l'architecture néo-renaissance en France. Il fusionne harmonieusement des éléments empruntés à la Renaissance française et italienne, se distinguant par ses façades somptueusement ornées, ses toits en ardoise, ses tourelles, ses balustrades et ses sculptures ornementales.



Figure 1.3 . Château de Ferrières, Ferrières-en-Brie (Google, 2024)

Le style haussmannien a émergé sous le règne de Napoléon III, dans le cadre de la modernisation et du réaménagement de la ville de Paris. Les travaux du préfet Haussmann touchent davantage l'urbanisme que l'architecture, et sont connus pour la création des boulevards (Henry-Russell, 1981), des parcs et des espaces publics, la démolition de quartiers insalubres, la construction de parcs, ainsi que la modernisation des infrastructures urbaines telles que les égouts, l'éclairage public et les transports en commun. Sur le plan architectural Plus de 20 000 édifices, parmi lesquels des

## Chapitre 01 : L'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle : Contextes, influences et développements architecturaux

édifices historiques, sont destinés à être démolis. Certains quartiers, tels que l'île de la Cité, subiront une démolition complète, tandis que 34000 nouveaux bâtiments seront érigés. Les édifices haussmanniens, élevés sur 4 à 5 étages (parfois 6 à partir de 1859), se caractérisent par des façades construites en pierre de taille. Ils présentent un balcon filant au niveau du 2e étage, soutenu par des consoles, un élargissement des espaces entre les fenêtres, un rez-de-chaussée et un entresol striés de refends horizontaux. Un à deux autres balcons filants peuvent être ajoutés à d'autres niveaux de la façade, tandis que celles-ci portent désormais la date et la signature de leur architecte.



Figure 1.4. Façade d'un immeuble haussmannien, Paris (Google, 2024)

### 3.3 L'Éclectisme architectural (1870-1900)

Les historiens n'ont pu trouver d'autres termes que "éclectique" pour décrire cette époque (Henry-Russell, 1981). Ce penchant pour l'éclectisme a également laissé une empreinte sur les premières années du XIXe siècle. Il se caractérise par l'emprunt de divers éléments à des styles variés et leur combinaison provisoire pour répondre aux besoins de la société moderne (Epron, 1997). L'éclectisme de cette période a émergé en tant que réaction contre le réalisme architectural qui prévalait à l'époque. Cette période a été marquée par des changements sociaux, politiques et économiques significatifs, notamment la fin du Second Empire, la Commune de Paris en 1871 et l'avènement de la Troisième République.

#### 3.3.1 Les caractéristiques architecturales de la période (1870 – 1900)

En rejetant le strict réalisme au profit de la quête d'une pureté artistique, symbolique, et constructive, l'éclectisme donne lieu à l'émergence de formes diverses qui se complexifient,

## Chapitre 01 : L'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle : Contextes, influences et développements architecturaux

nécessitant le concours des arts mineurs (Rambert, 1962). Les détails décoratifs étaient souvent élaborés et complexes, faisant appel à une utilisation abondante d'éléments tels que la sculpture, la ferronnerie, la céramique, et d'autres formes artistiques, dans une liberté expressive visant non pas à créer de nouvelles formes, mais plutôt à démontrer comment les architectes transforment et adaptent les anciens styles au contexte contemporain (Epron, 1997) créant ainsi ce que l'on appelle l'éclectisme historiciste. Les avancées dans les matériaux de construction, comme l'utilisation du fer et de la fonte, ont également contribué à l'éclectisme en permettant la création de structures plus audacieuses et décoratives.

Le Grand Palais à Paris, érigé entre 1897 et 1900, illustre parfaitement l'éclectisme architectural. Il fusionne habilement divers styles, notamment le néoclassique, le baroque et l'Art nouveau. Ce somptueux édifice se distingue par son éclectisme, combinant des éléments empruntés à l'architecture classique tels que les façades de pierre, les balustrades en couronnement des élévations, les péristyles à colonnes, les pots-à-feu et une abondante décoration sculptée, avec une expression moderne incarnée par un grand hall vitré formé de deux nefs perpendiculaires convergentes sous un dôme, bordées de galeries métalliques.

Doté d'une conception monumentale, la façade principale du Grand Palais symbolise l'apogée du style "Beaux-Arts", en référence aux institutions qui influençaient la formation artistique à la fin du XIXe siècle.



Figure 1.5. Le Grand Palais, Paris (Google, 2024)

Chapitre 01 : L'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle : Contextes, influences et développements architecturaux

### **3.4 Transition Belle Époque vers la Modernité /Art Nouveau et Art Déco (1900-1914)**

Pendant cette période en France, l'architecture a été profondément influencée par divers courants artistiques et architecturaux. Elle a été témoin de la transition entre la Belle Époque et le début de la Première Guerre mondiale, adoptant une diversité de styles architecturaux qui reflétaient les évolutions sociales, politiques et artistiques de l'époque. Les innovations des arts décoratifs anglais à la fin du XIXe siècle, en particulier le mouvement Arts and Crafts, peuvent être considérées comme les sources immédiates les plus significatives de l'Art Nouveau, également connu sous le nom de Modern Style, qui s'est développé tout au long du XXe siècle. Initialement appliqué dans le domaine des arts décoratifs, l'Art Nouveau s'est ensuite étendu à l'architecture (Esquieu, 2018, Rambert, 1962), marquant ainsi une évolution remarquable dans le paysage créatif de l'époque.

#### **3.4.1 Les caractéristiques architecturales de la période (1900 – 1914)**

L'Art Nouveau, également connu sous le nom de style « Modern Style » en France, se distingue par ses lignes organiques, ses motifs floraux, ses formes sinueuses et ses éléments ornementaux. Les édifices de cette période présentaient fréquemment des façades décoratives, des ferronneries artistiques et des vitraux élaborés. La couleur devient une composante intégrante de l'ornementation architecturale, se manifestant à travers des céramiques discrètes ou des graffitis à l'extérieur, des faïences murales à l'intérieur, ainsi que des carreaux mosaïques en ciment ou en grès pour les sols. L'Art Nouveau a également cherché à mettre en avant l'utilisation de nouveaux matériaux en les associant aux matériaux traditionnels, aussi bien dans le domaine de l'ornementation que de la structure (Esquieu, 2018). La villa Majorelle à Nancy, construite de 1901 à 1902, par l'architecte Henri Sauvage en collaboration avec le designer Louis Majorelle, cette villa est un chef-d'œuvre représentatif du style Art Nouveau. Elle présente des caractéristiques telles que des lignes courbes, des éléments floraux et une intégration artistique des matériaux dans la structure et l'ornementation.



*Figure 1.6. Villa Majorelle, Nancy (Google, 2024)*

## Chapitre 01 : L'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle : Contextes, influences et développements architecturaux

L'art déco, bien qu'il ait commencé à prendre de l'ampleur après la Première Guerre mondiale, on pouvait déjà voir certaines influences émerger à la fin de cette période. Ce style est une évolution du style Art Nouveau et se caractérise par une décoration plus géométrique et une influence américaine. Il intègre l'utilisation de panneaux de céramique ornés de motifs floraux.

Le Théâtre des Champs-Élysées, inauguré le 2 avril 1913 et conçu par les architectes Auguste Perret et Henry Van de Velde, est largement reconnu comme l'un des premiers exemples d'architecture pré-Art déco en France. Ce théâtre représente une rupture partielle avec le style Beaux-Arts, embrassant l'Art nouveau et les prémices de l'Art déco, tout en préservant des éléments classiques pour éviter une transformation radicale. Sa modernité est également soulignée par le fait qu'il a été le premier édifice entièrement en béton, résultant de choix architecturaux qui servent de déclarations esthétiques. Ainsi, le Théâtre des Champs-Élysées illustre de manière significative la transition entre l'Art nouveau et l'Art déco dans l'architecture française.



Figure 1.7. Le Théâtre des Champs-Élysées, Paris(Google, 2024)

Le style Beaux-Arts a été prédominant dans l'architecture française pendant une période déterminée. Il se distingue par son penchant marqué pour la symétrie, une décoration classique et raffinée, ainsi que l'utilisation judicieuse de formes géométriques et de couleurs vives. Cette esthétique se caractérise par une grandeur et une monumentalité qui trouvent leur inspiration dans l'architecture classique et la Renaissance italienne. Les édifices de style Beaux-Arts sont fréquemment enrichis de sculptures, de colonnes, de frontons et de dômes, témoignant d'une conception visant à impressionner et à susciter le respect.

Chapitre 01 : L'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle : Contextes, influences et développements architecturaux

Le bâtiment de l'Hôtel Claude-Martin, situé au 10 boulevard de la Colonne à Chambéry, illustre l'architecture de style Beaux-Arts. Construit de 1905 à 1906 par l'architecte Eugène Pierron, il se distingue par sa rotonde centrale mise en valeur par le ressaut des deux façades rectilignes. Les éléments tels que la porte centrale, les bossages et les balcons à colonnes s'inspirent de l'architecture italienne. De plus, la décoration polychrome, incluant des petites plaques de marbre rose sur les balcons, contribue à son esthétique distinctive.



Figure 1.8. Hôtel Claude-Martin, Savoie, France(Google, 2024)

D'une manière générale, l'architecture officielle en France au XIXe siècle se caractérise par une référence au classicisme, en particulier pour la construction des monuments publics où le portique de temple avec son fronton est devenu le symbole des sièges de l'autorité, qu'ils soient politiques, judiciaires, culturels ou financiers (Esquieu, 2018). tandis qu'à partir du début du XXe siècle, la tendance moderniste a émergé avec l'avènement du style moderne, illustré par l'Art Nouveau et l'Art Déco.

## **4. Typologies architecturales en France du XIXe et du début du XXe siècle (1830-1914)**

### **4.1 Typologies architecturales en France au XIXe siècle**

Au XIXe siècle en France, de nombreuses constructions publiques et civiles ont été érigées, démontrant la diversité et l'opulence architecturale de cette époque. Pendant tout le XIXe siècle, l'État a entrepris l'acquisition, la construction ou l'aménagement direct de bâtiments publics, ainsi que la supervision de la construction ou de l'aménagement de nombreux autres, voire leur octroi de subventions. À cette époque, une préoccupation constante de l'État était la qualité technique et

Chapitre 01 : L'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle : Contextes, influences et développements architecturaux

esthétique des acquisitions ou des travaux, ainsi que leur coût et le mode de financement associé (Gastaldi, 2011).

#### 4.1.1 Palais et châteaux

Que se soient royaux ou impériaux, Englobant les résidences du souverain (ou chef de l'État) ainsi que leurs annexes telles que les écuries, fermes, jardins et installations hydrauliques, cela concerne des édifices tels que le palais du Louvre (incluant le musée), des Tuileries, de Versailles, ainsi que les bergeries de Rambouillet ou de Perpignan, entre autres (Gastaldi, 2011).



Figure 1.9. Le palais du Louvre vu du jardin des Tuileries (Google, 2024)

#### 4.1.2 Hôpitaux et hospices

Les hôpitaux et hospices ont connu des évolutions significatives. Les hôpitaux ont été modernisés et agrandis pour répondre à la demande croissante de soins de santé de la population. En parallèle, les hospices ont été réaménagés pour devenir des établissements dédiés aux personnes âgées et aux individus souffrant de maladies chroniques<sup>1</sup>.

Parmi les hôpitaux du XIXe siècle, l'hôpital Boucicaut illustre parfaitement le modèle d'hôpital pavillonnaire largement répandu à cette époque. Ce concept consistait à répartir les diverses unités fonctionnelles ou services hospitaliers dans plusieurs bâtiments appelés « pavillons », adoptant ainsi

---

<sup>1</sup> <https://gallica.bnf.fr/html/und/histoire/hopitaux-parisiens?mode=mobile>

Chapitre 01 : L'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle : Contextes, influences et développements architecturaux

le terme d'hôpital-jardin. Quant aux hospices, on cite à titre d'exemple l'hospice Brézin à Mantes et la maison de santé de St-Maurice près de Paris.



Figure 1.10. hôpital Boucicaut, Paris (Google, 2024)

#### 4.1.3 Théâtres

Les théâtres français du XIXème siècle étaient caractérisés par une architecture monumentale et éclectique, Les espaces intérieurs étaient divisés en zones pour les différents publics (bourgeois, noble, public et théâtral), avec des éléments tels que des balcons, des galeries et des salles de spectacle. Les théâtres étaient également conçus pour être des lieux de rencontre et d'apprentissage, avec des statues et des fresques accessibles au public<sup>2</sup>. La conception des décors de théâtre a été confiée à des artistes tels qu'Émile Bertin, qui a revisité et adapté les techniques traditionnelles afin de produire de nouveaux effets visuels (Berbain, 2003).

L'Opéra de Paris, érigé sous le Second Empire, représente de manière emblématique l'architecture théâtrale du XIXe siècle en France. Il se distingue par une somptueuse décoration éclectique où l'extérieur du théâtre reflète harmonieusement son intérieur, qui assure à son tour une adaptation précise de l'espace selon un programme défini (Rambert, 1962).(Voir fig. 1.1)

#### 4.1.4 Bâtiments culturels (Bibliothèques et musées)

Pendant le XIXe siècle en France, les bibliothèques et les musées ont fait l'objet d'une expansion notable, témoignant de l'élan culturel et intellectuel de l'époque.

---

<sup>2</sup> [https://www.academia.edu/34951470/Les\\_théâtres\\_du\\_XIXème\\_Siècles](https://www.academia.edu/34951470/Les_théâtres_du_XIXème_Siècles)

## Chapitre 01 : L'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle : Contextes, influences et développements architecturaux

Parmi ces bibliothèques, la Bibliothèque Sainte-Geneviève se distingue particulièrement. Elle incarne la première utilisation de l'architecture métallique, exploitant les propriétés physiques et mécaniques du matériau pour libérer l'espace et permettre à la lumière d'entrer. Cette bibliothèque constitue ainsi une étape majeure dans le développement du rationalisme architectural<sup>3</sup>. Le Musée-bibliothèque de Grenoble, un exemple d'édifice culturel du XIXe siècle, est situé sur la place de Verdun à Grenoble. Il a accueilli la Bibliothèque municipale de Grenoble jusqu'en 1970, ainsi que les collections du Musée de Grenoble jusqu'en 1992.

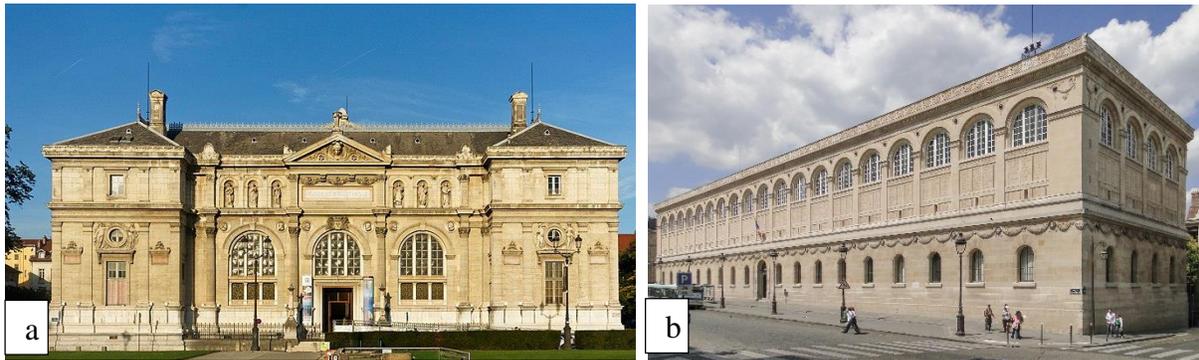


Figure 1.11 a) le musée-bibliothèque de Grenoble. b) la Bibliothèque Sainte-Geneviève (Google, 2024)

### 4.1.5 Les immeubles à loyer

Au XIXe siècle à Paris, l'évolution des immeubles à loyer a connu des changements significatifs. Initialement caractérisée par une approche verticale avec des ordonnances verticales, l'architecture a évolué vers des divisions horizontales, influencée par la nécessité d'optimiser l'utilisation des terrains. Cette transition a entraîné des pièces plus petites et des fenêtres rapprochées. Les règlements administratifs, notamment l'interdiction des saillies, ont contribué à une certaine monotonie, suscitant le mécontentement de certains architectes.

Malgré ces contraintes, des tentatives de retour à des ordonnances monumentales ont été observées, comme dans la construction d'un immeuble par Charles Garnier pour la famille Hachette en 1882. Parallèlement, l'architecture réglementaire a conduit à des immeubles de rapport plus élevés, adaptés aux besoins contemporains avec une esthétique réglementaire préservée. En résumé, l'évolution des immeubles à loyer à Paris au XIXe siècle a été façonnée par

---

<sup>3</sup> <https://www.citedelarchitecture.fr/fr/collection/les-incontournables/la-bibliotheque-sainte-genevieve-un-jalon-majeur-du-rationalisme>

Chapitre 01 : L'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle : Contextes, influences et développements architecturaux

l'optimisation des terrains, les règlements administratifs et les demandes contemporaines, donnant lieu à une diversité architecturale et à des réactions variées des architectes(Richard-Bazire, 2018).



Figure 1.11.Immeuble au no 197 du boulevard Saint-Germain à Paris(Google, 2024)

Le XIXe siècle a également été témoin de la création de boulevards tels que le boulevard Sébastopol, Saint-Michel et Saint-Germain. De plus, il a vu la construction des Halles, des marchés et des grands magasins.

## **4.2 Typologies architecturales en France au début du XXe siècle**

Les matériaux et les techniques de construction ont connu des évolutions significatives dès le début du XXe siècle. Les progrès de la science et de la technologie ont permis l'émergence de nouveaux matériaux, favorisant ainsi une diversité dans les productions et les typologies architecturales.

### **4.2.1 Les édifices commerciaux**

Cette période a connu une augmentation contestable dans la construction de bâtiments à caractère commercial comme les halles, les grands magasins à l'instar de la Samaritaine (1905), Cette diversification des activités commerciales a contribué à l'émergence d'un nouveau type d'édifice, à savoir les immeubles de bureaux.

Chapitre 01 : L'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle : Contextes, influences et développements architecturaux



Figure 1.12 Magasin de la Samaritaine (Google, 2024)

#### 4.2.2 Les hôpitaux

Pendant cette période, une nouvelle forme d'hôpital, celle de l'hôpital en hauteur, a émergé, en opposition à l'hôpital pavillonnaire qui avait vu le jour au siècle précédent pour répondre aux besoins dans le domaine sanitaire.

Bien que l'Hôpital Saint-Antoine de Paris ait été érigé au XVe siècle, sa principale phase de reconstruction s'est déroulée entre 1905 et 1912. Durant cette période, son architecture intérieure et extérieure a été adaptée pour répondre aux exigences médicales modernes, tout en créant un environnement favorable à la guérison.



Figure 1.13 Hôpital Saint-Antoine, Paris (Google, 2024)

Chapitre 01 : L'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle : Contextes, influences et développements architecturaux

### 4.2.3 Les théâtres

Les théâtres construits durant cette période se caractérisent par une touche moderne, le plus célèbre étant celui des Champs-Élysées (voir figure 1.7). D'autres théâtres ont également été érigés à l'image du Théâtre Mogador, de l'Opéra de Vichy, etc.



Figure 14. L'Opéra de Vichy (Google, 2024)

### 4.2.4 Les grands ouvrages

Cette période était notamment marquée par la réalisation de grands ouvrages tels que les ponts, les barrages et les centrales électriques. Les réalisations les plus connues comprennent le pont Alexandre III, achevé en 1900, et celui de Passy, construit en 1909. Cette catégorie englobe ainsi les routes, les tunnels, les passages souterrains dont la première ligne du métro était ouverte en 1900 (Vincennes- Porte Maillot), les ports maritimes, etc.



Figure 1.15. Le pont Alexandre-III, Paris (Google, 2024)

Chapitre 01 : L'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle : Contextes, influences et développements architecturaux

#### 4.2.5 Les expositions universelles

L'Exposition Universelle de Paris de 1900 illustre de manière emblématique l'architecture du nouveau siècle avec toutes ses excentricités. Cet événement marquant a célébré les réalisations du siècle précédent tout en mettant en évidence les avancées technologiques, artistiques et culturelles de l'époque. Elle a légué à la ville de Paris le Grand Palais et le Petit Palais, destinés à accueillir des expositions artistiques.



Figure 1.16 Palais de l'exposition 1900. a) le petit palais. b) le grand palais (Google, 2024)

Cette période a également été marquée par la construction de plusieurs établissements d'enseignement, couvrant différents cycles, parmi lesquels on peut citer la Sorbonne (1900), ainsi que des infrastructures sportives. Par ailleurs, des changements significatifs ont été observés dans le domaine de l'habitation avec l'émergence de nouvelles formes d'habitat, telles que la "villa" (désignant toute maison dans le nouvel espace suburbain), marquant ainsi le début du logement social (Monnier, 2000).

### 5. Les principaux matériaux de constructions du XIXe et du début du XXe siècle (1830-1914)

#### 5.1 Les principaux matériaux de constructions du XIXe siècle

Les matériaux de construction ont évolué au cours de cette période, passant d'une utilisation prédominante de matériaux traditionnels à une adoption croissante de matériaux plus modernes.

Commençant par les matériaux traditionnels tels que la pierre, le bois et le plâtre, qui sont demeurés des ingrédients de base de la construction parisienne du XIXe siècle, en fonction des quartiers et

Chapitre 01 : L'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle : Contextes, influences et développements architecturaux

de la qualité de la construction. L'utilisation de la chaux hydraulique et des ciments artificiels a permis de transformer la ville tout en préservant les témoignages de son histoire. Le zinc, l'asphalte et la fonte, évoqués comme des matériaux nouveaux apparus au cours de la Restauration, ont été intégrés dans la construction et utilisés pour gérer l'humidité(Jean-Pierre, 1996).

Passant ensuite au matériau qui a fortement marqué le XIXe siècle : le fer. L'architecture en fer a été considérée comme une innovation majeure dans le domaine de la construction, offrant des avantages tels que la résistance, la légèreté, la rapidité de construction, et la possibilité de créer des formes nouvelles et audacieuses. Cette architecture se caractérisait par des éléments linéaires ou plans réduits au minimum grâce au calcul préalable de la structure, permettant une décomposition en éléments distincts définis à l'avance et pouvant être représentés séparément (André and Lemoine, 1988).

La Tour Eiffel, avec ses quatre piliers rappelant la robustesse des retombées de ses arches et sa colonne effilée en métal entrecroisé, constituait le parfait exemple d'une construction entièrement métallique réalisée lors de l'Exposition Universelle de Paris en 1889(Henry-Russell, 1981).

D'autres illustrations de constructions métalliques marquantes au XIXe siècle comprennent la Galerie des Machines, érigée également pour l'Exposition universelle de 1889. De même, l'usine des chocolats Menier à Noisiel présente une structure métallique similaire à une charpente en bois, complétée par des briques et des carreaux multicolores utilisés pour le remplissage des panneaux.

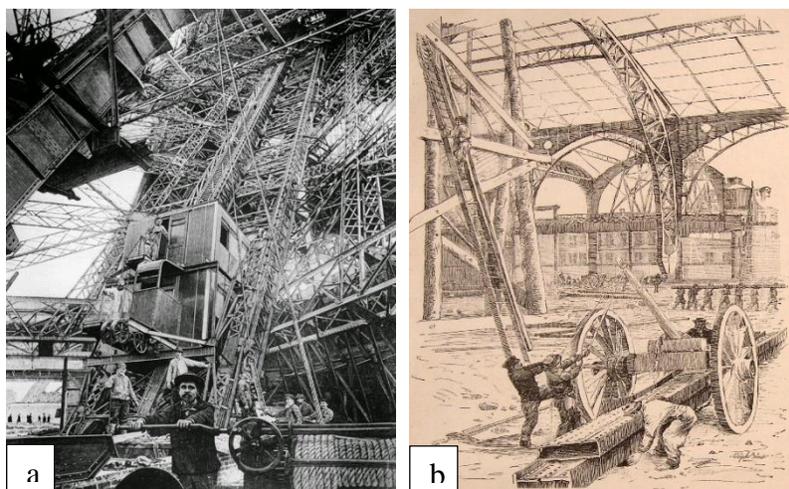


Figure 1.17. a) construction de la tour Eiffel. b) Montage des pièces métalliques de la galerie des machines (Google, 2024)

Chapitre 01 : L'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle : Contextes, influences et développements architecturaux

## 5.2 Les principaux matériaux de constructions du début du XXe siècle

Au début du XXe siècle, la construction faisait appel à une diversité de matériaux, avec des avancées notables.

Les techniques traditionnelles telles que la maçonnerie en pierre et en brique restaient prédominantes dans la construction, les façades en pierre de taille étant prisées pour les édifices imposants, tandis que la brique trouvait sa place dans des constructions plus modestes. Parallèlement, Cette époque a également été témoin de la poursuite de l'utilisation du fer et de la fonte qui ont marqué le siècle précédent dans le domaine de la construction, notamment pour les structures métalliques des bâtiments industriels et des ponts. De plus, les progrès dans les matériaux composites, tels que les composites polymères, ont joué un rôle important dans l'évolution des matériaux de construction au cours du XXe siècle (Bréchet, 2013).

Cependant, cette période a été marquée par une évolution rapide de la technique d'un matériau permettant des formes plus variées, à savoir le béton armé. La résistance, la durabilité, la flexibilité et la stabilité sont les caractéristiques du béton armé (Beisson, 2008) qui lui ont permis de devenir le matériau emblématique du siècle.

Le Garage Ponthieu (1905), situé dans le 8e arrondissement parisien, exemplifiait de manière remarquable l'architecture du béton armé. Cette œuvre a démontré que, sans recourir à une ornementation excessive, en mettant l'accent sur la logique de l'ossature, la précision des proportions, et en accordant une grande attention à l'exécution, ces éléments étaient non seulement nécessaires mais suffisants. Ainsi, un génie combinant les qualités d'ingénieur et d'artiste pouvait faire émerger la beauté originale d'une architecture qui allait définir l'esthétique du béton armé (Jamot, 2018).

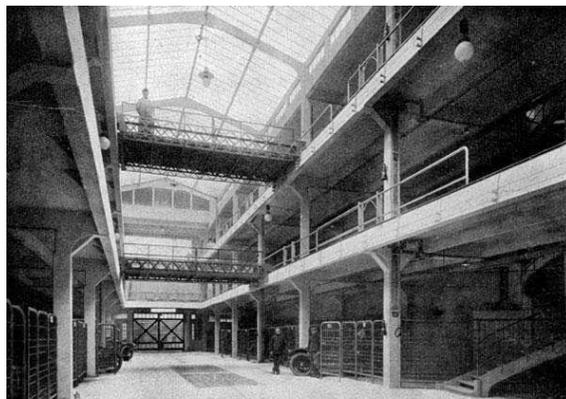


Figure 1.18. Le garage de la rue de Ponthieu : les fermes en béton (Google, 2024)

## 6. Les architectes et ingénieurs français du XIXe et du début du XXe siècle (1830-1914)

### 6.1 Les architectes et ingénieurs français du XIXe siècle

Au XIXe siècle, deux services officiels d'architectes ont été créés en France : les architectes départementaux et municipaux. Les architectes départementaux étaient chargés des chantiers de construction publique au niveau du département, tandis que les architectes municipaux étaient responsables des projets de construction au niveau des communes. Ces architectes étaient souvent en concurrence avec les ingénieurs, qui étaient également impliqués dans les travaux de construction et apportaient leurs compétences techniques (Langlet and Lussien-Maisonneuve, 2000).

#### 6.1.1 Architectes français du XIXe siècle

L'architecte	Son projet renommé
<b>Charles Garnier</b>	l'Opéra Garnier à Paris.
<b>Henri Labrouste</b>	Bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris
<b>Eugène Viollet-le-Duc</b>	la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris.
<b>Paul Abadie</b>	la basilique du Sacré-Cœur à Montmartre.
<b>Jean-Louis Pascal</b>	le Palais de Chaillot à Paris.
<b>Charles-Auguste Questel</b>	le Palais de Justice de Paris.
<b>Victor Baltard</b>	les Halles de Paris.
<b>Hector Lefuel</b>	Aile Richelieu du Louvre à Paris.
<b>Jules Saulnier</b>	la chocolaterie Menier à Noisiel
<b>Ferdinand Dutert</b>	Galerie des machines

Tableau 1.1. Quelques architectes français connus du XIXe siècle avec leurs projets renommés (auteure, 2024)

#### 6.1.2 Ingénieurs français du XIXe siècle

L'ingénieur	Son projet renommé
<b>Gustave Eiffel</b>	Tour Eiffel à Paris
<b>Contamin, Pierron, Charton</b>	Galerie des machines
<b>Ferdinand Arnodin</b>	Plusieurs ponts suspendus

Tableau 1.2 Quelques ingénieurs français connus du XIXe siècle avec leurs projets renommés (auteure, 2024)

Chapitre 01 : L'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle : Contextes, influences et développements architecturaux

## 6.2 Les architectes et ingénieurs français du début du XXe siècle

### 6.2.1 Architectes français du début du XXe siècle

L'architecte	Son projet renommé
Auguste Perret	Le Garage Ponthieu- Le Théâtre des Champs-Élysées
Le Corbusier	La Maison Dom-Ino
Frédéric Henri Sauvage	Villa Majorelle à Nancy
Hector Guimard	Hôtel Mezzara à Paris
Tony Garnier	La Cité industrielle
Guillaume Tronchet	Le château Mont-Royal
Victor Horta	Anciens magasins Wolfers frères
Eugène Vallin	Hôtel de ville d'Euville

Tableau 1.3 Quelques architectes français connus du début du XXe siècle avec leurs projets renommés (auteure, 2024)

### 6.2.2 Ingénieurs français du début du XXe siècle

L'ingénieur	Son projet renommé
François Hennebique	Villa Hennebique
Eugène Freyssinet	Pont Boutiron
Paul Séjourné	Pont Séjourné

Tableau 1.4 Quelques ingénieurs français connus du début du XXe siècle avec leurs projets renommés (auteure, 2024)

Les listes au-dessus, n'ont pas exhaustives, mais elles mettent en lumière quelques-uns des architectes et ingénieurs français influents et de leurs réalisations notables au XIXe et au début du XXe siècle.

## 7. conclusion

En conclusion, notre exploration approfondie de l'architecture en France du XIXe siècle et du début du XXe siècle au cours de ce chapitre, nous a plongés dans un panorama riche et complexe, révélant les multiples facettes de cette période charnière. Il est donc nécessaire de revisiter certains éléments acquis à savoir :

Premièrement, la période de 1830 à 1914 en France a été façonnée par des fondements historiques (Révolution de 1830, Second Empire, Révolution Industrielle), philosophiques (romantisme, réalisme, Art Nouveau) et iconographiques (nostalgie historique, représentations nationales,

Chapitre 01 : L'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle : Contextes, influences et développements architecturaux

innovations artistiques), Ces influences ont créé un paysage architectural dynamique, reflétant les aspirations et les valeurs de l'époque.

Deuxièmement, la période étudiée témoigne d'une variété notable et d'une grande diversité en matière de styles architecturaux. On peut affirmer que le XIXe siècle était principalement influencé par le style néoclassique, jusqu'à la période postérieure aux années cinquante qui a vu émerger une tendance éclectique, rendant difficile l'attribution d'un style précis à un édifice donné. La fin du XIXe siècle et le début du siècle suivant ont été marqués par une transition vers la Modernité, notamment avec l'Art Nouveau et l'Art Déco.

Quant aux typologies architecturales, la période étudiée témoigne d'une riche diversité allant des palais et châteaux aux édifices religieux (cathédrales et églises), en passant par les édifices culturels (théâtres, musées, bibliothèques). Cependant, au début du XXe siècle, de nouvelles typologies architecturales ont commencé à émerger, telles que les édifices commerciaux (immeubles d'affaires, grands magasins et halls), les grands ouvrages (ponts, barrages, tunnels) et de nouvelles formes d'habitat (habitat social, villas).

Pour les matériaux de construction, en plus de l'utilisation continue des matériaux traditionnels tels que la pierre et la brique tout au long de la période étudiée, le XIXe siècle était caractérisé comme le siècle des métaux (fer, fonte), tandis que le XXe siècle a connu une évolution remarquable avec l'utilisation généralisée du béton armé.

Enfin, la rencontre avec les architectes et ingénieurs français du XIXe et du début du XXe siècle révèle la présence de figures éminentes. Parmi les architectes les plus connus du XIXe siècle, on compte Garnier, Labrouste, Viollet-le-Duc, et l'ingénieur Gustave Eiffel, célèbre pour ses structures métalliques emblématiques. Pour le XXe siècle, Auguste Perret se distingue au début du siècle, suivi de Le Corbusier dans les années suivantes, avec François Hennebique en tant qu'ingénieur catalyseur dans le développement des réalisations en béton armé.

En résumé, cette exploration de l'architecture française du XIXe et du début du XXe siècle a fourni des bases solides pour approfondir notre compréhension de l'architecture en Algérie pendant la période coloniale française. Les conclusions tirées de cette analyse serviront de guide précieux pour les chapitres à venir de notre thèse, où nous nous pencherons sur l'étude spécifique de l'architecture en Algérie et son contexte historique, social et culturel plus large.

## **Chapitre02 : l'héritage bâti du XIXe et au début du XXe siècle en Algérie**

## 1. Introduction

Le premier chapitre a succinctement présenté l'architecture du XIXe et du début du XXe siècle en France, explorant ses divers aspects tels que les styles architecturaux, les figures emblématiques de la construction, etc.

Le deuxième chapitre se penche sur cette architecture, mais cette fois-ci dans le contexte de l'Algérie colonisée par la France à cette époque. Cette section examine l'évolution architecturale, urbaine et territoriale de cette période charnière, marquée par la rencontre de deux cultures qui a profondément influencé la géographie du pays.

Nous débiterons par analyser la dynamique de l'évolution urbaine, depuis la prédominance du Génie militaire français jusqu'à la francisation des villes, mettant en évidence les transformations physiques et culturelles engendrées par la colonisation. Les protagonistes clés de cette métamorphose, tels que les ingénieurs, urbanistes et architectes, seront également au cœur de notre étude, révélant leur rôle crucial dans la redéfinition du territoire algérien.

En explorant les styles et typologies architecturaux florissants en Algérie au XIXe et au début du XXe siècle, nous décrypterons les influences croisées entre l'architecture européenne et les éléments locaux, donnant ainsi naissance à un langage visuel unique. Nous illustrerons cette fusion à travers des exemples variés provenant de différentes parties du contexte algérien.

Par ailleurs, nous examinerons les multiples facettes de l'architecture coloniale française en Algérie indépendante, revenant ainsi sur le concept du patrimoine bâti en Algérie que nous analyserons en étudiant la politique de patrimonialisation avec ses piliers majeurs.

## **2. L'évolution urbaine en Algérie pendant la colonisation française : de la domination du Génie à la francisation des villes**

Les premières décennies de la colonisation ont été marquées par la domination du service du Génie, chargé de l'adaptation des anciennes villes aux besoins émergents des colons. Cependant, à partir de 1840, la nature de la colonisation a évolué vers une colonie de peuplement (Picard, 1994), avec l'arrivée de colons français aspirant à prospérer en Algérie. Cette transition a entraîné une transformation rapide des zones urbaines et rurales, caractérisée par la création de nouvelles infrastructures et la construction de bâtiments afin de répondre aux exigences des colons et de favoriser leur sentiment d'appartenance (S. CHOUADRA et al., 2015). L'impact de cette transformation s'est également fait ressentir sur la population locale, qui s'est retrouvée marginalisée et exploitée par les colons. Le passage d'une occupation militaire à une colonie de peuplement a donc nécessité une intervention urbanistique à plusieurs niveaux.

Dans son exposé, M. Charles MONTALAND, architecte et inspecteur général adjoint des services d'architecture de l'Algérie, aborde diverses problématiques urbanistiques dans le contexte algérien. Il met en avant les défis liés à la circulation au sein des agglomérations, proposant la création de gares pour automobiles et le développement d'un réseau d'artères. Les quartiers résidentiels sont également mis en lumière, mettant en évidence l'absence de zones résidentielles et soulignant l'importance de préserver l'esthétique locale.

Les abords des villes nécessitent une restructuration, avec la suggestion de regrouper les transports lourds en dehors des zones urbaines. Les questions d'hygiène et d'assainissement, notamment les problèmes d'égouts, demandent des solutions telles que l'utilisation de fosses septiques. La question cruciale de l'eau potable est soulignée, avec des recommandations pour la construction de barrages et la désinfection de l'eau.

L'importance de l'esthétique et du respect de l'architecture locale est encouragée, tout comme les initiatives visant à soutenir les habitants indigènes et à promouvoir le tourisme. Malgré les difficultés financières, l'implication des municipalités dans l'élaboration de plans directeurs est encouragée pour surmonter ces défis urbains (MONTALAND, 1932).

Toutes ces initiatives, transformées en actions concrètes, ont significativement promu la francisation des villes algériennes de diverses manières. Par exemple, les autorités françaises ont attribué à Alger de nombreux éléments caractéristiques d'une capitale française en dehors de la métropole, comprenant des institutions intellectuelles, des centres culturels, et des édifices architecturaux imposants. La volonté de créer des institutions culturelles, des représentations monumentales du pouvoir, et des zones urbaines à l'image de la France a fortement marqué l'influence du centralisme français. Ces interventions successives ont donc joué un rôle significatif dans la francisation de l'Algérie, en la façonnant comme un symbole de la puissance française en Afrique du Nord (Jordi, 1998).

### **3. Les Acteurs de la Transformation Territoriale en Algérie : Ingénieurs, Urbanistes et Architectes au Service de la Colonisation**

En Algérie, divers acteurs ont participé aux projets de construction et d'infrastructure. D'abord, Les ingénieurs du Génie ont joué un rôle central, œuvrant à l'aménagement du territoire pour faciliter l'installation militaire, pacifier et défendre le pays. Par la suite, leur mission évoluait vers l'organisation du territoire pour accueillir les civils et stimuler l'exploitation économique de l'Algérie (Malverti, 1994). Leur tâche consistait à concevoir des villes confortables, adaptées au climat méditerranéen, et à élaborer un projet global englobant l'ensemble du pays. Cela incluait la création de villes, centres de colonisation, villages, fermes isolées, territoires de colonisation, découpage du sol en concessions, routes, et autres infrastructures.

Les ingénieurs des Ponts-et-Chaussées ont par la suite joué un rôle majeur dans l'implantation matérielle de la colonie, collaborant étroitement avec les ingénieurs du Génie. Leur mission englobait non seulement la réalisation d'infrastructures, mais aussi la mise en œuvre de projets d'urbanisme. Dotés d'une grande autonomie et de prises de responsabilités étendues, ils se sont investis dans des travaux civils, particulièrement dans la création de villes de colonisation et dans des projets architecturaux liés à la sphère civile et immobilière. De plus, leur champ d'action s'est élargi pour inclure de nouvelles activités de soutien technique, ravivant l'intérêt du ministère des Travaux publics pour l'outre-mer. Cela s'est concrétisé par des détachements au sein de bureaux d'études en Algérie, consolidant ainsi leur contribution à l'évolution du territoire colonial (Fredenucci, 2003).

Par la suite, le Service des bâtiments civils et de la voirie a été créé pour assumer la conception des édifices publics, des églises aux bâtiments administratifs, ainsi que la gestion des travaux d'urbanisation, en accord avec les besoins spécifiques de la colonie. Ce service était également chargé de la police de la voirie urbaine, de l'octroi des alignements aux particuliers, et de l'implantation des nouveaux centres de colonisation. Il constituait ainsi un acteur clé dans le développement et l'aménagement du territoire en Algérie. Ce service était structuré sur l'ensemble du territoire sous administration civile et était placé sous la supervision des architectes en chef des départements. Par ailleurs, une commission spéciale était chargée du recrutement des agents de ce service. De plus, le ministère de la Guerre, par le biais de la Commission des bâtiments civils, examinait et validait les projets architecturaux (Burth-Levetto, 1994).

### **3.1 Les architectes français en activité en Algérie**

L'organisation des services d'architecture en Algérie a traversé deux grandes périodes marquantes qui ont représenté un tournant dans ce domaine. La transition s'est opérée au cours de la décennie 1870, précisément entre 1872 et 1881. La première étape a été marquée par la suppression du service des bâtiments civils, mettant ainsi fin à l'influence des professionnels parisiens sur l'architecture en Algérie. La deuxième étape a été caractérisée par la création de l'École des beaux-arts d'Alger, favorisant la structuration du milieu professionnel local. Cette "élite" locale a alors partagé la responsabilité des projets publics et a pris en charge la réalisation d'un grand nombre de constructions pour des promoteurs privés (Claudine Piaton, 2016).

À cet égard, deux types d'architectes étaient présents. D'une part, il y avait les architectes employés par l'administration, souvent issus de l'École des beaux-arts de Paris. Ils se sont principalement concentrés sur les équipements publics de la colonie, répartis sur l'ensemble du territoire, tout en répondant moins à la demande privée à Alger.

D'autre part, les architectes-constructeurs, parfois autodidactes, étaient chargés de répondre à la demande privée. Entre 1895 et 1914, ils ont obtenu la plupart des commandes, tant privées que publiques, et ont été étroitement liés au milieu entrepreneurial et politique de la fin du XIXe siècle. Certains parmi eux assumaient également le rôle d'architectes-promoteurs.

### **3.2 Les Entreprises Françaises Actives en Algérie**

De nombreuses entreprises françaises ont joué un rôle actif dans le développement des infrastructures en Algérie, impliquées dans la construction de ports, de routes, de centrales thermiques, de bâtiments industriels, de logements militaires, de ponts et d'aérodromes. Parmi les entreprises les plus renommées, la Société anonyme pour la construction et l'entretien des routes (SACER) s'est distinguée en réalisant de nombreuses rues et avenues à Alger, Bône, Philippeville et Tizi-Ouzou.

La Compagnie d'entreprises électriques et de travaux publics a contribué à l'électrification de la ligne Bône-Oued Keberit en Algérie. La société Giros et Loucheur a laissé son empreinte en érigeant la centrale thermique de Hussein Dey entre 1899 et 1905. Par la suite, elle est devenue la Société générale d'entreprises (SGE) en 1908 et a acquis les Ciments de Rivet-Alger en 1913(Barjot, 2012).

Les frères Dussaud, une figure emblématique, ont réalisé divers projets en Algérie, notamment dans le domaine de la construction portuaire. En 1849, ils ont remporté l'adjudication pour la construction du port d'Alger, et cette collaboration a été renouvelée en 1851 et 1855. Leur contribution s'étend également à la construction des ports de Bône (actuellement Annaba) et de Philippeville (actuellement Skikda). Outre les travaux portuaires, les frères Dussaud ont été impliqués dans la construction de routes, de ponts et de bâtiments publics en Algérie. Par ailleurs, ils ont mis en place une usine d'acide chlorhydrique à Bab El Oued, utilisant des sulfures métalliques locaux pour la production d'acide(Bartolotti, 2015).

À partir du début du XXe siècle, deux agences majeures ont exercé une influence prédominante en Algérie : l'agence-entreprise Perret Frères et la société Hennebique. Elles se sont distinguées en travaillant sur des projets novateurs en béton armé. Hennebique, en particulier, a étendu ses concessions locales en Algérie, contribuant ainsi à son expansion exponentielle à l'échelle internationale(Vaillant, 2012).

Quant à Perret, la société a créé une filiale en Algérie tout en maintenant une correspondance suivie et étroite entre la filiale algérienne et l'entreprise parisienne. Ensemble, elles ont remporté de nombreux concours, appels d'offres et marchés de gré à gré(Peyceré, 2012).

## **4. Styles architecturaux du XIXe et au début du XXe siècle en Algérie (1830-1914)**

L'étendue des édifications érigées en Algérie au XIXe et au début du XXe siècle positionne la ville algérienne parmi les plus vastes conservatoires d'architecture outre-mer, caractérisé par une diversité de styles architecturaux.

### **4.1 Le style néo-classique**

Soutenue par l'Académie des beaux-arts, l'architecture imprégnée du classicisme européen a constitué le style architectural officiel de l'Empire français en Algérie au cours des premières décennies, comme le souligne Deluz (Deluz., 1988). Cela était particulièrement évident dans la construction de bâtiments officiels et des sièges du pouvoir. La Commission des Bâtiments Civils, établie en 1843 pour superviser les projets en Algérie, insistait également sur l'importance de préserver le style néoclassique en référence à l'architecture romaine utilisée par les Romains dans leurs colonies. Ainsi, ces structures sont agrémentées de décors reflétant un pouvoir dominant, mettant en avant ce que ce dernier considère comme le style du vainqueur.

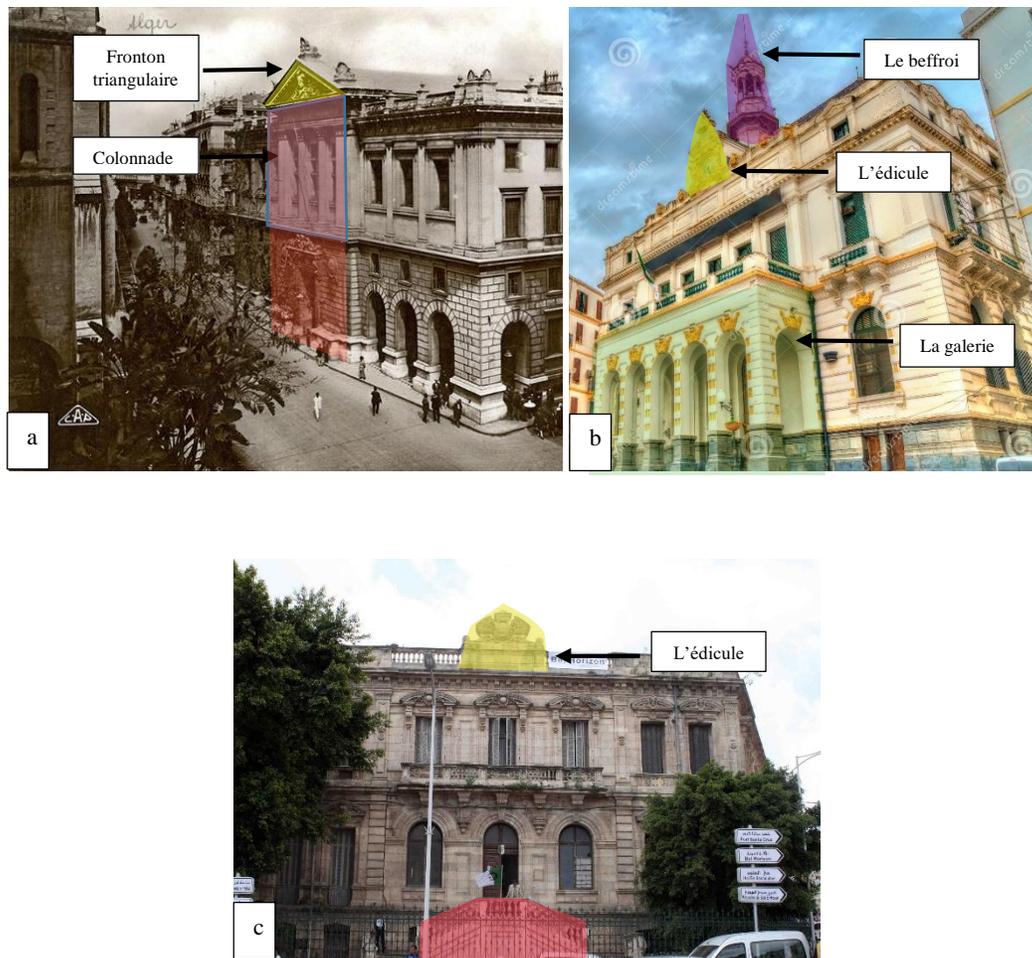
Le néoclassique était également employé dans la construction militaire et privée. Les façades néoclassiques, soumises à des règles strictes, se démarquaient des rues ordinaires où seule la réglementation de la voirie était appliquée (Claudine Piaton et al., 2016).

Il est aussi important de souligner que le style néoclassique peut être considéré comme le style officiel pendant tout le XIXe siècle, voire même une partie du XXe siècle en Algérie.

#### 4.1.1 Typologies et caractéristiques architecturales du style néoclassique

Comme mentionné précédemment, l'influence du style néoclassique est très marquée dans les édifices gouvernementaux en Algérie. À l'instar du palais de justice d'Alger (1843), distingué par un pavillon central orné d'un fronton triangulaire soutenu par une colonnade, l'hôtel de ville de Constantine (1895) se distingue également. Son pavillon central est caractérisé par une galerie abordant une arcade au rez-de-chaussée surmontée d'un balcon, couronné par un édicule (fronton) et un beffroi. L'ancienne préfecture d'Oran présente aussi une façade néoclassique composée de trois travées centrales richement décorées surmontées d'une balustrade et couronnée d'un édicule, avec un escalier à double volée donnant accès au rez-de-chaussée (CLAUDINE PIATON, 2021).

## Chapitre 02 : l'héritage bâti du XIXe et au début du XXe siècle en Algérie



L'architecture privée de ce style en Algérie était soumise à des réglementations spécifiques édictées par la Commission des Bâtiments Civils. Ces règles ont notablement influencé la disposition des façades et les caractéristiques des constructions. Les façades des immeubles à loyer (immeubles de rapport) se distinguaient par un rez-de-chaussée à arcades et deux à trois étages, où les seuls ornements sont constitués de cordons, de corniches et de chambranles de fenêtres, reflétant ainsi la rigueur des compositions néo-classiques.



Figure 2.2 Immeuble de rapport néoclassique sur la place des martyrs ; a) schéma de Colorossi A., Petruccioli A., at « Algérie, les signes de la permanence » EPAU 1993 ; b) photo de l'immeuble (Google, modifiée par l'auteure, 2024)

## 4.2 Le style Haussmannien

Tout comme Paris, les projets d'hausmannisation des villes algériennes sont davantage des initiatives urbanistiques que purement architecturales. Initiés à partir de 1860, avec l'arrivée du préfet Haussmann en Algérie, ces travaux ont adopté des axes rectilignes et des carrefours en étoiles, touchant diverses villes algériennes telles qu'Alger, Oran, Blida, Collo, Constantine, etc. (Salah, 2013). L'accent a été mis sur la construction d'immeubles de style haussmannien pour embellir les nouvelles rues et boulevards créés.

### 4.2.2 Typologies et caractéristiques architecturales du style Haussmannien

En évoquant le style architectural haussmannien en Algérie, on évoque immédiatement les immeubles de location prestigieux dont les façades présentent une disposition similaire au modèle haussmannien parisien (voir le chapitre précédent). Ces façades respectent rigoureusement les règles de taille, mais au fil du temps, le style évolue en incorporant des ornements plus élaborés tels que guirlandes et balustres (Claudine Piaton et al., 2016).

## Chapitre 02 : l'héritage bâti du XIXe et au début du XXe siècle en Algérie

Le boulevard de l'Impératrice Eugénie, actuellement Zirout Youcef à Alger, et le Boulevard Gallieni, actuellement Boulevard de la Soummam à Oran, sont des témoignages concrets des travaux du préfet Haussmann en Algérie, avec leurs immeubles représentatifs de cette tendance architecturale dite haussmannienne caractérisée par les balcons filants au premier étage et à l'attique.



Figure 2.2 immeuble haussmannien ; a) sur la rue Zirout Youcef ; b) sur le Boulevard de la Soummam ((Google, 2024)

Concernant l'architecture publique, les réalisations des années 1860 sont limitées, avec peu de grands édifices construits. L'avènement de la Troisième République ne provoque pas de rupture dans le domaine de l'architecture publique. Les grands équipements sont conçus par des architectes parisiens, adoptant un style classique Beaux-Arts.

### 4.3 L'éclectisme beaux-arts

De la fin du XIXe siècle au début du XXe siècle, l'architecture en Algérie se caractérise principalement par l'utilisation d'un langage formel inspiré du répertoire en vogue dans la métropole de l'époque. Cette approche se distingue par un éclectisme raisonné qui permet un choix libre au sein d'une palette de styles historiques adaptés à la société occidentale contemporaine de cette époque, tels que le style néo-grec, néo-classique et néo-renaissant (Oulebsir, 2004).

#### 4.3.1 Typologies et caractéristiques architecturales d'éclectisme beaux-arts

L'architecture éclectique se distingue par sa capacité à fusionner différents styles historiques pour produire une expression artistique moderne et adaptée aux conditions du présent (SOUICI and

## Chapitre 02 : l'héritage bâti du XIXe et au début du XXe siècle en Algérie

AZAZZA, 2021), a exercé une influence marquante sur la construction des édifices publics en Algérie, notamment grâce aux références éclectiques enseignées à l'École des Beaux-Arts.

Le paysage urbain subit une transformation significative avec l'introduction d'un nouveau règlement de voirie en 1895. Ce règlement autorise des saillies sur la rue, établit de nouvelles hauteurs pour les constructions, et contribue à une émergence de monumentalité. Les édifices érigés après 1895 se démarquent par l'incorporation de caractéristiques telles que des balcons autorisés, des encorbellements, et l'utilisation d'oriels.

L'hôtel de ville d'Annaba anciennement Bône (1884-1888), illustre de manière exemplaire l'éclectisme architectural. La structure principale du bâtiment se présente sous la forme d'un pavillon central comportant, au rez-de-chaussée, une galerie d'arcades soutenue par des colonnes d'ordre ionique. Au-dessus, s'élève un étage à fenêtres à meneaux, caractéristiques de la Renaissance, avec un balcon d'honneur situé au-dessus de l'entrée principale. Les deux ailes latérales, identiques, abritent des ouvertures plus larges que celles du centre, et elles sont encadrées par des niches.

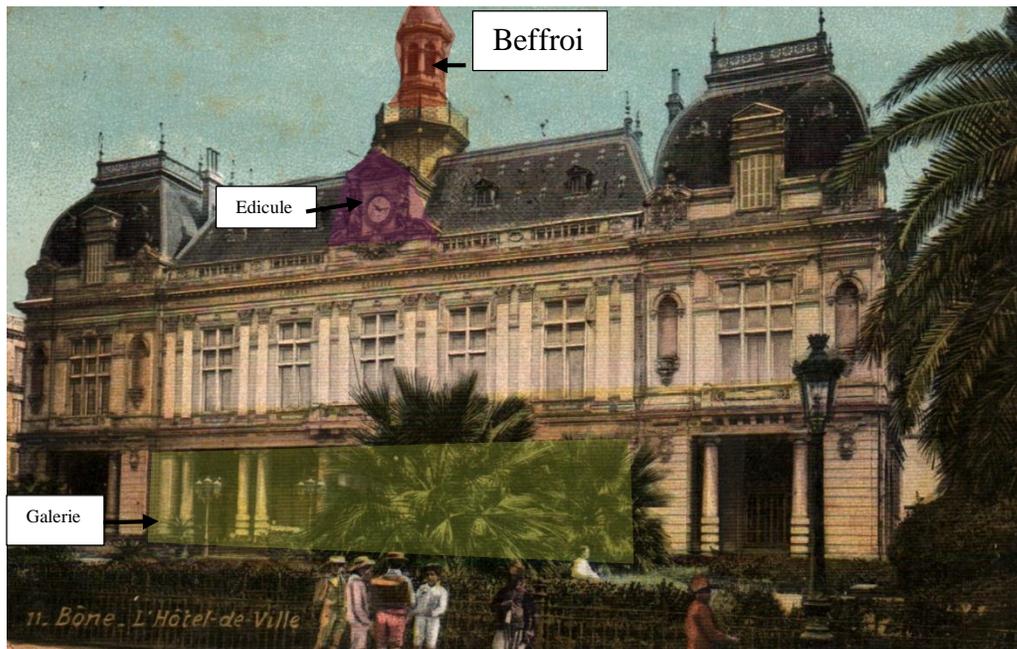


Figure 2.3 la façade éclectique de l'Hôtel de ville d'Annaba (Google, modifiée par l'auteure, 2024)

En ce qui concerne l'habitat éclectique, l'immeuble de rapport ancienne maison Imbert (1895), érigé le long du boulevard national (Maata-Mohammed-el-Habib), illustre admirablement ce style éclectique. Sa particularité réside dans le rythme et la configuration de ses balcons, ainsi que dans

ses éléments décoratifs moulés. Les deux façades de l'immeuble comprennent cinq travées avec des balcons à chaque étage, caractérisés par des motifs végétaux sur consoles en ciment, des demi-balcons avec des garde-corps en ferronnerie, et des balcons arrondis avec balustres.



Figure 2.4. L'immeuble de rapport (ancienne maison Imbert), Oran (Claudine Piaton et al., 2016)

#### 4.4 L'hybridation des styles et la naissance du style néo-mauresque

Le mouvement en question se démarque par son caractère hybride, fusionnant les influences des cultures arabes locales avec une interprétation de l'architecture française. Cette synergie a ensuite donné naissance à la tendance néo-mauresque, laissant ainsi une marque indélébile sur une vaste portion du paysage urbain algérien à l'aube du XXe siècle (Lamia, 2022).

C'est principalement le gouverneur Jonnart qui adopte le style néo-mauresque à tel point qu'il en fait vers 1905 un style d'État, et il sera même ultérieurement désigné sous le nom de "style Jonnart". (Oulebsir, 2003)

##### 4.4.1 Typologies et caractéristiques architecturales du style néo-mauresque

Ce style se caractérisait par l'adoption de la structure européenne tout en intégrant une esthétique mauresque, cependant, il se démarque de son prédécesseur par la mise en avant et la révélation de ses façades qui étaient auparavant dissimulées. Les villes ont vu émerger de nombreux édifices de ce style composite, comprenant des équipements, des immeubles et de nombreuses villas. Les

## Chapitre 02 : l'héritage bâti du XIXe et au début du XXe siècle en Algérie

éléments architecturaux utilisés dans les constructions néo-mauresques sont extrêmement diversifiés et ne sont pas exclusivement propres à cette forme architecturale, car ils ont été empruntés à l'architecture mauresque avant d'être adaptés à des usages européens. La combinaison de ces éléments confère à ces constructions une identité architecturale singulière. Parmi ces éléments, on retrouve des éléments caractéristiques de l'arabisation tels que le minaret, la coupole, le patio, le balcon, ainsi que des ouvertures en forme d'arcs outrepassés, etc.

Les édifices publics représentatifs du style néo-mauresque varient entre les médersas, les postes, les gares, les préfectures, les hôtels de villes, les palais....

La médersa de Tlemcen (1905) a joué un rôle fondateur dans le développement de l'orientalisme français dédié aux régions du Maghreb. Ornée d'une magnifique façade inspirée du mihrab de la grande mosquée, cet édifice présente des arabesques en mosaïques de faïence aux nuances variées, accompagnées d'une vaste cour centrale pavée de marbre.



Figure 2.5 La médersa de Tlemcen (Google,2024)

Le casino de Biskra (1892-1898) constitue un autre exemple de l'architecture néo-mauresque en Algérie. Il se distingue par une entrée monumentale en plein cintre outrepassé, ornée de céramiques, et encadrée par deux colonnes torsadées surmontées de chapiteaux mauresques. Au sommet de cette entrée s'élève une grande coupole à huit lunettes en encorbellement. Les baies du casino sont encadrées par différents types d'arcs tels que le plein cintre outrepassé, le fer à cheval, le bombé, et le surbaissé. L'ornementation se caractérise par des motifs abstraits et naturalistes,

ainsi qu'un vocabulaire décoratif clair comprenant des corniches, des bandeaux, des colonnes, et des frises.



Figure 2.6 Casino néo-mauresque, Biskra (Google, 2024)

#### 4.5 Transition Architecturale: Entre Néo-Mauresque et Mouvement Moderne

Pendant la première décennie du XXe siècle en Algérie, un débat animait le domaine de l'architecture, opposant le style néo-mauresque à l'émergence du mouvement moderne. Georges Guiauchain suscitait des interrogations sur les limites de l'architecture mauresque et les choix de références architecturales. Dès 1909, il mettait en garde contre la simple imitation de motifs préexistants, soulignant ainsi les risques de créer des pastiches honteux. (Aiche, 2017). En même temps, L'Art nouveau s'est répandu en Europe entre 1890 et 1925, offrant une alternative à l'industrialisation rigoureuse des arts. Il symbolisait la nostalgie de la nature, préconisant le retour à l'élégance des formes florales et animales, aux lignes sinueuses et dynamiques, ainsi qu'aux couleurs charmantes qui conféraient à la façade une flexibilité extrême. Il a également été introduit en Algérie.

##### 3.5.1 Typologies et caractéristiques architecturales du style art nouveau

L'Art nouveau est véritablement un style artistique en mouvement, se distinguant par l'utilisation de lignes entrelacées, de volutes et de torsades (Christophe, 2005).

## Chapitre 02 : l'héritage bâti du XIXe et au début du XXe siècle en Algérie

Sur les façades de style Art nouveau, les balcons sont généralement surchargés en fer forgé. La façade arbore également le coup de fouet, des motifs floraux, et s'inspire constamment de la nature. Le traitement d'angle est souvent caractérisé par des bow-windows richement décorés ou des baies singulières encadrées par des ornements gracieux.

L'immeuble de rapport (Figure 2.7), situé sur la rue Larbi-Ben-M'Hidi, présente une façade qui s'inspire du style Art nouveau. On y trouve des motifs végétaux dans les dessins des baies de la travée d'angle, ainsi que dans la céramique et la ferronnerie des balcons et de la cage d'escalier. Les portes des deux entrées se distinguent par leur encadrement galbé aux courbes et contrecourbes typiques, tandis que les vantaux en bois sculptés arborent des poignées et une ferronnerie d'inspiration végétale.



Figure 2.7 Immeuble de rapport du style art nouveau, Alger (Google,2024)

### **5. Les multiples facettes de l'architecture coloniale française en Algérie indépendante**

En Algérie indépendante, l'architecture héritée de la période coloniale française se voit souvent affublée de diverses appellations en lien avec son statut, sa nature ou son utilisation. Les biens

## Chapitre 02 : l'héritage bâti du XIXe et au début du XXe siècle en Algérie

immobiliers, comprenant des immeubles, des villas, des appartements personnels et des fermes, abandonnés par les colons français lors de leur départ d'Algérie après l'Indépendance, étaient qualifiés de "biens-vacants", relevant de la propriété de l'État conformément à l'ordonnance 62.20 du 24 août 1962 (24 août 1962).

L'architecture coloniale est également connue sous le nom d'Héritage Bâti Colonial, soulignant son caractère de legs transmis à travers le temps<sup>1</sup>. Cette appellation se concentre spécifiquement sur les structures architecturales héritées de l'époque coloniale.

Une autre dénomination, l'Architecture d'Outre-mer, qui représente le reflet tangible du pouvoir colonial français dans les territoires d'outre-mer. Elle incarne et impose la présence ainsi que l'autorité de la France, tout en diffusant sa culture et son style de vie en Algérie. De surcroît, l'architecture française d'outre-mer a joué un rôle majeur dans l'établissement de structures administratives, politiques et sociales qui ont contribué à l'organisation et à la gestion de l'Algérie colonisée. Elle s'est également révélée être un instrument de contrôle et de domination, symbolisant la supériorité et la puissance coloniale (Dimier, 2005).

En examinant donc ce cadre architectural, il est apparu crucial de privilégier en premier lieu la notion d'"héritage". Cette approche engage à prendre en compte tous les aspects et à adopter une perspective distante lors de la phase d'étude scientifique vis-à-vis du legs en question.

Aujourd'hui, cette architecture représente en Algérie un héritage durable, contribuant de manière significative à façonner l'identité et le paysage culturel des villes algériennes. Il a semblé important ici d'utiliser en premier la notion « d'héritage », une notion qui implique de tout considérer et de prendre de la distance vis-à-vis d'un legs lors de la phase d'étude scientifique.

Elle a exercé une influence marquante sur les modes de vie, les pratiques sociales et les représentations esthétiques, laissant ainsi une empreinte profonde dans ces villes.

En explorant l'impact significatif de l'héritage bâti colonial en Algérie, il devient évident que ces édifices ne sont pas simplement des témoins d'une ère révolue, mais plutôt des contributeurs actifs

---

<sup>1</sup> Selon le dictionnaire Larousse ([www.larousse.fr](http://www.larousse.fr))

à la trame culturelle du pays. Cette constatation nous amène naturellement à aborder la question cruciale du patrimoine bâti en Algérie.

## **6. Le patrimoine bâti en Algérie**

### **6.1 Origine de l'émergence du Patrimoine Architectural en Algérie**

Les missions scientifiques et les découvertes archéologiques, manifestées par les fameux relevés et dessins d'Amable Ravoisié<sup>2</sup>, d'Edmond Duthoit<sup>3</sup> et d'Albert Ballu, ainsi que les photographies d'Adolphe Delamare, ont été à l'origine de l'introduction de la notion de patrimoine et du développement d'une conscience patrimoniale en Algérie au XIXe siècle.(Nafa and Koumas, novembre 2003). Initialement axés sur les vestiges antiques, principalement d'origine romaine, comme en témoignent les travaux de Ravoisié, les efforts se sont élargis avec les travaux d'Edmond Duthoit, marquant une étape importante dans la découverte et la reconnaissance de l'art mauresque. Ces travaux ont également contribué à ouvrir le monde artistique français à cet art(Oulebsir, 1994).Cependant, ce n'est qu'à partir de 1870, avec la départementalisation de l'Algérie, que des préoccupations relatives à la conservation et à la sauvegarde des objets d'art, notamment des monuments historiques, ont commencé à émerger.

En synthèse, l'Algérie a vu émerger une appropriation des dimensions culturelle et historique du pays grâce aux fouilles archéologiques, aux dessins et aux relevés architecturaux, conférant ainsi une nouvelle signification au patrimoine architectural régional.

### **6.2 La politique de la patrimonialisation en Algérie indépendante**

Suite à l'indépendance, même avec les impératifs pressants de reconstruire un pays dévasté par la guerre, l'Algérie est confrontée à la nécessité de gérer le grand nombre de monuments et de sites historiques à sa disposition. Dans cette optique, la politique de patrimonialisation en Algérie

---

<sup>2</sup> Amable Ravoisié, Amable Ravoisié était un architecte qui a participé à l'Exploration Scientifique de l'Algérie dans les années 1840, 1841 et 1842. Il a dessiné plus de 700 planches des monuments de l'Algérie, principalement des monuments antiques. Formé à l'École des Beaux-Arts de Paris, son travail a contribué à la définition du patrimoine architectural en Algérie.

<sup>3</sup> Edmond Duthoit, a été envoyé en mission par l'administration des Beaux-Arts en 1872 pour dessiner les édifices arabes de l'Algérie, en particulier de la ville de Tlemcen. Il a également effectué des missions fructueuses à Chypre, au Liban, en Syrie, à Jérusalem, Constantinople, Athènes, et en Sicile. Il a été le premier architecte en chef des Monuments historiques de l'Algérie, et son approche a eu des répercussions considérables sur la définition du patrimoine architectural en Algérie.

indépendante repose sur trois piliers majeurs : la législation, les outils de protection adoptés, et les divers acteurs.

### 6.2.1 Le cadre législatif de la politique patrimoniale en Algérie

À l'aube de l'indépendance, l'État algérien promulgue la loi 62-157 du 31 décembre 1962, qui reconduit la loi française du 2 mai 1930 relative aux monuments historiques, en adaptant ses dispositions non contraires à la souveraineté algérienne. Cependant, l'application de cette loi n'était pas significative compte tenu des priorités accordées aux grands projets de développement du pays.

Ce n'est donc qu'à partir de 1967, qu'une série de textes juridiques est venue définir la politique en matière de protection et de mise en valeur des monuments et sites historiques en Algérie. Les deux principaux textes législatifs de l'Algérie indépendante sont l'ordonnance 67-281<sup>4</sup> du 20 décembre 1967, relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels et la loi 98-04<sup>5</sup> du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel.

Commençant par l'ordonnance 67-281( 20 décembre 1967), relative exclusivement aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels, elle a établi dans ce contexte quatre modes de protection pour les sites archéologiques, à savoir: le classement définitif, l'inscription sur la liste d'inventaire, l'expropriation par cause d'utilité publique et enfin le droit de préemption de l'état.

Cependant, cette approche d'identification et de classement en tant que mesure de préservation a été inefficace dans son application sur le terrain. Cela est dû au fait que le sens de la préservation et de la mise en valeur des monuments et des sites historiques n'a pas été pleinement assimilé.

En abordant la loi 98-04(15 juin 1998), qui marque une avancée notable dans la valorisation du patrimoine en explorant des thématiques inédites jusque-là non envisagées, cette loi vient compléter et remplacer les dispositions de l'ordonnance précédente. Elle offre une perspective novatrice sur la notion de patrimoine.

L'article 2 de la loi 98-04 stipule que « sont considérés comme patrimoine culturel de la nation tous les biens culturels immobiliers, immobiliers par destination et mobiliers existant sur et dans le sol

---

<sup>4</sup> Voir : <https://www.joradp.dz/FTP/Jo-Francais/1968/F1968007.pdf>

<sup>5</sup> Voir : <https://wipolex-res.wipo.int/edocs/lexdocs/laws/fr/dz/dz055fr.pdf>

## Chapitre 02 : l'héritage bâti du XIXe et au début du XXe siècle en Algérie

des immeubles du domaine national, appartenant à des personnes physiques ou morales de droit privé, ainsi que dans le sous-sol des eaux intérieures et territoriales nationales légués par les différentes civilisations qui se sont succédées de la préhistoire à nos jours. »

Les biens immobiliers, selon la loi 98-04, comprennent :

- a) Les monuments historiques sont définis comme des créations architecturales, qu'elles soient isolées ou regroupées, reflétant une civilisation spécifique, une évolution marquante, ou un événement historique. Cette catégorie englobe diverses formes d'œuvres monumentales telles que l'architecture, la peinture, la sculpture, l'art décoratif, ainsi que la calligraphie arabe. Elle englobe également des édifices ou ensembles monumentaux associés à des contextes religieux, militaires, civils, agricoles ou industriels. Les structures remontant à l'époque préhistorique, les monuments funéraires, les cimetières, les grottes, les abris sous-roche, les peintures et les gravures rupestres sont également inclus. De plus, cette catégorie comprend les monuments commémoratifs, les structures ou éléments isolés ayant des liens avec des événements majeurs de l'histoire nationale.
- b) les sites archéologiques, Sont caractérisés en tant qu'espaces construits ou non construits dépourvus de fonction active, témoignant des actions de l'homme ou des interactions entre l'homme et la nature, incluant les sous-sols associés, et présentant une valeur historique, archéologique, religieuse, artistique, scientifique, ethnologique ou anthropologique. Tels que les sites archéologiques de Timgad, Djemila, Tipaza
- c) Les ensembles immobiliers urbains ou ruraux, tels que les casbahs, médinas, ksours, villages et agglomérations traditionnels, se caractérisent par leur prédominance en zone d'habitat. Du fait de leur homogénéité, unité architecturale et esthétique, ces ensembles présentent un intérêt historique, architectural, artistique ou traditionnel justifiant ainsi leur protection, restauration, réhabilitation et mise en valeur.

### 6.2.2 Les mesures de protection du patrimoine en Algérie

Les biens immobiliers susmentionnés, indépendamment de leur statut juridique, peuvent être assujettis à l'un des régimes de protection, en fonction de leur nature et de la catégorie à laquelle ils sont rattachés.

- a) Le classement, en vertu de l'Article 16 de la loi 98-04, est une mesure de protection permanente. Le ministre de la culture émet un arrêté d'ouverture d'instance de classement, qui est ensuite publié dans le Journal Officiel de la République Algérienne et affiché pendant deux mois au siège de la commune où se trouve le monument. Cet arrêté doit préciser la nature et la localisation du bien culturel, délimiter la zone de protection, spécifier l'étendue du classement, déclarer la nature juridique du bien, identifier les propriétaires, fournir les sources documentaires et historiques, ainsi que les plans et photos. En outre, il doit énoncer les servitudes et obligations conformément à l'Article 18/02 de la loi 98-04. Pour les sites archéologiques, un plan de protection et de mise en valeur est élaboré, conformément aux dispositions légales (PPMVSA).
- b) L'inscription sur la liste d'inventaire supplémentaire, les biens culturels immobiliers, dont la préservation est souhaitée en raison de leur importance dans les domaines de l'histoire, de l'archéologie, des sciences ethnographiques, de l'anthropologie, de l'art ou de la culture, et qui ne justifient pas un classement immédiat, peuvent être consignés dans l'inventaire supplémentaire selon l'Article 10 de la loi 98-04. L'inscription sur cette liste est décidée par arrêté du ministre chargé de la culture, soit de sa propre initiative, soit à la demande de toute personne intéressée, après consultation de la commission nationale des biens culturels, conformément à l'Article 11 de la loi 98-04. Cependant, tout bien culturel immobilier inscrit sur la liste d'inventaire supplémentaire et qui n'est pas classé dans les dix ans suivant son inscription sera retiré de ladite liste.
- c) La création de secteurs sauvegardés pour les ensembles immobiliers urbains ou ruraux mentionnés ci-dessus est réalisée au moyen d'un décret conjoint des ministres en charge de la culture, de l'intérieur, des collectivités locales, de l'environnement, de l'urbanisme et de l'architecture. Les collectivités locales ou les associations ont la possibilité de soumettre des propositions de secteurs sauvegardés au ministre de la culture. La mise en place de ces

secteurs est soumise à l'avis de la commission nationale des biens culturels, conformément à l'article 42.

Ces secteurs sauvegardés sont également pourvus d'un plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur qui fait office de plan d'occupation des sols (PPSMVSS).

### 6.2.2 Les instruments indirects

#### a) PDAU et POS

Le Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (PDAU) est l'outil principal de planification urbaine en vigueur dans notre pays. Sa mission consiste à organiser et à réglementer l'utilisation des sols en vue de leur affectation à la construction dans les agglomérations urbaines. Il a notamment pour responsabilité de définir le périmètre d'intervention du Plan d'Occupation des Sols (POS), un instrument d'exécution qui précise la nature, la destination et les conditions d'implantation des constructions autorisées ou interdites. À l'intérieur du POS, sont délimitées des zones d'interventions (ZI) et des zones à protéger (ZAP), parmi lesquelles figurent celles présentant un intérêt historique et culturel particulier.

Ces deux outils complémentaires considèrent souvent les "sites culturels" de manière isolée, sans tenir compte de leur environnement. Ils sont conçus comme des modèles standards applicables à toutes les agglomérations et ne sont pas adaptés aux territoires riches en patrimoine.

En Algérie, la planification urbaine relève du département ministériel chargé de l'urbanisme, tandis que la préservation des vestiges historiques relève du département ministériel chargé de la culture. Malheureusement, il est courant que les services de la culture ne soient consultés pour émettre des réserves qu'après l'établissement des plans d'aménagement. Ainsi, leur contribution à la préservation du patrimoine intervient souvent après coup, alors qu'elle devrait être intégrée dès les premières étapes de planification. Il est crucial de trouver un équilibre entre les exigences du développement urbain et les impératifs de préservation du patrimoine, mais la réalité montre souvent des écarts entre les deux.

#### b) Le permis de construire

Le permis de construire, tel que défini dans le Décret exécutif N° 91-175 du 28 Mai 1991, peut être octroyé, refusé, ou assorti de réserves et de prescriptions. Ces réserves peuvent être imposées si les projets de construction :

## Chapitre 02 : l'héritage bâti du XIXe et au début du XXe siècle en Algérie

- compromettent la conservation ou la mise en valeur d'un site ou d'un vestige archéologique par leur localisation,
  - portent atteinte au caractère ou à l'intérêt des lieux avoisinants, que ce soit par leur emplacement, leurs dimensions ou leurs aspects extérieurs, affectant ainsi les paysages naturels et urbains ainsi que les perspectives des monuments.
- c) Le permis de démolir

Le Décret exécutif n° 91-176 du 28 Mai 1991 précise que si un bien culturel est soumis à la législation en vigueur en matière de protection des monuments et des sites historiques, sa réparation ou sa démolition ne peut être ordonnée par le président d'APC sans se conformer aux conditions prévues par la législation et la réglementation applicables.

Cependant, en cas de péril imminent, après avoir averti le propriétaire, le président de l'APC consulte ses services techniques dans les 24 heures suivant le constat. Si le rapport de ces derniers confirme l'urgence de la situation, le président de l'APC prend des mesures provisoires pour assurer la sécurité, notamment en ordonnant l'évacuation de l'immeuble.

### 6.3.4 Les acteurs de la patrimonialisation en Algérie

La patrimonialisation en Algérie s'appuie sur un cadre légal impliquant divers acteurs dans la conservation, la protection et la valorisation du patrimoine culturel du pays. À l'indépendance, la sous-direction des beaux-arts dépendait du ministère de l'Éducation nationale. Depuis, l'État algérien a attribué des rôles spécifiques à différents intervenants, qu'ils relèvent du secteur gouvernemental, scientifique ou de la société civile.

- a) Les acteurs gouvernementaux représentent les diverses institutions étatiques, telles que la présidence, les différents ministères, les Assemblées Populaires de Wilaya (APW) et les Assemblées Populaires Communales (APC). Parmi celles-ci, le ministère de la Culture joue un rôle fondamental dans le domaine de la patrimonialisation. Sous son égide, deux directions ont été établies : la Direction de la Conservation et de la Restauration du Patrimoine Culturel, ainsi que la Direction de la Protection Légale des Biens Culturels et de la Valorisation du Patrimoine Culturel. Par la suite, on trouve les Directions de la Culture, suivies par l'Office National de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels

Protégés, qui a succédé à l'Agence Nationale d'Archéologie et de Protection des Sites et Monuments Historiques à partir de 2005.

- b) Les acteurs scientifiques, à ce niveau, se réfèrent aux institutions étatiques organisées en bureaux d'études, chargées de la conception des plans et des relevés, ainsi que de la supervision des opérations d'intervention sur le terrain, telles que la réhabilitation, la restauration, etc. Parmi ces structures, citons le Centre National de Recherche Archéologique (CNRA), le Centre National de Recherche Préhistorique, Anthropologique et Historique (CNRPAH), le Centre National des Manuscrits, et d'autres encore.
  
- c) Les intervenants de la société civile, matérialisés par des associations à vocation culturelle créées suite à l'autorisation de la vie associative par la loi 90-31, jouent un rôle crucial dans la préservation des biens culturels. Ces associations s'engagent activement dans la défense du patrimoine culturel, et peuvent même entreprendre des travaux d'entretien et de restauration de petite envergure. Parmi ces associations, on peut citer le Comité de Sauvegarde de la Casbah d'Alger, l'Association Bel Horizon d'Oran, l'Association El Mouahidia à Tlemcen, et bien d'autres encore.

En consultant le site officiel du ministère de la culture<sup>6</sup>, on découvre que l'Algérie compte environ 398 sites et monuments historiques classés sur son territoire, avec 443 autres répertoriés sur la liste d'inventaire supplémentaire. En outre, il recense 64 sites naturels, 5 parcs culturels et 22 secteurs sauvegardés. Cependant, parmi ces derniers, peu de bâtiments appartiennent à la période coloniale. Ceux qui sont inscrits sont en réalité répertoriés comme relevant de la période moderne. Bien qu'ils bénéficient du statut de monuments nationaux, ces bâtiments ne font l'objet d'aucune mesure spéciale de protection ou de conservation (Oulebsir, 2004), contrairement aux édifices portant ce statut.

---

<sup>6</sup>Selon la liste : [Les Biens culturels classés \(m-culture.gov.dz\)](http://m-culture.gov.dz)

## 7. Conclusion

Au terme de ce chapitre, il nous paraît opportun de revenir sur quelques acquis essentiels à savoir :

Tout d'abord, la colonisation française de l'Algérie a débuté de manière exclusivement militaire. Les premières actions entreprises consistaient en la destruction des structures existantes afin de permettre l'installation des troupes militaires, ainsi que la réalisation de travaux de fortification. Par la suite, la nature de la colonisation a évolué vers une colonisation de peuplement, avec pour objectif la francisation des villes algériennes. Ce processus a été façonné par diverses forces.

Les ingénieurs, urbanistes et architectes ont joué un rôle crucial dans cette transformation. Leurs interventions ne se limitaient pas à des aménagements physiques simples, mais ont profondément influencé la vie quotidienne et la société dans leur ensemble.

Deuxièmement, cette volonté de faire de l'Algérie une extension de la métropole a favorisé l'introduction des styles architecturaux en vogue en France pendant cette période. Cela a débuté avec le néoclassicisme, utilisé pour exprimer à travers les réalisations architecturales le pouvoir et la force du colonisateur. Ensuite, le style haussmannien a régénéré les villes algériennes à partir de 1860, lors de la visite de Napoléon III en Algérie, dans la même perspective qu'il avait élaborée en France.

Par la suite, le style introduit par le gouverneur Jonnart a associé la structure européenne tout en intégrant une esthétique mauresque, créant ainsi une sorte d'hybridation qui a conduit à la naissance du style néo-mauresque. Enfin, l'émergence du style Art Nouveau au début du XXe siècle, en parallèle avec le contexte français, a laissé des vestiges remarquables dans certains immeubles en Algérie. Les styles architecturaux qui ont émergé au cours de cette période témoignent d'une fusion entre deux mondes, symbolisant un mariage harmonieux entre les éléments européens et les richesses locales. Cette fusion créative a donné naissance à un langage visuel unique, révélant la complexité des influences et des échanges culturels.

Troisièmement, l'ère postcoloniale a engendré de nouveaux défis et opportunités dans le domaine de l'architecture en Algérie. L'exploration des diverses facettes de l'architecture du XIXe et du

## Chapitre 02 : l'héritage bâti du XIXe et au début du XXe siècle en Algérie

début du XXe siècle dans une Algérie indépendante, préférentiellement désignée sous le terme d'héritage bâti, nous a conduit à nous pencher attentivement sur le patrimoine bâti dans le contexte algérien. Nous avons également examiné les fondements de la politique de patrimonialisation, comprenant les textes législatifs, les mesures de protection du patrimoine, ainsi que les acteurs responsables de ce processus.

Nous avons constaté l'exclusion des ensembles urbains de la période coloniale, qui ne sont pas inclus dans les périmètres sauvegardés. En effet, la loi se réfère uniquement aux ensembles historiques traditionnels tels que les Médinas et les Ksour. Cette situation témoigne d'un malaise de l'Algérie face à son histoire et expose le patrimoine colonial à diverses dégradations (Khouadjia, 2016). Cette situation a stimulé le débat concernant la patrimonialisation de l'héritage bâti de la période coloniale en Algérie, débat que nous approfondirons dans le chapitre suivant.

**Chapitre03 : L'héritage bâti du XIXe et début du  
XXe siècle : Entre reconnaissance patrimoniale et  
déli**

## 1. Introduction

De nos jours, la préservation du patrimoine architectural est reconnue comme un enjeu crucial dans la société moderne, suscitant un intérêt croissant pour l'architecture des XIXe et XXe siècles. Dans les années 1960, l'idée d'accorder un statut spécifique à cette architecture émerge, en France, avec un accent particulier sur l'identification des édifices à préserver. À partir des années 1980, cette architecture contemporaine intègre les "Nouveaux Patrimoines", bénéficiant d'un traitement administratif similaire à celui du patrimoine ethnologique ou industriel (Bernard, 2012).

Cependant, lorsque cette production architecturale émane d'un pays colonisateur, sa reconnaissance et sa valorisation suscitent des controverses idéologiques. La préservation de l'héritage architectural colonial présente des défis complexes, étant souvent associée à une réhabilitation du "colonialisme" et à des tensions politiques. Selon l'analyse de l'historienne d'architecture Rossmalen, la discussion entourant cette architecture met davantage l'accent sur son contexte politique que sur ses valeurs intrinsèques, entravant ainsi la recherche de solutions (ROOSMALEN, 2006).

Dans ce chapitre, en poursuivant la démarche entamée dans le chapitre précédent, notre objectif est de :

- Clarifier la réalité de la patrimonialisation de l'héritage bâti colonial dans le bassin méditerranéen (le Maroc, la Tunisie, l'Égypte).
- Examiner de manière approfondie la problématique entourant la patrimonialisation de l'héritage bâti colonial du XIXe et du début du XXe siècle en Algérie, en se basant sur les diverses recherches menées dans cette perspective.
- Passer en revue les études consacrées à ce cadre bâti au niveau de la ville de Sétif.

En examinant attentivement les approches les plus appropriées pour analyser ce contexte architectural, nous serons en mesure de déterminer notre position épistémologique. Cela nous permettra ensuite de choisir les méthodes de recherche les plus efficaces pour atteindre nos objectifs spécifiques et répondre à notre hypothèse de recherche.

## **2. La réalité de la patrimonialisation de l'héritage bâti colonial dans le bassin méditerranéen**

Au fil des dernières décennies, les nations du bassin méditerranéen, en particulier celles du sud, ont observé une intensification des travaux de recherche portant sur l'héritage architectural colonial hérité de la période de domination européenne. Néanmoins, la préservation de ce patrimoine s'avère être une problématique complexe, étroitement liée à des dilemmes politiques et à la perception du colonialisme, entraînant ainsi des débats entre chercheurs.

Certains chercheurs, à l'instar de Myriam Bacha, défendent le patrimoine local. Elle soutient que dans le Maghreb, un important mouvement dans le domaine de l'architecture contemporaine s'est développé en s'inspirant des modèles de l'architecture traditionnelle et du patrimoine local. Bacha souligne que, bien que toute la production architecturale des XIXe et XXe siècles ne fasse pas nécessairement référence au passé maghrébin, de nombreux architectes ont activement intégré l'héritage culturel et historique du Maghreb en concevant une part significative de l'architecture contemporaine à partir des modèles de l'architecture traditionnelle et du patrimoine local. Elle mentionne également des exemples de maîtres-d'œuvre qui revendiquent explicitement leur inspiration tirée du patrimoine "national"(BACHA, 2011).

Parallèlement, de nouveaux projets ont émergé dans ce contexte, contribuant à une vision décentrée et élargie de l'architecture et de la ville des XIXe et XXe siècles en Méditerranée, à l'instar du projet "Patrimoines partagés" expliqué par Mercedes Volait à travers son article « **Patrimoines partagés : un regard décentré et élargi sur l'architecture et la ville des XIXe et XXe siècles en Méditerranée** » (Volait, 2005). Selon Mercedes Volait, Ce projet propose une approche novatrice remettant en question les notions conventionnelles liées à l'architecture coloniale et au patrimoine en Méditerranée. En mettant en lumière la diversité des influences locales, des acteurs et des dynamiques, le projet déconstruit l'idée préconçue que l'architecture coloniale reflète uniquement des modèles européens. Il souligne les processus de domestication locale de la modernité européenne, mettant en évidence les interactions entre les modèles importés et les formes d'expression locales. L'approche cosmopolite du terrain local met en avant la pluralité des acteurs impliqués, remettant en question la notion d'une simple imposition unilatérale des modèles européens.

De plus, le projet explore les influences croisées et les circulations transnationales des idées, des modèles et des professionnels à travers la Méditerranée, révélant les effets de retour des influences. Cette approche décentrée encourage à repenser les catégories établies telles que "architecture coloniale" et "patrimoine national", mettant en avant la complexité, la diversité et les échanges qui ont caractérisé la production architecturale et patrimoniale dans la région méditerranéenne. En remettant en question les normes établies, elle ouvre la voie à une compréhension plus nuancée et inclusive de ces réalités complexes.

### **2.1 La question de la patrimonialisation de l'héritage bâti colonial au Maroc**

Le Maroc, comme d'autres pays du bassin méditerranéen, a été placé sous le protectorat français, laissant derrière lui un cadre bâti hérité de cette époque qui devient aujourd'hui le terrain de querelles idéologiques.

Dans son article intitulé « **Le paradoxe de la construction du fait patrimonial en situation coloniale. Le cas du Maroc** »(Arrif, 1994), Abdelmajid Arrif, à travers l'analyse de la construction coloniale du fait patrimonial pendant les trente premières années du protectorat dans les médinas marocaines, souligne que la mise en place d'une démarche patrimoniale dans un contexte colonial pose des défis complexes liés à la préservation du patrimoine tout en reconnaissant la diversité culturelle et les rapports de domination. Ces défis englobent la gestion juridique, réglementaire et administrative du patrimoine, la réappropriation symbolique des objets patrimoniaux, l'identification des styles architecturaux et décoratifs, ainsi que l'intégration des éléments patrimoniaux dans les réalisations architecturales et urbanistiques. La construction patrimoniale en situation coloniale selon Arrif, est paradoxale, car elle nécessite la reconnaissance de la différence culturelle tout en étant influencée par les rapports de domination et les bouleversements sociaux.

Muriel GIRARD et Charlotte JELIDI partagent l'avis d'Arrif sur la complexité et les problèmes inhérents au processus de patrimonialisation de l'architecture coloniale. Leur analyse se concentre sur la médina de Fès, mettant en lumière la patrimonialisation de l'architecture issue du protectorat français au Maroc, comme examiné dans leur travail intitulé « **la patrimonialisation de l'architecture produite sous le protectorat français au Maroc. (Cas de la médina de Fès)** »(Girard and Jelidi, 2010). Ils soulignent particulièrement que la réappropriation de

l'architecture coloniale révèle les interactions entre le local et l'international, ainsi que la manière dont elle se construit dans le contexte d'une relation avec l'altérité touristique. De plus, ils insistent sur le fait que la transformation de cette architecture en attraction touristique pose des questions complexes sur les redéfinitions identitaires, en lien avec le regard extérieur sur un passé colonial partagé. Enfin, ils mettent en relief la complexité du processus de patrimonialisation et comment il est influencé par les acteurs impliqués, les groupes sociaux, ainsi que les contextes politiques et économiques.

Ces résultats soulignent l'importance cruciale de prendre en considération les interactions culturelles et les dynamiques sociales lors de la préservation et de la valorisation de l'architecture coloniale.

## **2.2 La question de de la patrimonialisation de l'héritage bâti colonial en Tunisie**

De 1881 à 1956, la Tunisie a été intégrée à l'empire français sous le statut de protectorat. Cette période a marqué un moment crucial dans l'histoire architecturale du pays, laissant en héritage un paysage riche en diversité stylistique.

Dans son article « **La fabrique du patrimoine en Tunisie : Des accommodements coloniaux à l'inflation actuelle** » (Ben-Moussa, 2016), Esmahen Ben Moussa souligne la position ambivalente de la Tunisie vis-à-vis de la patrimonialisation des structures coloniales. D'une part, elle constate que la stratégie culturelle tunisienne en matière de patrimoine privilégie les avantages déjà acquis plutôt que de chercher à en acquérir de nouveaux, révélant ainsi une certaine réticence à pleinement valoriser l'héritage colonial. D'autre part, elle mentionne que l'acceptation de l'architecture coloniale comme faisant partie intégrante de l'identité nationale permet la mise en place d'une procédure « disjonctive-rejonctive » par rapport à l'héritage plus lointain. Cela suggère une certaine ouverture à intégrer l'architecture coloniale dans l'identité nationale, sous réserve d'une connaissance historique adéquate. Ainsi, selon Ben-Moussa, la position de la Tunisie semble être marquée par une certaine complexité et la nécessité de concilier différentes perspectives sur la patrimonialisation des structures coloniales.

Quant à Leila Ammar, dans son article sur le quartier de la Petite Sicile à Tunis « **Le quartier de la Petite Sicile à Tunis, Histoire ancienne et enjeux actuels** » (Ammar, 2009), elle met en évidence les défis de la patrimonialisation des structures coloniales en Tunisie. Ces obstacles

résultent de la complexité des réalités urbaines et de la tension entre la ville visible (constituée du tissu urbain, du foncier et du bâti) et la ville invisible (impliquant les acteurs, la population et les aménageurs). Parmi ces défis figure la reconnaissance patrimoniale, avec la plupart des constructions et ensembles urbains ordinaires ne recevant pas suffisamment d'attention en termes de patrimoine malgré la classification de certains bâtiments publics monumentaux. La conservation des traits historiques des structures coloniales est également complexe, exigeant un équilibre entre préserver les caractéristiques architecturales et historiques tout en modernisant ces zones pour répondre aux besoins actuels. Les politiques d'aménagement suscitent des questions sur les méthodes d'intervention, nécessitant des approches équitables et durables pour la rénovation et la préservation des structures coloniales, tout en considérant les besoins contemporains et les enjeux sociaux.

### **2.3 La question de la patrimonialisation de l'héritage bâti colonial en Egypte**

En Égypte, la préservation des sites et objets datant de la fin du XIXe siècle et du début du XXe est un sujet largement débattu dans les médias, lors de tables rondes et de grands événements culturels et scientifiques, selon Galila El Kadi et Dalila Elkerdany (El Kadi and Elkerdany, 2005), L'Égypte adopte une approche distinctive envers son héritage architectural colonial, notamment en ce qui concerne les structures érigées pendant cette période. Contrairement à d'autres pays du Monde Arabe, les villes et quartiers construits sous le mandat britannique en Égypte ne sont pas qualifiés de "coloniaux". Cette particularité facilite et justifie les efforts récents visant à consacrer ce legs de l'histoire récente comme faisant partie intégrante du patrimoine national.

Ainsi, l'Égypte montre un intérêt pour la préservation et l'intégration dans son patrimoine national des structures héritées de la période coloniale, reconnaissant leur valeur historique et architecturale. Cette approche reflète la volonté de préserver et de valoriser l'héritage colonial dans le contexte plus large de la préservation du patrimoine architectural et urbain du pays. Toutefois, cette position peut engendrer des débats et des controverses, notamment en ce qui concerne la mémoire collective et la représentation de l'histoire coloniale. Malgré cela, l'Égypte semble s'engager dans une démarche de préservation et de valorisation de ces structures coloniales dans le cadre de sa politique de gestion du patrimoine architectural et urbain.

Ces actions sont décrites par Sahar Attia dans son étude intitulée « **Revisiting the urban and architectural heritage of the late XIX th and Early XX th Centuries in Cairo** »(Attia, 2009), qui comprend la mise en place d'un comité de surveillance (NOUH), l'organisation de séminaires de sensibilisation et de programmes académiques, ainsi que l'instauration d'une politique de conservation en 2006. L'objectif de cette politique est d'identifier les édifices modernes ayant une valeur historique, architecturale, symbolique ou culturelle, et de les intégrer dans un système de gestion de la conservation, en impliquant toutes les parties prenantes telles que les institutions gouvernementales, les ONG, les entreprises privées et les citoyens. Cependant, malgré ces efforts, il n'existe pas encore d'inventaire structuré du patrimoine moderne en Égypte, et l'auteure reconnaît que cela demeure un défi majeur à relever.

### **3. La question de la patrimonialisation de l'héritage architectural colonial du XIXe et du début du XXe siècle en Algérie**

Pendant cent trente-deux ans, l'Algérie était une colonie française, ce qui lui a légué un paysage urbain largement marqué par l'empreinte coloniale. Pourtant, la reconnaissance patrimoniale de cet héritage est entravée par son incompatibilité avec l'identité nationale post-décolonisation, perçue comme rigide et peu adaptable à l'évolution historique. Les discours officiels reflètent cette ambivalence : les édifices coloniaux sont dépeints comme des vestiges d'un passé oppressif, mais ne sont pas considérés comme des biens historiques. Parallèlement, les quartiers centraux sont préservés, tandis que les zones résidentielles périphériques se dégradent, selon Sidi Boumediene dans sa publication intitulée « **Le patrimoine architectural colonial en Algérie: Evolution des représentations et des pratiques**» (SIDI-BOUMEDINE, 2009). De plus, il souligne que les édifices coloniaux sont traités différemment selon leur fonction et leur symbolisme. L'État assure l'entretien des zones centrales, abritant les institutions importantes, tandis que les quartiers résidentiels périphériques sont laissés à l'abandon.

Dans son article intitulé "**La possession et la valorisation de l'héritage architectural colonial en Algérie**"(BenHamouche, 2020), Mustafa Ben Hamouche souligne à son tour la complexité de la mise en valeur de cet héritage. Il souligne la discordance syntaxique et sémantique entre le terme "patrimoine" et l'héritage colonial, ce qui demande une réévaluation philosophique et pratique de la façon dont l'architecture coloniale est considérée comme un patrimoine. Afin de résoudre cette

## Chapitre 03 : L'héritage bâti du XIXe et début du XXe siècle : Entre reconnaissance patrimoniale et déni

question, il suggère une méthode binaire qui évalue cet héritage en fonction de sa valeur d'utilisation et de sa signification, fournissant ainsi des directives pour les actions de préservation.

Bien que la reconnaissance patrimoniale de l'héritage bâti colonial du XIXe et du début du XXe siècle en Algérie soit difficile, l'intérêt pour ce cadre bâti a connu une augmentation au cours des dernières décennies, grâce à la croissance des travaux de recherche sur ce sujet. Ces travaux visent à acquérir une meilleure connaissance, à explorer, à documenter et à comprendre cet héritage, ce qui témoigne d'une certaine reconnaissance en cours dans certains milieux universitaires et scientifiques. Dans leur publication intitulée « **Patrimoine architectural et urbain des XIXe et XXe siècles en Algérie - Projet Euromed Héritage II. Patrimoines partagés** », Boussad AICHE, Farida CHERBI et Leila OUBOUZAR ont confirmé cette tendance en examinant l'évolution historique de la sauvegarde de l'héritage bâti de cette période en Algérie, ainsi que les instruments juridiques et le rôle des différents acteurs dans sa gestion et sa protection. Ils ont souligné le faible nombre de monuments classés de cette période, ce qui soulève plusieurs interrogations, et ont noté qu'il faudrait des efforts supplémentaires pour surmonter les querelles idéologiques et garantir sa préservation. Bien que quelques initiatives en faveur de la protection de ce patrimoine aient commencé à émerger, les auteurs estiment qu'il reste encore beaucoup à faire pour sa conservation, tant sur le plan urbanistique et architectural que sur les plans économique et social (AICHE Boussad et al., 2014).

De son côté, Mme, FEKRACHE Lamia dans sa thèse intitulé « **L'expression d'une architecture coloniale officielle en Algérie : cas des hôtels de ville** », a démontré l'intérêt que le milieu scientifique algérien porte à cet héritage en explorant l'architecture coloniale officielle en Algérie, en se focalisant sur les hôtels de ville. Son approche comprend une analyse descriptive et comparative, fondée sur l'étude historique et architecturale des édifices sélectionnés. Les sources documentaires, notamment les archives et les revues spécialisées, sont complétées par des enquêtes sur site pour une compréhension approfondie des cas d'étude.

Quant à M. Idir Benaidja, dans son article intitulé « **Le rapport ordinaire à l'héritage bâti de l'époque de la colonisation française en Algérie : L'exemple de l'hôtel de ville de Kherrata (Bejaia)** », contribue à la réflexion sur la patrimonialisation du cadre bâti colonial en Algérie en mettant en lumière le rapport ordinaire des populations au bâti colonial, en l'occurrence à l'hôtel de

ville de Kherrata. En se basant sur une méthodologie combinant l'expertise architecturale et urbaine avec des enquêtes auprès de la population locale, l'article explore les représentations sociales et les perceptions de cet héritage architectural. En analysant les réponses des enquêtés, l'article offre des éléments de réponse sur la manière dont la population perçoit et interagit avec le patrimoine colonial, ouvrant ainsi la voie à une réflexion approfondie sur la valorisation et la préservation de ce type de bâti en Algérie.

### **3.1 L'héritage bâti colonial dans le contexte sétifien**

L'héritage architectural colonial de Sétif, a suscité de son côté l'intérêt des chercheurs en raison du grand nombre de bâtiments érigés pendant cette période, dont la ville de Sétif se dépouille progressivement. De plus, la dégradation et les opérations de démolition non étudiées auxquelles cette architecture est soumise ont également retenu l'attention.

Mme Assia SAMAI-BOUADJADJA illustre cet intérêt pour l'héritage bâti colonial dans sa thèse, bien que celle-ci se concentre sur l'architecture moderne à Sétif de 1930 à 1962. Adoptant une approche théorique et empirique, elle explore d'abord les concepts de modernité et d'architecture moderne, puis définit un schéma théorique pour analyser le corpus d'étude. Les données proviennent d'archives et de relevés systématiques. Inspirée par G. Bachelard, sa méthodologie combine questionnement de la problématique, recherche conceptuelle et analyse du corpus, intégrant rationalisme et réalisme pour une compréhension scientifique approfondie.

Quant à Mme Talbi Amira, dans sa thèse intitulée « **Processus de patrimonialisation des bâtiments historiques de l'époque coloniale - Cas des docks en Algérie** », a étudié l'héritage bâti colonial industriel en se focalisant sur les docks de blé de Sétif. Sa méthode combine une approche historique-contextuelle, utilisant des archives pour comprendre la logique coloniale derrière ces constructions, avec une approche descriptive techno-architecturale qui examine les caractéristiques architecturales et techniques des bâtiments à travers des enquêtes sur le terrain et des relevés. Son objectif était de comprendre ces structures dans leur contexte historique et technique, et de valoriser leur patrimoine architectural, contribuant ainsi à leur reconnaissance et à leur protection.

#### **4. Méthodes de recherche et positionnement épistémologique**

À travers l'examen des différents articles et thèses analysés tout au long de ce chapitre, une série de méthodes a émergé. Notre thème de recherche s'articule autour du devenir de l'héritage bâti du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle du centre historique de la ville de Sétif, en examinant son état initial, sa fonctionnalité d'origine, ses caractéristiques architecturales, jusqu'à son état actuel.

Avant de débiter notre étude, nous allons élaborer notre propre méthodologie de recherche, basée sur les travaux abordés dans ce chapitre, qu'ils aient été menés dans le bassin méditerranéen ou en Algérie. Cette méthodologie sera conçue pour répondre à nos objectifs préalablement définis et nous permettra ensuite de vérifier l'hypothèse soulevée dans notre recherche.

Focalisée essentiellement sur la connaissance et la compréhension de l'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle du centre historique de la ville de Sétif, ainsi que sur sa reconnaissance patrimoniale à l'échelle de la wilaya de Sétif, notre approche méthodologique s'inspire largement des choix opérés dans les travaux récents portant sur les architectures et urbanismes dans les contextes coloniaux en général. Notre méthodologie s'appuie sur deux démarches : la première historique et la deuxième basée sur l'enquête.

##### **4.1 La méthode historique**

La méthode historique en question vise à reconstituer le passé en examinant les événements à partir de documents et d'archives. Elle implique d'abord de rassembler divers documents, puis de les évaluer par une critique externe et interne. La critique employée dans notre travail est externe, également appelée critique d'authenticité ou érudition, et consiste à dater les bâtiments étudiés, à identifier leurs auteurs et leur lieu d'origine, etc. (Angers, 1997)

Elle s'inspire de l'inventaire général, également appelé inventaire topographique, qui vise à recenser et documenter les éléments architecturaux, mobiliers ou immobiliers, ainsi que les aspects immatériels, d'un territoire donné. Cette démarche englobe les éléments constitutifs des paysages et les dynamiques qui ont contribué à façonner l'environnement bâti. Elle consiste essentiellement en un recensement scientifique visant à repérer et à identifier les édifices et objets dignes d'intérêt, en recueillant des données variées telles que des textes, des photographies, des relevés graphiques

## Chapitre 03 : L'héritage bâti du XIXe et début du XXe siècle : Entre reconnaissance patrimoniale et déni

et cartographiques, ainsi que des références bibliographiques<sup>1</sup>. Initialement axé sur les œuvres présentant un intérêt culturel, historique ou scientifique. L'inventaire général contemporain adopte une approche exhaustive et non sélective, dans le but de fournir une connaissance approfondie et scientifique de l'histoire de l'architecture. (Cette méthode sera entreprise dans le chapitre 04)

Pour ce faire, nous aurons besoin de diverses approches :

-Le Relevé architectural : pour certains bâtiments qui consiste à documenter la forme actuelle d'un édifice en utilisant des représentations graphiques. Il vise à fournir une représentation objective de l'architecture afin de faciliter l'analyse et la compréhension de ses dimensions, proportions, et relations internes<sup>2</sup>.

-La photographie d'architecture est un outil essentiel qui facilite la description des bâtiments étudiés et leur état actuel. Elle demeure, comme à ses débuts, un moyen documentaire précieux.(Fanelli, 2016)

-Les Sources et documents : historiographiquement, le sujet est peu exploré en raison de la rareté des sources concernant l'héritage bâti de la ville de Sétif durant la période étudiée.

Les fonds consultés sont :

- Le fonds des archives municipales de la ville de Sétif qui nous a fourni un document comportant des photos historiques pour le corpus étudié.
- Le Fond des archives aux ANOM/Archive nationales. 1N22 ; 2N 53.
- Le Fond des archives du SHD.1VH-2071 (incluant des cartes illustrant l'évolution du noyau historique)
- Le fond Hennebique. cnam/siaf/capa/Archives d'architecture du XXe siècle.2582/1/
- Les archives en ligne : la Cité de l'architecture et du patrimoine (<https://archiwebture.citedelarchitecture.fr>), ainsi que l'INHA et l'ANOM

---

1 Selon Hélène Verdier dans sa publication : Principes, méthode et conduite de l'Inventaire général du patrimoine culturel. Ministère de la Culture et de la Communication, 9, 224 p., 2007, Documents & Méthodes, 978-2-11096880-7. hal-02270782

2 Selon Jean-Paul Saint-Aubin dans : Le relevé et la représentation de l'architecture. Inventaire général - ELP, 2, 232 p., 1992, Documents & Méthodes, 2-11-087308-6. fhal-02902017f

(anom.archivesnationales.culture.gouv.fr). En plus, la presse de la période étudiée sur le site : <https://gallica.bnf.fr/html/und/presse-et-revues/presse-et-revues>.

#### 4.1.1 Sélection du Corpus d'Étude : La Méthode des Diagrammes Polaires

Le centre historique de Sétif abrite de nombreux bâtiments construits entre le XIXe et le début du XXe siècle, présentant une grande variété de typologies et de styles architecturaux. Beaucoup de ces bâtiments montrent des signes de dégradation, et certains ont été démolis et remplacés. Cependant, il convient de noter qu'il manque de nombreuses données pour certains de ces bâtiments, telles que la date de construction ou la fonction d'origine, ce qui rend l'étude complète difficile. Pour pallier cette difficulté, nous avons sélectionné 30 bâtiments. L'outil choisi pour établir cette sélection est le diagramme polaire, où chaque pôle représente un critère, lui-même divisé en plusieurs sous-critères. (voir fig 3.1 Et le tableau 3.1).

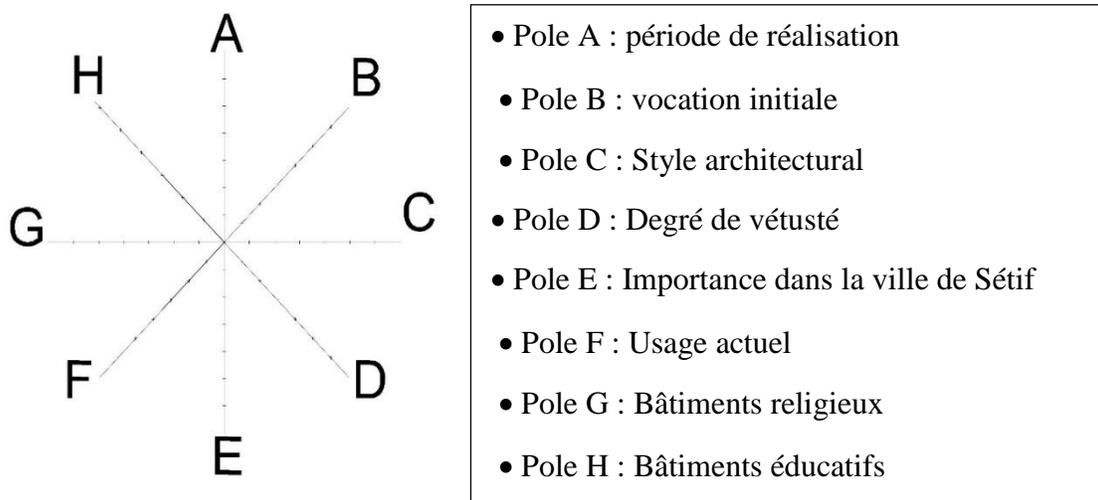


Figure 3.1 Diagramme Polaire (auteure,2024)

Tableau 3.1 Critères de sélection des bâtiments (auteure,2024)

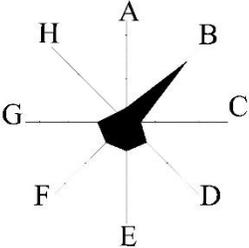
Pole	Critères de classification des bâtiments					
A/ période de réalisation	1840-1854	1854-1868	1868-1882	1882-1896	1896-1910	1910-1914

Chapitre 03 : L'héritage bâti du XIXe et début du XXe siècle : Entre reconnaissance patrimoniale et déni

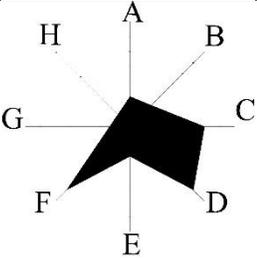
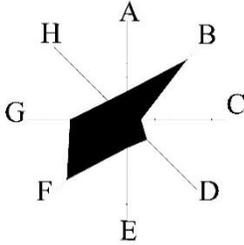
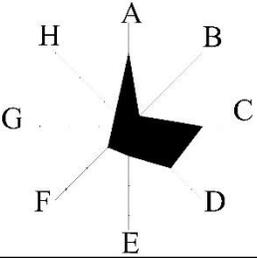
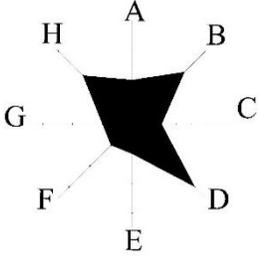
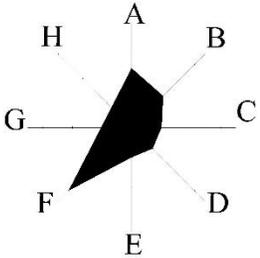
B/ vocation initiale	Culturelle	publique et administrative	Judiciaire, militaire	résidentielle	éducative	religieuse
C/ Style architectural	Sans style distinct / d'apparence locale(mauresque)	néoclassique	Bâtiments publics de la 3 <sup>ème</sup> république	Beaux-arts	éclectique	Art déco
D/ Degré de vétusté	légère		modérée			Sévère /bâtiment démoli
E / Importance dans la ville de Sétif	Elevée		moyenne			faible
F / Usage actuel	Identique à l'origine		Changement partiel de vocation			Changement total ou abandon du bâtiment
G / Bâtiments religieux	mosquée		église			synagogue
H / Bâtiments éducatifs	C. primaire		C. Moyen			C. Secondaire

Le diagramme polaire et les critères de sélection mentionnés ci-dessus ont été appliqués aux 30 bâtiments, ce qui a produit les diagrammes illustrés dans le tableau suivant (Tableau 3.2).

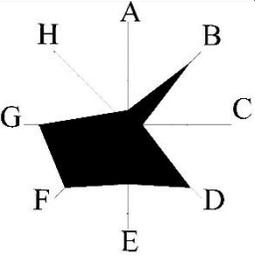
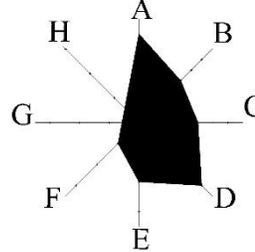
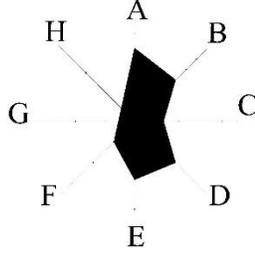
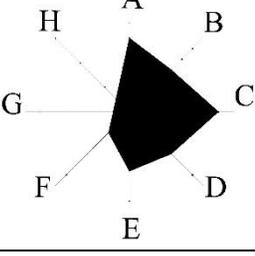
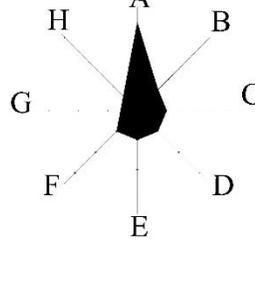
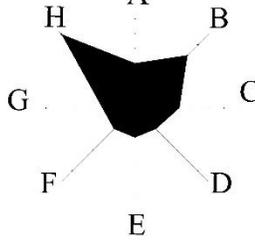
Tableau 3.2 Application du diagramme polaire sur les bâtiments (auteure,2024)

	Photo du bâtiment	Diagramme polaire
01	 <p>Figure 3.2 la mosquée (el Atik)</p>	

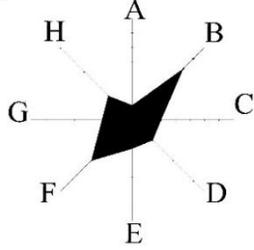
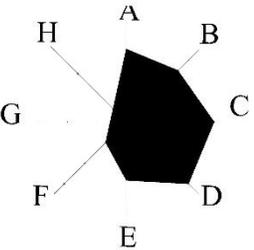
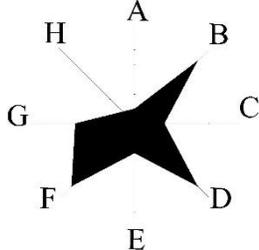
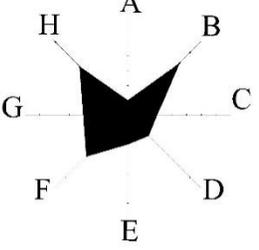
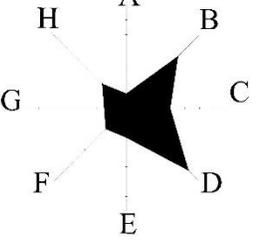
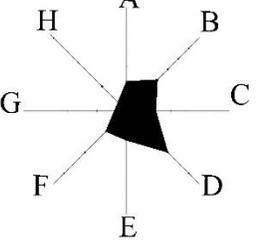
Chapitre 03 : L'héritage bâti du XIXe et début du XXe siècle : Entre reconnaissance patrimoniale et déni

02	 <p>Figure 3.3 l'ancienne banque d'Algérie</p>	
03	 <p>Figure 3.4 l'ex- église sainte- Monique (mosquée Iben- Badis)</p>	
04	 <p>Figure 3.5 Le théâtre</p>	
05	 <p>Figure 3.6 L'ex- collège communal (CEM Allem Mansour)</p>	
06	 <p>Figure 3.7 L'ex- palais de justice (Musée d'el moudjahid)</p>	

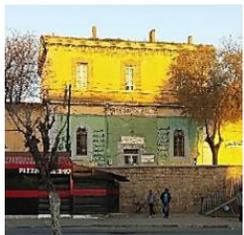
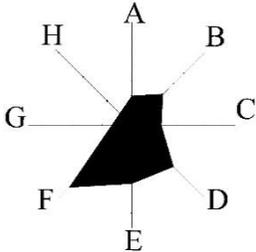
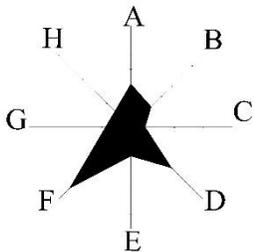
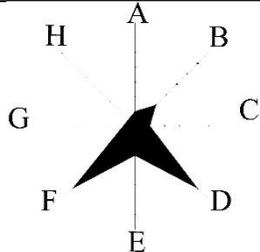
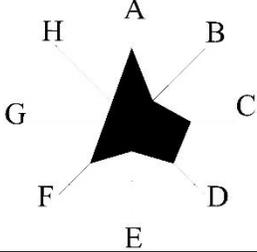
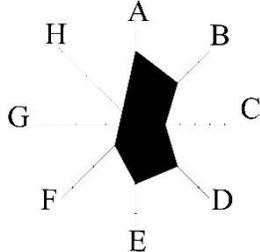
Chapitre 03 : L'héritage bâti du XIXe et début du XXe siècle : Entre reconnaissance patrimoniale et déni

07	 <p>Figure 3.8 L'ex-Synagogue</p>	
08	 <p>Figure 3.9 Immeuble</p>	
09	 <p>Figure 3.10 L'ex-Immeuble Brincat</p>	
10	 <p>Figure 3.11 L'ex-Immeuble de M. André Malvezin (immeuble Ben Haroune)</p>	
11	 <p>Figure 3.12 L'ex-Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie (Banque B.A.D.R)</p>	
12	 <p>Figure 3.13 L'ex-Collège colonial (Lycée Kerouani)</p>	

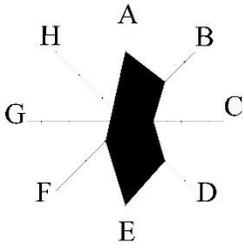
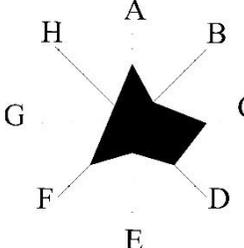
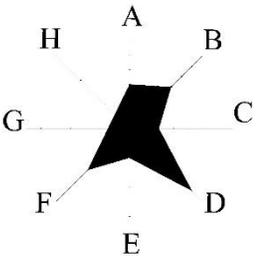
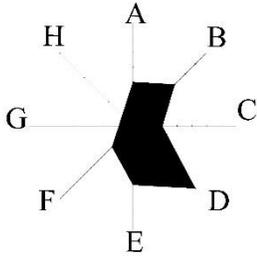
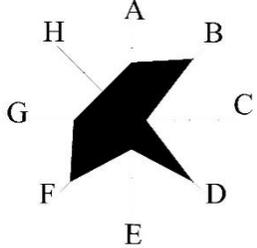
Chapitre 03 : L'héritage bâti du XIXe et début du XXe siècle : Entre reconnaissance patrimoniale et déni

13	 <p>Figure 3.14 L'ex-école laïque ses filles (école les frères Berchi)</p>	
14	 <p>Figure 3.15 L'ex-hôtel de France</p>	
15	 <p>Figure 3.16 L'ex- Temple protestant (Bureau national pour la gestion et l'exploitation des biens culturels protégés)</p>	
16	 <p>Figure 3.17 L'ex-école maternelle (CEM Kheira Zerouki)</p>	
17	 <p>Figure 3.18 L'ex-école laïque des garçons (école Amarjia Abbas)</p>	
18	 <p>Figure 3.19 L'ex-gendarmerie</p>	

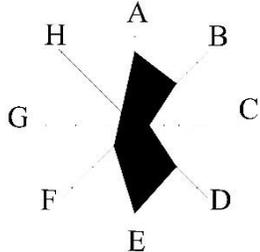
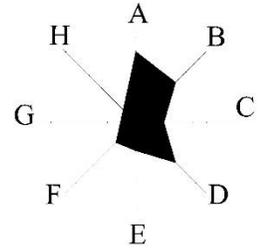
Chapitre 03 : L'héritage bâti du XIXe et début du XXe siècle : Entre reconnaissance patrimoniale et déni

19	 <p>Figure 3.20 L'ex-Prison</p>	
20	 <p>Figure 3.21 L'ex-Hôtel de ville</p>	
21	 <p>Figure 3.22 L'ex-Marché</p>	
22	 <p>Figure 3.23 L'ex-sous-préfecture</p>	
23	 <p>Figure 3.24 L'Immeuble de Mme Passeron</p>	

Chapitre 03 : L'héritage bâti du XIXe et début du XXe siècle : Entre reconnaissance patrimoniale et déni

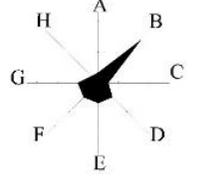
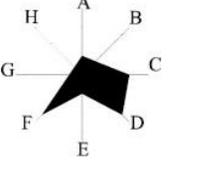
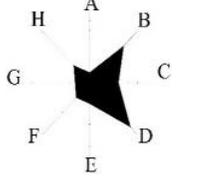
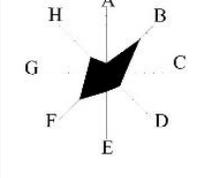
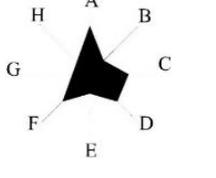
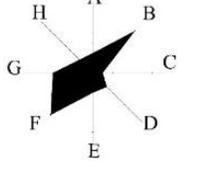
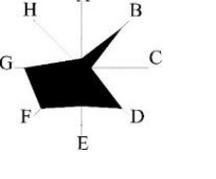
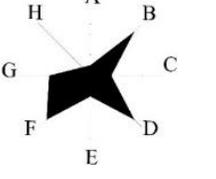
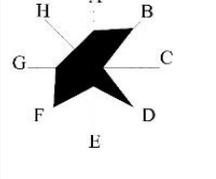
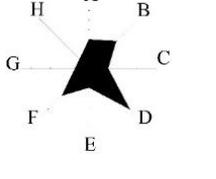
<p>24</p>	 <p><i>Figure 3.25 Harat de Defendini</i></p>	
<p>25</p>	 <p><i>Figure 3.26 L'ex-Service des ponts et chaussées</i></p>	
<p>26</p>	 <p><i>Figure 3.27 Harat Gennifi</i></p>	
<p>27</p>	 <p><i>Figure 3.28 Harat Bata (ex Guyar)</i></p>	
<p>28</p>	 <p><i>Figure 3.29 église Notre Dame de Lourde</i></p>	

Chapitre 03 : L'héritage bâti du XIXe et début du XXe siècle : Entre reconnaissance patrimoniale et déni

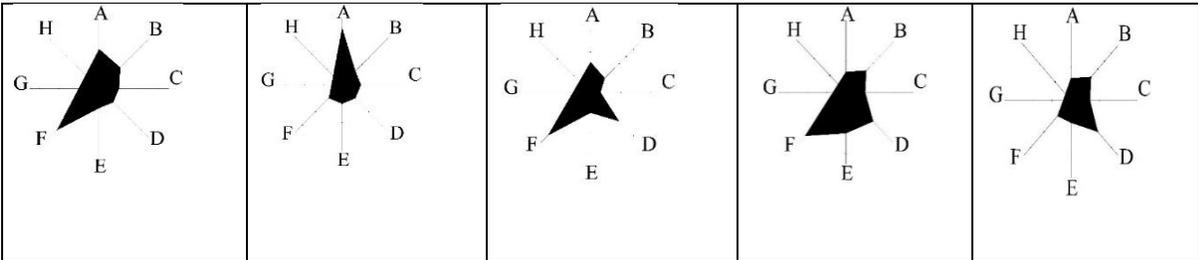
29	 <p>Figure 3.30 Harat Arbaoui</p>	
30	 <p>Figure 3.31 immeuble de rapport</p>	

Après avoir appliqué le diagramme polaire, les résultats ont été classés en fonction du degré de similitude des diagrammes, ce qui a permis d'identifier cinq grandes catégories de bâtiments.

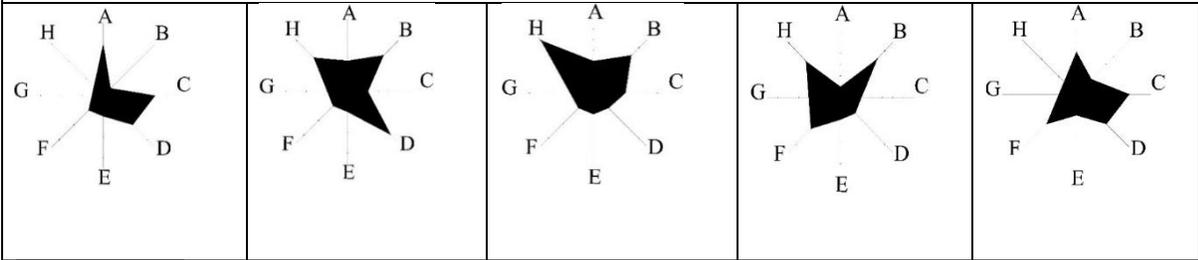
Tableau 3.3 les classes des bâtiments (auteure,2024)

Classe 01				
				
Classe 02				
				
Classe 03				

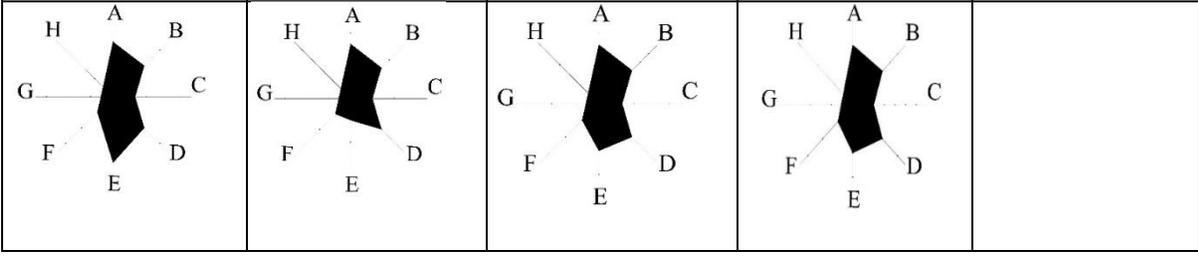
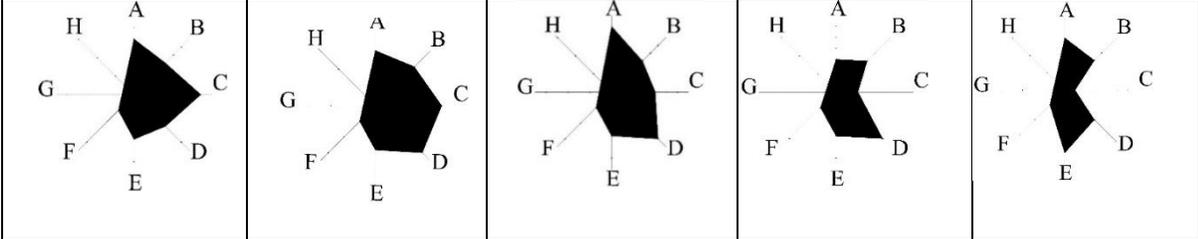
Chapitre 03 : L'héritage bâti du XIXe et début du XXe siècle : Entre reconnaissance patrimoniale et déni



Classe 04



Classe 05



Chapitre 03 : L'héritage bâti du XIXe et début du XXe siècle : Entre reconnaissance patrimoniale et déni

Classe 01	Classe 02	Classe 03	Classe 04	Classe 05
la mosquée (el Atik) l'ancienne banque d'Algérie L'ex- école laïque ses filles L'ex-école laïque des garçons L'ex-sous-préfecture	l'ex-église sainte-Monique L'ex-Synagogue L'ex- Temple protestant église Notre Dame de Lourde, Harat Gennifi	L'ex-palais de justice L'ex-Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie L'ex-Hôtel de ville, L'ex-Prison, L'ex-gendarmerie	Le théâtre L'ex-collège communal L'ex- Collège colonial L'ex-école maternelle L'ex-Service des ponts et chaussées L'ex-Marché	L'ex-Immeuble de M. André Malvezin L'ex- hôtel de France, L'ex-Immeuble Brincat Harat de Defendini Harat Bata Harat Arbaoui immeuble de rapport

Tableau 3.4 tableaux récapitulatifs des classes typologiques des bâtiments (auteure, 2024)

**Donc les bâtiments qu'on va choisir sont :**

Classe 01 : la mosquée / l'ex- école laïque des filles.

Classe 02 : l'ex- église Sainte -Monique / l'ex-synagogue.

Classe03 :l'ex palais de justice / l'ex-crédit foncier d'Algérie et de Tunisie.

Classe 04 : le théâtre/ l'ex-collège communal /l'ex-collège colonial.

Classe 05 : l'ex-immeuble Malvezin.

## 4.2 La méthode d'enquête

La méthode d'enquête se concentre généralement sur le présent et s'applique à une population pour comprendre ses comportements, pensées et sentiments. Elle utilise diverses techniques de recherche en fonction des objectifs spécifiques de chaque enquête, qu'ils soient descriptifs (comme les sondages d'opinion), classificatoires (comme les recensements), explicatifs (comme les questionnaires) ou compréhensifs (comme les entrevues ou les observations en situation)<sup>3</sup>.

Commençant par une **enquête documentaire**, par l'examen des documents de planification urbaine, notamment le plan d'occupation du sol (POS) pour comprendre les politiques urbaines en vigueur et leur impact sur la conservation de l'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle au niveau de la ville de Sétif. Ensuite, nous allons mener une enquête explicative en utilisant diverses techniques telles que le questionnaire et l'entretien (chapitre 05).

### 4.2.1 Le questionnaire

Pour mieux cerner et comprendre la position de la population du centre historique de Sétif vis-à-vis de l'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle, ainsi que leur rapport contemporain à cette architecture, il est indispensable de se rapprocher d'eux par le biais d'un **questionnaire (enquête explicative)**.

- **Le questionnaire**, constitue une approche directe de recherche scientifique qui permet d'interroger les individus de façon ciblée afin de recueillir des données quantitatives. Son objectif est de découvrir des liens mathématiques et de réaliser des comparaisons numériques<sup>4</sup>.

Il s'agit ici d'un **questionnaire auto-administré**, où le formulaire de questions (voir l'annexe) est distribué aux habitants et rempli par eux-mêmes. L'échantillon est composé de 120 résidents du centre de la ville de Sétif, de sexes et tranches d'âge divers.

Notre approche s'aligne sur les principes de la Charte de Burra 1979<sup>5</sup>, qui met en avant la valeur culturelle des biens patrimoniaux, considérant les valeurs attribuées par la population comme une

---

<sup>3</sup> Selon la définition donnée par Angers, M. (Angers, M. (1997). Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines. Casbah Éditions, Alger, 65-195.

<sup>4</sup> Ibid.

<sup>5</sup> Charte d'ICOMOS Australie pour la conservation de lieux et des biens patrimoniaux de valeur culturelle.

## Chapitre 03 : L'héritage bâti du XIXe et début du XXe siècle : Entre reconnaissance patrimoniale et déni

justification de leur préservation. Les indicateurs de notre questionnaire sont inspirés par les valeurs définies par la CBCQ<sup>6</sup>, englobant les valeurs historiques, esthétiques, sociales et identitaires.

Les réponses obtenues ont ensuite été compilées, et soumises à des analyses statistiques descriptives à l'aide du logiciel "SPSS" dédié aux sciences sociales (chapitre 05).

Le tableau ci-après présente le concept, les valeurs et les indicateurs structurant notre enquête et formant notre questionnaire.

Tableau 3.5. Concepts, valeurs et variables de l'enquête menée auprès de la population locale du centre historique de Sétif (auteure, 2024)

Concept	Valeur (indicateur)	Variable
<b>Connaissance et reconnaissance de la population du centre historique de Sétif à l'égard de l'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle</b>	<b>Historique</b>	Ancienneté, mémoire collective, récit historique, l'association à des événements
	<b>Sociale</b>	Attachement pour un objet donné
	<b>Identitaire</b>	Possibilité de s'identifier à l'architecture, appropriation affective et raisonnée
	<b>Esthétique</b>	Beauté, sentiments de bien-être au contact avec « le beau »
	<b>utilitaire</b>	Usage, satisfaction

### 4.2.2 L'entretien

Dans le cadre de notre volonté de construire une reconnaissance patrimoniale de l'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle à Sétif, nous nous adressons à ce stade à différents acteurs des institutions patrimoniales de la ville. Notre objectif est de comprendre les défis liés à la conservation et à la reconnaissance patrimoniale de cet héritage architectural.

---

<sup>6</sup> Commission des biens culturels du Québec dans sa publication portant sur la "Gestion du patrimoine en fonction des valeurs que la société lui accorde : CBCQ. 2004. « La gestion par les valeurs : exploration d'un modèle ».

- L'entretien, est un des grands outils de la recherche qualitative. C'est une procédure ouverte de collecte d'informations, souvent réalisée avec l'aide d'un questionnaire ou d'un corpus d'interrogations. L'entretien suit davantage les connaissances propres au sujet que celles que cherche à acquérir le chercheur. La règle d'un entretien est de laisser "parler" l'interviewé selon sa propre logique, en lui renvoyant ses propres mots et paroles. Mis en confiance et valorisé par cette liberté d'expression, l'interviewé offre le meilleur de lui-même et partage sa connaissance des questions débattues avec l'intervieweur (Lacombe, 1997).

Cette fois, il s'agit d'un **questionnaire interview**, où je pose les questions et enregistre les réponses des participants pour une exécution rapide et efficace.

## 5. Conclusion

La reconnaissance patrimoniale de l'héritage bâti colonial du XIXe et du début du XXe siècle constitue un défi complexe et controversé dans les pays du bassin méditerranéen, notamment au Maroc, en Tunisie, en Égypte et en Algérie. Chaque pays aborde cette question avec des perspectives et des politiques variées, influencées par leur histoire, leur culture et leurs contextes socio-politiques spécifiques.

- **Maroc** : Le Maroc, marqué par son protectorat français, présente une situation où la patrimonialisation des structures coloniales est imbriquée dans des dilemmes politiques et culturels. L'analyse de chercheurs tels qu'Abdelmajid Arrif, Muriel Girard et Charlotte Jelidi révèle que la reconnaissance du patrimoine colonial est complexe, nécessitant une gestion équilibrée entre la préservation des caractéristiques historiques et l'intégration des dynamiques locales et touristiques.
- **Tunisie** : La Tunisie montre une position ambivalente vis-à-vis de la patrimonialisation de son héritage colonial, oscillant entre réticence et reconnaissance. Esmahen Ben Moussa et Leila Ammar soulignent les défis liés à la conservation des structures coloniales dans un contexte urbain et social en constante évolution, nécessitant des approches équitables et durables.
- **Égypte** : L'Égypte adopte une approche distinctive envers son héritage colonial, facilitée par la non-utilisation du terme "colonial" pour les structures de l'époque britannique. Les efforts récents se concentrent sur l'intégration de ces structures dans le patrimoine national,

## Chapitre 03 : L'héritage bâti du XIXe et début du XXe siècle : Entre reconnaissance patrimoniale et déni

bien que des défis persistent, notamment en ce qui concerne l'inventaire et la gestion de ce patrimoine.

- **Algérie** : En Algérie, la reconnaissance de l'héritage bâti colonial est entravée par des enjeux identitaires et historiques. Les travaux de chercheurs comme Sidi Boumediene, Mustafa Ben Hamouche et d'autres montrent que bien que cet héritage suscite un intérêt croissant, sa préservation est compliquée par des querelles idéologiques et une reconnaissance patrimoniale limitée. Cependant, les initiatives récentes et les recherches universitaires témoignent d'un mouvement vers une meilleure compréhension et conservation de cet héritage.

Dans le contexte de Sétif, l'héritage architectural colonial est soumis à des dégradations et des démolitions, suscitant l'intérêt des chercheurs pour sa préservation. Les travaux d'Assia SAMAI-BOUADJADJA et Talbi Amira, entre autres, mettent en évidence les défis et les méthodes nécessaires pour documenter, analyser et valoriser cet héritage architectural. Notre recherche se concentrera sur la compréhension du devenir de l'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle du centre historique de la ville de Sétif, ainsi que sur sa reconnaissance patrimoniale à l'échelle de la wilaya de Sétif.

Sur la base des différentes recherches traitées, nous avons adopté une méthodologie structurée, en optant pour les approches suivantes :

- **la méthode historique**, qui s'inspire principalement de l'inventaire, à travers plusieurs outils tels que le relevé architectural, la photographie, et la consultation de documents et de fonds d'archives. Cette méthode vise à documenter et à comprendre notre corpus d'étude, sélectionné par la méthode des diagrammes polaires.
- **La méthode d'enquête**, Cette approche vise à comprendre la position de la population locale vis-à-vis de cet héritage et leur rapport contemporain avec celui-ci, en utilisant la technique du questionnaire. En outre, nous cherchons à connaître les défis liés à la conservation et à la reconnaissance patrimoniale de cet héritage architectural au niveau de la ville de Sétif, à travers des entretiens avec certains responsables locaux.

Cette approche vise à comprendre la position de la population locale vis-à-vis de cet héritage et leur rapport contemporain avec celui-ci, en utilisant la technique du questionnaire. En outre, nous

## Chapitre 03 : L'héritage bâti du XIXe et début du XXe siècle : Entre reconnaissance patrimoniale et déni

cherchons à connaître les défis liés à la conservation et à la reconnaissance patrimoniale de cet héritage architectural au niveau de la ville de Sétif, à travers des entretiens avec certains responsables locaux. En plus d'une enquête documentaire, nous examinerons les documents de planification urbaine, notamment le plan d'occupation du sol (POS), pour comprendre les politiques urbaines en vigueur et leur impact sur la conservation de l'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle au niveau de la ville de Sétif.

**Chapitre 04 :L'héritage bâti du XIXe et du  
début du XXe siècle du centre historique de la  
ville de Sétif**

## 1. Introduction

La ville intra-muros de Sétif se présente comme un musée à ciel ouvert du patrimoine érigé entre le XIXe et le début du XXe siècle. Cela se manifeste tant dans les bâtiments publics, tels que les établissements scolaires, les sièges de banques, les établissements culturels et les édifices religieux, que dans les immeubles d'habitation. L'ensemble crée une harmonie visuelle et renforce l'effet d'alignement dans les diverses parties du centre historique.

Malgré sa prédominance au sein de la ville, cet héritage reste largement méconnu en raison du manque, voire de l'absence, de sources d'archives. De plus, il est dans un état de délabrement avancé, ce qui le met en péril réel.

Dans ce chapitre, nous allons tenter de mettre en lumière une partie de l'héritage bâti entre le XIXe et le début du XXe siècle, durant la période coloniale, au centre historique de Sétif. Nous nous appuierons sur l'examen de dix bâtiments sélectionnés selon la méthode des diagrammes polaires présentée dans le chapitre précédent, en mettant l'accent sur :

- L'évolution urbaine du noyau historique de Sétif depuis le début de la conquête.
- L'étude des caractéristiques architecturales et historiques des bâtiments choisis ainsi que leur état actuel.
- En nous intéressant au devenir de cet héritage, nous signalerons quelques signes de dégradation observés et photographiés dans ces bâtiments.

Ce chapitre constitue pour nous une base de données essentielle, dont nous allons tirer le maximum de profit pour justifier nos résultats tout au long de notre travail.

### 1.1 Présentation du contexte d'étude

Sétif est l'une des grandes agglomérations d'Algérie. Elle présente l'exemple d'une création ex-nihilo où la référence au passé ne peut se percevoir que par rapport à sa position particulière dans le territoire que nous rappellent les vestiges romains et byzantins sur lesquels elle a été bâtie (S. CHOUDRA et al., 2015). Dès sa création, elle devient très vite le principal centre de colonisation des hautes plaines de l'est. Le centre colonial correspondant à la ville intra-muros (Belguidoum, 1995) constitue une illustration vivante d'un musée en plein air dédié à l'architecture des 19e et du début du 20e siècles, celui-ci représente notre zone d'étude.

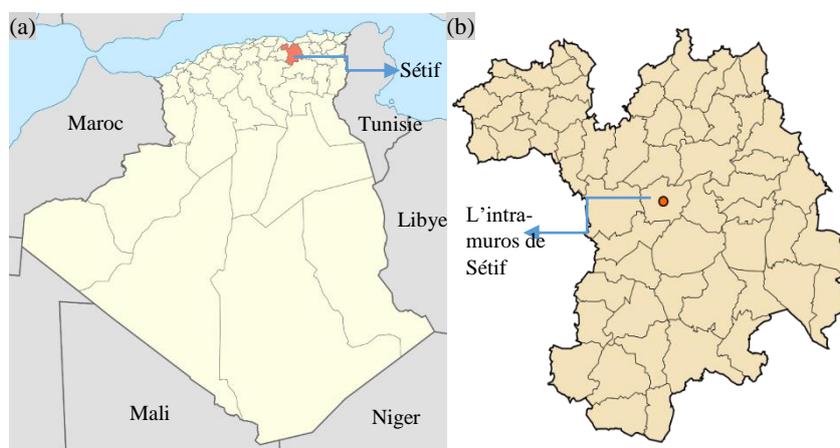


Figure 4.1 . a) Carte de l'Algérie indiquant l'emplacement de la wilaya de Sétif ; b) Carte de Sétif indiquant l'emplacement du centre historique (intra-muros) de la ville de Sétif. (Google, modifiée par l'auteure., 2024)

### 1.2 Evolution urbaine du centre historique (intra-muros) de la ville de Sétif (1838-1914)

Créée à partir d'un noyau comprenant une citadelle byzantine et un rempart, la Sétif coloniale s'est développée en plusieurs étapes. En 1839, elle n'était qu'un simple camp militaire (Chaïbi, 2010). En 1843, elle s'est dotée d'un premier plan d'alignement, marqué par une rue principale est-ouest bordée de maisons mitoyennes et de commerces en rez-de-chaussée. Sétif a ensuite été officiellement créée par ordonnance royale en 1847, avec un quartier militaire au nord et un quartier civil au sud. Le plan de 1848 a repositionné l'église pour qu'elle occupe une place plus centrale dans l'ensemble de la ville (Malverti and Picard, 1988), et a conféré à Sétif le statut de chef-lieu d'arrondissement. Elle a repris son statut de sous-préfecture en 1874, et finalement, Sétif est devenue le chef-lieu du département de Sétif le 28 juin 1956.

## Chapitre 04 : L'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle du centre historique de la ville de Sétif

La population de Sétif a augmenté avec le retour des Musulmans après le Sénatus-consulte de 1863, ainsi que l'arrivée d'Européens de diverses nationalités, notamment des Suisses, des Alsaciens, des Espagnols, des Maltais, des Italiens, des Juifs, des Allemands et des Suédois (bouadjadja, 2017).

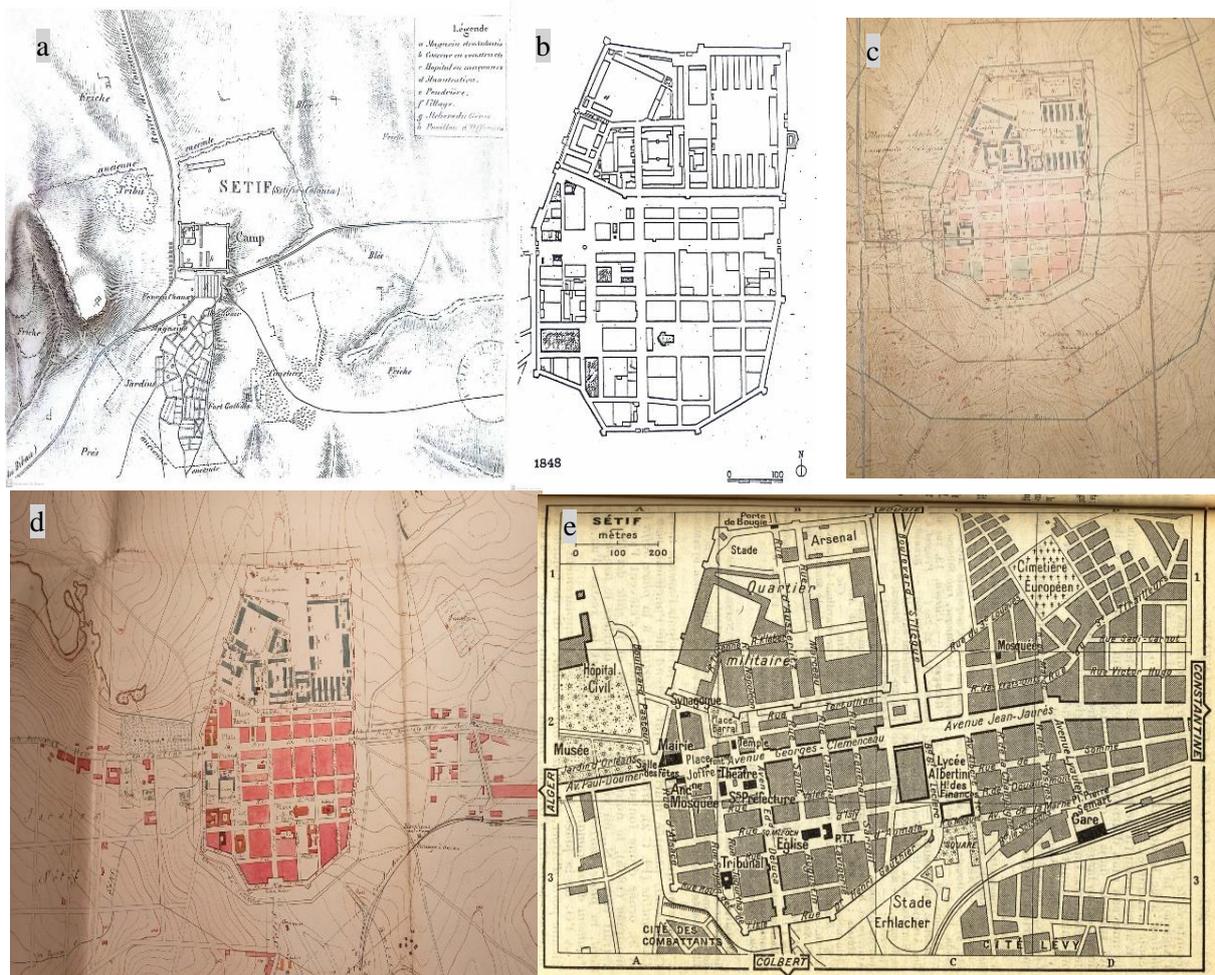


Figure 4.2 l'évolution urbaine du centre-ville de Sétif. a) Sétif le camp militaire 1839 (Chaïbi, 2010); b) le plan d'alignement 1848 (Malverti and Picard, 1988); c) Sétif en 1865 (SHD/IVH-2071); d) Sétif en 1896 (SHD/IVH-2071); e) Sétif vers 1955 ([http://alger.roi.fr/Alger/plans/plan\\_situation.htm](http://alger.roi.fr/Alger/plans/plan_situation.htm))

## 2. Présentation et documentation des caractéristiques architecturales et historiques de l'architecture du XIXe et du début du XXe siècle du centre historique de la ville de Sétif

### 2.1 La mosquée

La Mosquée Al-Atik, autrefois simplement appelée "La Mosquée", demeure un lieu de culte toujours actif dans la région. Elle est bordée à l'est par la rue Frantz Fanon, à l'ouest par la rue Fellahi Laid, au nord par l'avenue du 8 Mai 45 et la place publique Ain el Fouara, et au sud par la caserne militaire. Autrefois, elle occupait un emplacement sur la place nationale, à proximité du principal marché arabe et le long d'un axe vital de la ville, illustrant la volonté de l'administration coloniale de renforcer son contrôle tout en cultivant la confiance des populations autochtones. La mosquée devient alors un instrument de propagande, incarnant la bienveillance de l'autorité coloniale et facilitant l'intégration sociale et économique des habitants locaux.

Conçue par l'architecte Ali Lagha, sa construction a débuté en 1845 pour s'achever trois ans plus tard, en 1848. Son architecture initiale était sobre, avec un volume parallélépipédique en pierre surmonté d'un toit en tuiles. Tandis que l'intérieur présentait un contraste entre la pierre et un faux plafond en bois. Malgré les influences des civilisations gréco-romaine et byzantine, la mosquée se distingue par sa simplicité esthétique et son économie de construction, conformément aux directives du ministère de la guerre. Sur le plan formel, la mosquée adopte le schéma basilical d'une église, configurant ainsi une "église-halle" sans transept. L'entrée de la mosquée est orientée vers la place nationale, conformément à la planification du génie militaire. À la place du clocher traditionnellement situé à l'entrée des églises, un minaret est érigé à l'arrière, marquant l'axe de symétrie Est/Ouest de l'édifice.

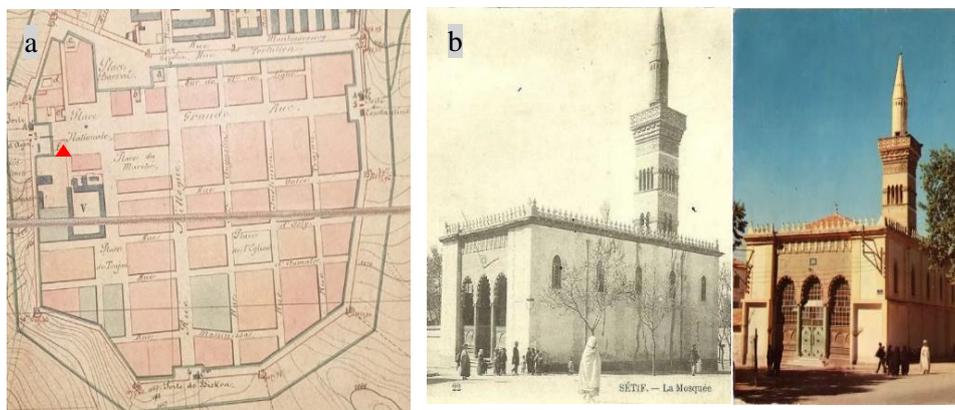


Figure 4.3 a) situation de la mosquée (archives SHD, RG IVH-2071), b) Photos historiques de la mosquée (archives municipales de Sétif)

### 2.1.1 Les caractéristiques architecturales de la mosquée Al- Atik

**Au rez-de-chaussée de la mosquée :** se trouvait un vestibule divisé en trois parties distinctes : l'une permettant l'accès au sanctuaire (salle de prière), une autre abritant un escalier menant aux tribunes (mezzanines) réservées aux femmes, et la dernière équipée d'un bassin pour les ablutions des défunts. La mosquée elle-même était constituée d'une grande salle divisée en trois nefs, avec des planchers formant des tribunes le long des côtés. Deux portes, situées à chaque extrémité des bas-côtés, donnaient accès à la chambre du gardien ainsi qu'à un vestibule menant au minaret. Une cour adjacente à la façade latérale gauche abritait les latrines et offrait une autre entrée depuis la rue<sup>1</sup>.

La particularité de cette mosquée résidait dans son orientation inhabituelle, avec son entrée orientée vers l'est, alignée avec le mihrab vers la Mecque, ce qui crée une configuration intérieure unique en opposition à la norme.

**Le premier étage :** accessible par l'escalier du minaret, se trouvaient l'espace consacré aux femmes (en mezzanines) bordé par des arcs en polylobés avec une décoration épigraphique, en plus des deux chambres réservées au gardien<sup>2</sup>.

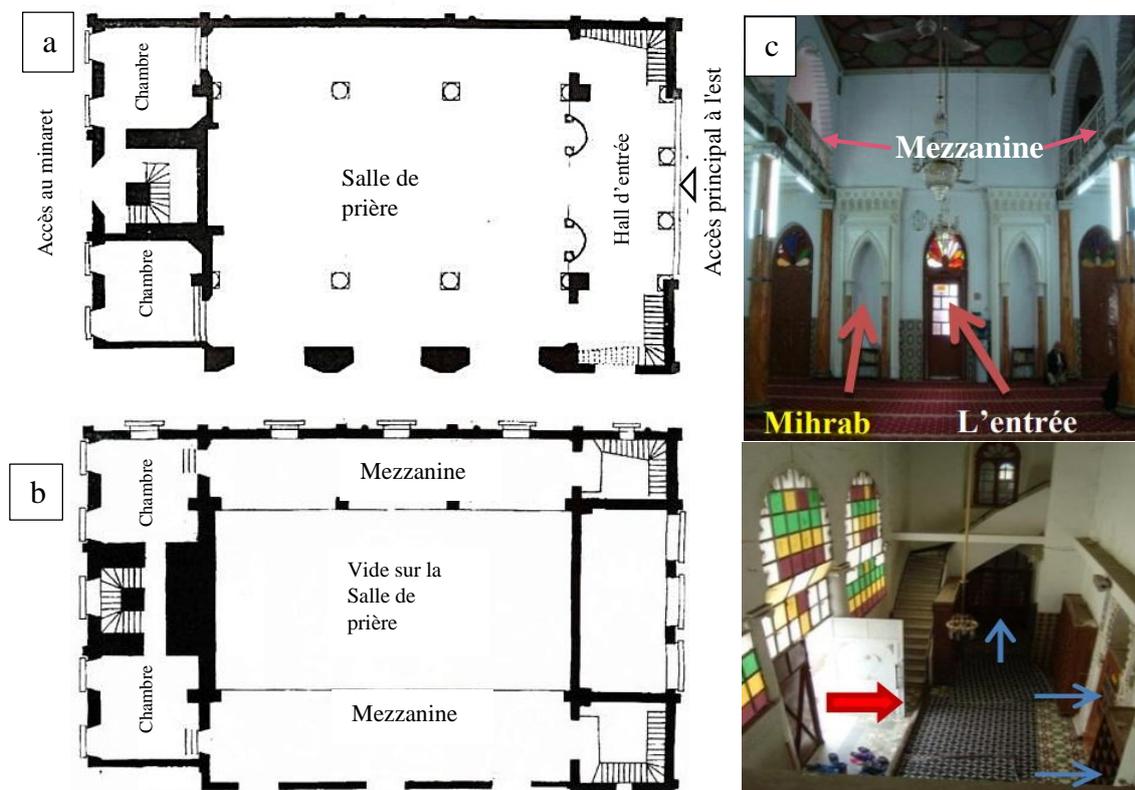


Figure 4.4 L'état original de la mosquée. (a) plan du RDC ; (b) plan de la mezzanine (BET :Akareb) ; (c) l'intérieur de la mosquée (auteure, 2023)

<sup>1</sup> Centre des archives d'Outre-mer, Aix-en-Provence, 1N22.

<sup>2</sup> Ibid.

**Le minaret de la mosquée** : se démarque par son positionnement à l'arrière de l'édifice, résultant de la transformation du concept de "clocher" en "minaret". Cette disposition libère de l'espace devant la mosquée pour un vestibule facilitant l'accès à la salle de prière. Avec une hauteur de 15 mètres, le minaret se compose de trois parties distinctes : une base avec un escalier, un lanternon cylindrique surmonté d'une couronne, et une tour principale ornée de décorations simples mais élégantes. Cette conception rappelle les minarets typiques du Maghreb, mettant en avant une esthétique sobre et une rationalité architecturale. Malgré quelques touches de décoration extérieure, le minaret conserve une simplicité dépouillée<sup>3</sup>.



Figure 5.4 le minaret de la mosquée Al-Atik (auteure, 2023)

### 2.1.2 Les composantes de la façade

La façade principale de la mosquée, orientée vers l'est et donnant sur la place publique, présente une architecture simple, sobre et symétrique. Cette simplicité reflète le manque de connaissance de l'architecture islamique de ses constructeurs, d'abord les soldats puis les ingénieurs du génie. Inspirée de l'architecture locale mauresque, la façade est caractérisée par de grands arcs outrepassés polylobés soutenus par des colonnes ioniques qui encadrent la porte d'entrée. La mosquée est également couronnée par des rangées de merlons disposés alternativement, avec quatre merlons d'angle.

---

<sup>3</sup> MAHDADI, N. 2019. *IMPACT DU PHENOMENE D'ECHANGE & D'INTERACTION EN ARCHITECTURE La Reconstitution du projet architectural, urbanistique & artistique de l'expansion coloniale Française en Algérie depuis le XIXème siècle*. Thèse de Doctorat en Sciences, Université Ferhat Abbas de Sétif 1.



Figure 4.6 La façade de la mosquée (auteure, 2023)

### 2.1.3 L'état actuel de la mosquée

À la fin des années 1970, une initiative d'extension fut lancée du côté sud de la mosquée. Cette démarche visait à accroître la dimension de la salle de prière en fusionnant les deux sections au moyen d'une série d'arcades composées de quatre piliers couronnés par des arcs en plein cintre. En complément, cette nouvelle annexe comportait deux espaces d'ablution situés en sous-sol, un pour les femmes et un autre pour les hommes. De surcroît, une zone spécifiquement réservée aux femmes fut agencée au niveau des mezzanines.



Figure 4.7 La mosquée après extension ; a) plan du RDC ; b) plan d'étage ; c) coupe ; d) photo récente de la mosquée (auteure, 2023)

## 2.2 L'école laïque des filles

L'École des Frères Berchi, anciennement connue sous le nom d'École Laïque "Des Filles", est actuellement située sur la rue Djebel Boutaleb, en face de la Mosquée Iben Badis. Auparavant, elle était située sur la rue d'Aumale, en face de l'Église Sainte-Monique.

L'école laïque des filles était une aile de l'école communale, dont la construction a été décidée le 2 juin 1851. Elle a été baptisée « école Vétillard Roger » en 1948 par délibération du conseil municipal de l'époque. Elle était séparée de l'aile des garçons par un simple mur au niveau de la cour<sup>4</sup>.

L'aile réservée aux filles se composait d'une série de quatre blocs, chacun surmonté d'un toit en tuiles. La hauteur de chaque bloc variait entre R+1 et R+2.



Figure 4.8. L'école laïque. a) les deux ailes de l'école ; b) photo historique de l'école (archives municipales de Sétif)

### 2.2.1 Les caractéristiques architecturales de l'école laïque des filles

Les deux blocs de l'école qui font face à la rue Djebel Boutaleb (au nord) ont été construits avec des murs porteurs d'une épaisseur de 60 cm, réalisés en maçonnerie (pierres + mortier de chaux). Les linteaux sont formés par des arcs en maçonnerie. Ces blocs comprennent des planchers voutains réalisés en maçonnerie, prenant la forme de voûtes avec des briques creuses en terre cuite de dimensions 5x10x20 cm et des nervures en bois, reposant directement sur les murs porteurs<sup>5</sup>.

Les deux blocs restants (Est et Sud) ont été érigés avec des colonnes en maçonnerie (briques pleines) de dimensions uniformes (120x60cm au rez-de-chaussée et 60x60cm à l'étage), ainsi que des murs porteurs de 60 cm dotés d'ouvertures. Ces murs sont construits en maçonnerie de moellons (pierres + mortier de chaux). Les nervures des planchers voutains de ces blocs sont constituées de profilés métalliques (IPE/IPN160) espacés de 80 cm. Les solives reposent soit

<sup>4</sup> <https://www.djazairress.com/fr/setiffr/7675>

<sup>5</sup> Selon le rapport d'expertise de l'architecte Khouatra. S

## Chapitre 04 : L'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle du centre historique de la ville de Sétif

sur des poutres principales métalliques d'une hauteur de 360 mm, soit directement sur les murs porteurs.<sup>6</sup>

**Au rez-de-chaussée de l'école :** se trouvait les salles de classe, une cantine avec une cuisine, une cour, un espace de stockage, une chambre, ainsi qu'une loge pour le gardien et des sanitaires.

**Le premier étage :** comportait 10 salles de classes, une salle des professeurs et des bureaux.

**Le deuxième étage :** était exclusivement présent au niveau du premier bloc, qui abritait la porte d'entrée. Il était prévu pour accueillir le logement de fonction



Figure 4.9. Relevé architectural de l'école. (a) plan du RDC ; (b) plan du R+1 ; (c) plan du R+2 ; (d) plan de la toiture. (B.E.T Khouathra Saadeddine)

### 2.2.2 Les composantes de la façade

La façade principale de l'école arbore une architecture de style néoclassique, comprenant une partie centrale ornée d'une série de fenêtres en arc surbaissé, ainsi que deux sections latérales

<sup>6</sup> Selon le rapport d'expertise de l'architecte Khouatra. S.

surmontées de frontons triangulaires. Un soubassement en pierre est présent sous les trois parties.

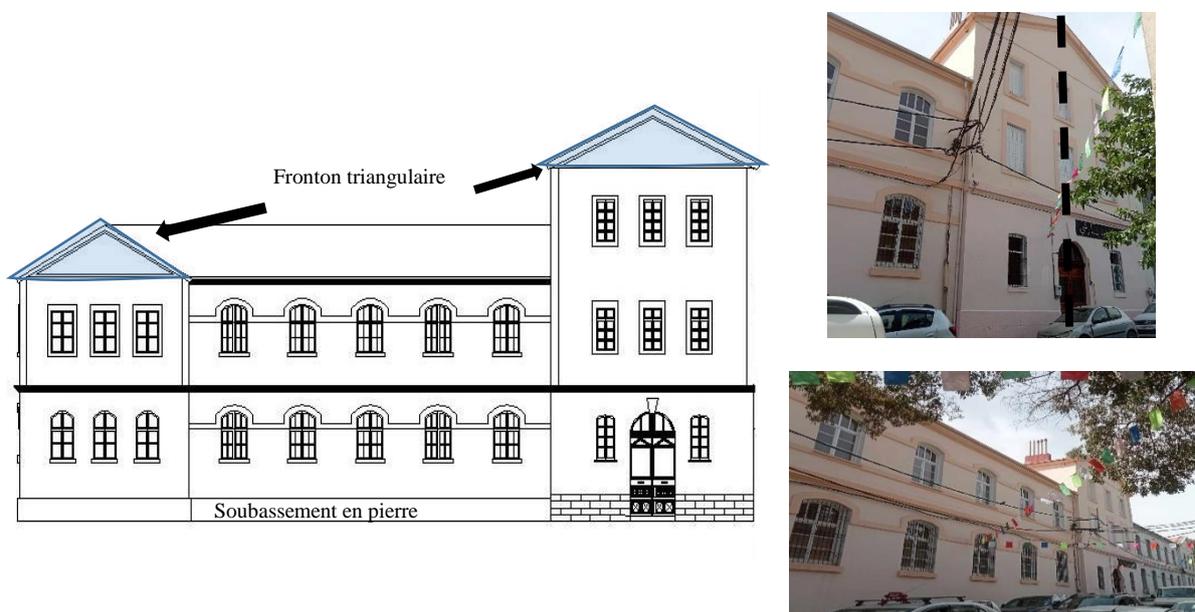


Figure 4.10. la façade principale (nord) de l'école (auteure, 2023)

Après l'indépendance, l'école a continué à remplir sa fonction éducative sous le nom d'école des frères Berchi. Elle a été agrandie dans sa partie sud par l'ajout d'un petit bloc en béton armé pour accueillir des salles de classe. À partir de 2014, l'école a fait l'objet de travaux de restauration et de réhabilitation majeurs, en vue de rouvrir ses portes lors de la rentrée scolaire 2023-2024.

### 2.3 La synagogue

L'ex-service d'état civil, anciennement connu sous le nom de la synagogue, est actuellement situé sur la rue Frantz Fanon, à proximité de la rue Arabe Amar. À l'origine, la synagogue était située sur la rue Crémieux, près de la rue Jean Moulin, au pied de la citadelle, dans une rue perpendiculaire à l'avenue Clemenceau, sur la gauche.

Le 22 juillet 1853, la synagogue, également connue sous le nom de "le temple israélite", a été inaugurée avec faste à Sétif. Cette construction s'inscrivait dans un projet plus vaste de l'administration coloniale visant à "régénérer" les "israélites indigènes" jugés arriérés<sup>7</sup>.

<sup>7</sup> ASSAN, V. 2004. Les synagogues dans l'Algérie coloniale du XIXe siècle. *Archives Juives*, Vol. 37, 70-85.

## Chapitre 04 : L'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle du centre historique de la ville de Sétif

Les Rabbins qui ont animé la communauté juive de Sétif jusqu'à l'indépendance sont : M. Guedj, M. Laloum, M. Gozlan.<sup>8</sup>

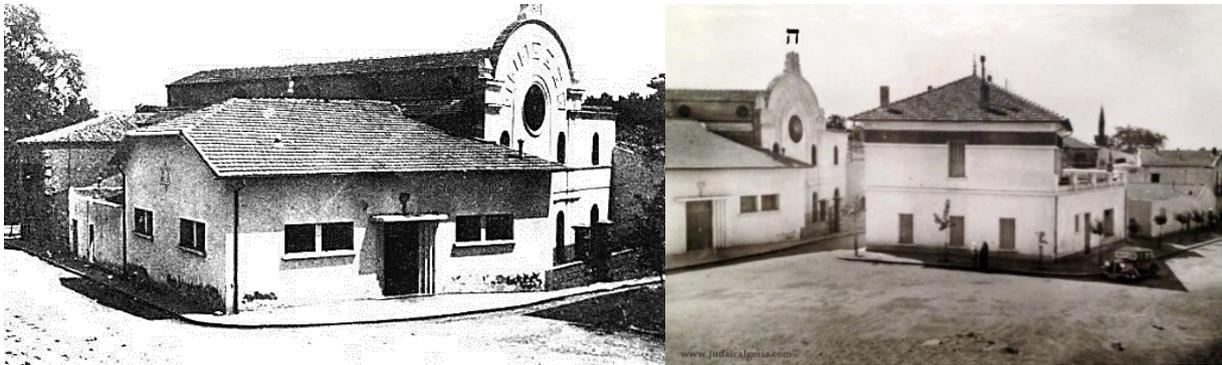


Figure 4.11. photos historiques de la synagogue (archives municipales de Sétif)

### 2.3.1 Les caractéristiques architecturales de La Synagogue

La synagogue de Sétif, d'une superficie de 250 m<sup>2</sup>, était édiflée en pierre de taille et en brique par l'architecte Montbabut .Ses plafonds étaient composés de lattes plâtrées, tandis que sa charpente en bois traditionnelle était recouverte de tuiles.

**Au rez-de-chaussée de la synagogue :** une salle principale était présente, divisée en une nef centrale et deux bas-côtés par deux rangées de colonnes le long des murs nord et sud. L'arche était positionnée sur le mur est de la synagogue, orientée vers Jérusalem, avec des décorations du style mauresque.

**Le premier étage :** était aménagé en mezzanines pour les femmes bordées par des arcs polylobés.

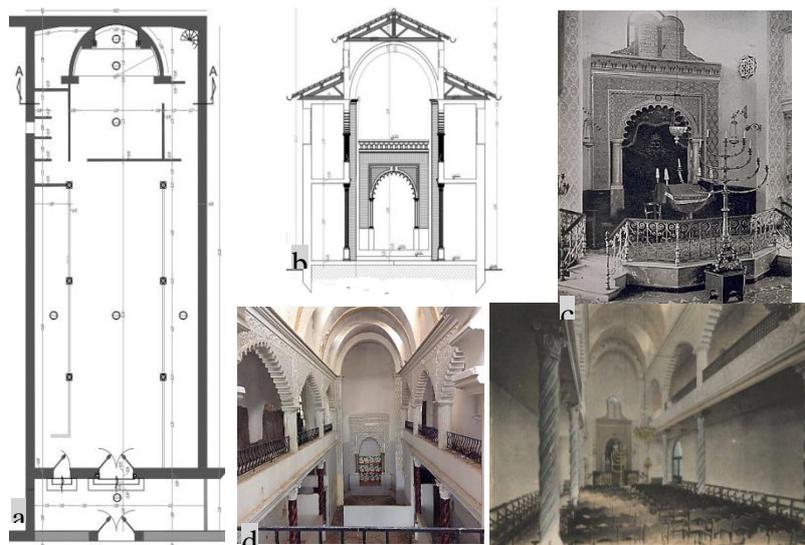


Figure 4.12. a) plan de la synagogue ; b) coupe AA (architecte M. Lenguer.A) ; c) photos historiques : l'Arche et la salle de prière de la synagogue (archives municipales de Sétif) ; d) photo récente de l'intérieur de la synagogue (auteur, 2023)

<sup>8</sup> Voir : <http://algeroisementvotre.free.fr/site2000/setif001/villes03g.html>

### 2.3.2 Les composantes de la façade

La façade de la synagogue, conçue dans un style orientaliste, s'orientait vers l'ouest et se distinguait par ses trois entrées, dont la porte centrale était surmontée d'un élégant arc en plein cintre. Trois fenêtres ornées étaient également disposées dans la partie supérieure de la façade, ajoutant une touche de charme à son esthétique.

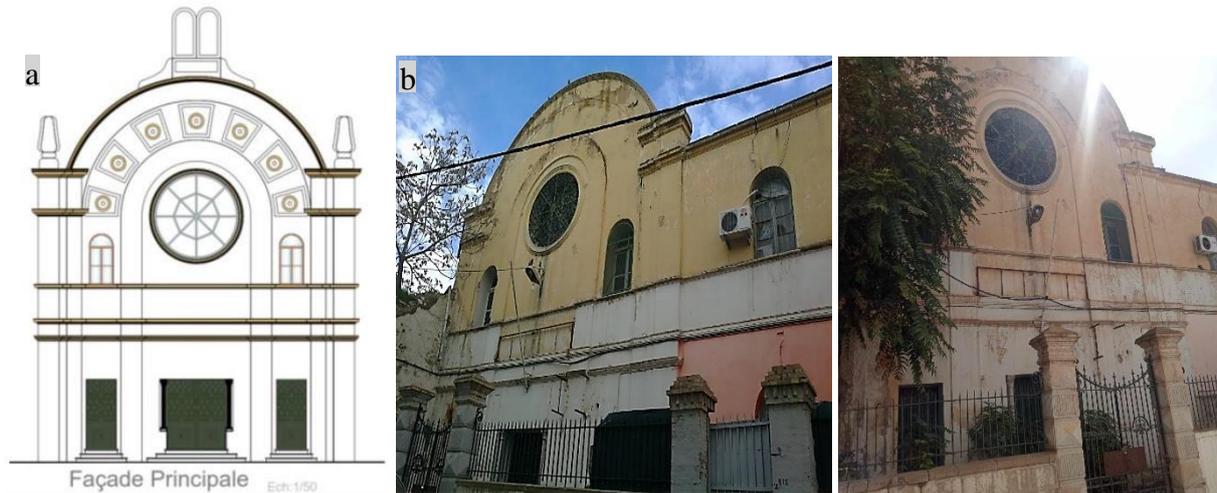


Figure 4.13. a) la façade principale de la synagogue (architecte M. Lenguer.A) ; b) photos récentes de la synagogue (auteur, 2022)

### **2.4 L'église Sainte-Monique**

La mosquée Iben Badis, anciennement connue sous le nom d'Église Sainte-Monique, est actuellement située à l'angle de la rue du Fida et de la rue sous-lieutenant Agoune Ahmed. Auparavant, l'église se trouvait à l'intersection de la rue d'Isly et de la rue Saint Augustin.

L'église catholique Sainte-Monique, érigée en 1867 d'après les plans conçus par l'architecte d'arrondissement Pelletier, sur la recommandation de l'architecte en chef du génie militaire.

Dans l'église, deux inscriptions chrétiennes datant de la période romaine ont été préservées. L'une d'entre elles rappelle que l'église abrite les reliques de Saint Laurent : « In hoc loco sancto depositae sunt reliquae Sancti Laurenti... » Ce qui signifie : « En ce saint lieu, les reliques de Saint Laurent Martyr ont été déposées le dimanche 3 Août de l'année provinciale 413 (452 après la mort du Seigneur, sous le consulat de Herculanus. Le vénérable évêque Laurent en a fait la dédicace... Amen ». L'autre inscription se réfère à Justus et Decurius, deux conjuges: « Colonicus et son épouse chérie remplissent avec joie le vœu fait aux saints martyrs. Ici repose Justus, ici repose avec lui Decurius, qui l'un et l'autre par une courageuse martyrs sétifiens exilés en 484.

## Chapitre 04 : L'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle du centre historique de la ville de Sétif

Une pierre votive de la Maurétanie Sétifienne est ainsi confession surmontèrent les armes ennemies et, victorieux, méritèrent en récompense les couronnes que donne le Christ »<sup>9</sup>.

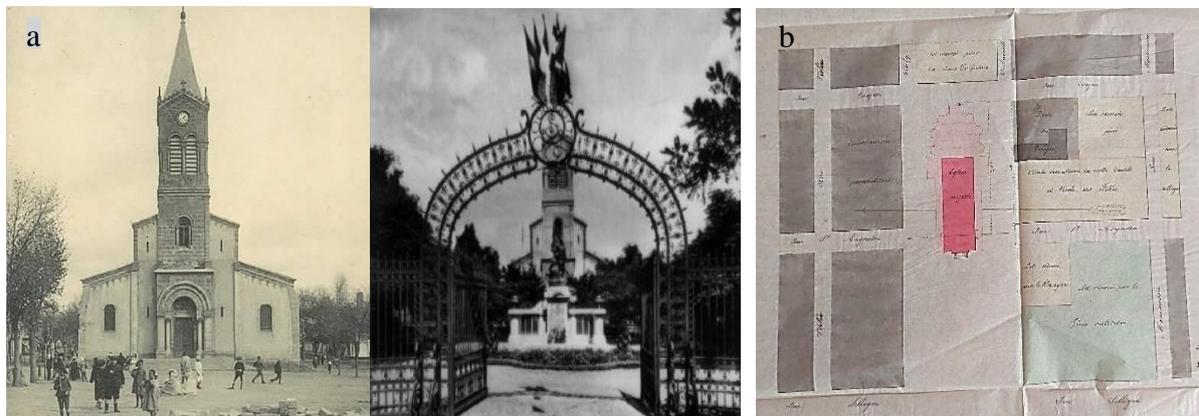


Figure 4.14 a) Photos historiques de l'église (Source : D. Morel, « Sétif de ma jeunesse ») ; b) situation de l'église (source CAOM 2N53)

### 2.4.1 Les caractéristiques architecturales de l'église

**L'église Sainte-Monique** : se composait d'une nef centrale menant vers l'autel, bordée de deux bas-côtés, d'un chœur, de deux chapelles dédiées respectivement à la Vierge et au saint patron de la paroisse, ainsi que d'une sacristie <sup>10</sup>.

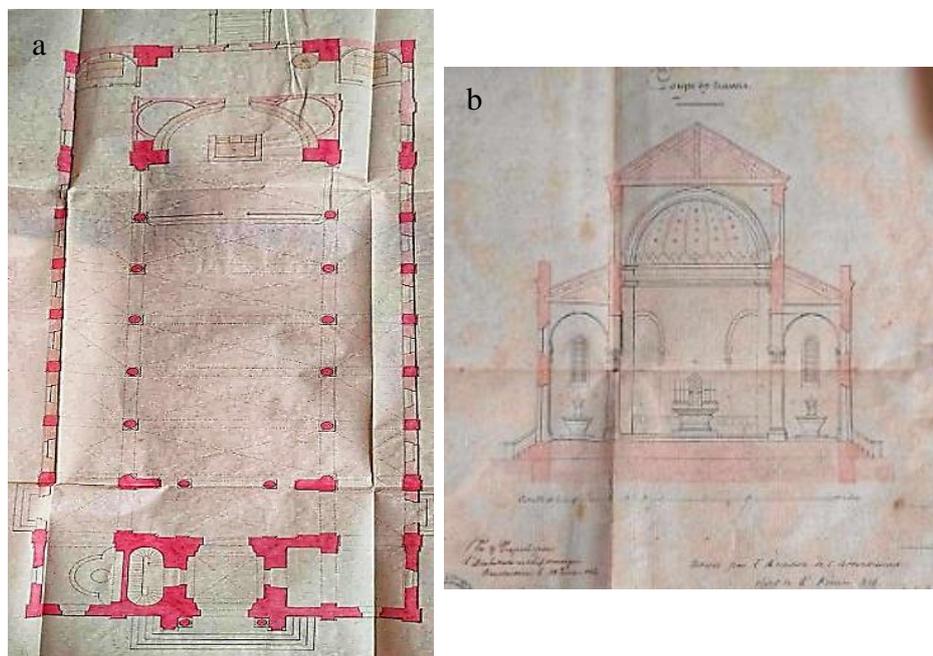


Figure 4.15 a) plan original de l'église Sainte-Monique ; b) coupe transversale sur l'église (CAOM 2N53)

<sup>9</sup> MOREL, D. (2001). Sétif de ma jeunesse. Editions Jacques GANDINI.

<sup>10</sup> Centre des Archives d'Outre-mer, Aix-en-Provence, 2N53.

#### 2.4.2 Les composantes de la façade

Au cœur de la façade principale de l'église Sainte-Monique, se trouvait un porche d'entrée surmonté d'un clocher comprenant un escalier pour son accès.

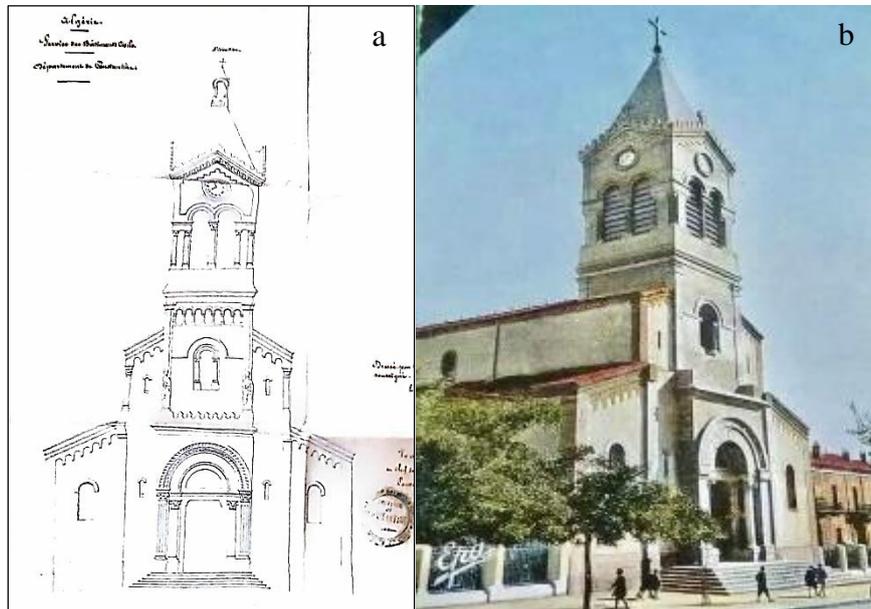


Figure 4.16 a) la façade principale de l'église (CAOM 2N53) ( ; b) photo historique de l'église (archives municipales de Sétif)

#### 2.4.3 L'état actuel de l'église

La reconversion de l'église catholique Sainte-Monique en mosquée Ibn Badis en 1970 a préservé plusieurs éléments architecturaux d'origine, comme la disposition au sol, l'esplanade et l'orientation d'accès. Les ajustements apportés comprennent la conversion des deux bas-côtés, auparavant sous un toit à pente unique, en deux "mezzanines" surplombant la salle principale, nécessitant le remplacement du toit par un plancher. En outre, le clocher a été remplacé par une coupole sur la façade principale, et deux nouveaux minarets imposants ont été érigés de chaque côté de la partie occidentale du transept.<sup>11</sup>. Cependant, ce n'est qu'en 1988 que la mosquée a atteint sa forme définitive après une reconversion et une restauration. La façade de la mosquée a été embellie avec l'application artistique du Zelidj, tandis qu'un éclairage concentré similaire à celui jadis employé dans l'ancienne église a été utilisé.

<sup>11</sup> MAHDADI, N. 2019. *IMPACT DU PHENOMENE D'ECHANGE & D'INTERACTION EN ARCHITECTURE La Reconstitution du projet architectural, urbanistique & artistique de l'expansion coloniale Française en Algérie depuis le XIXème siècle*. Thèse de Doctorat en Sciences, Université Ferhat Abbas de Sétif 1.

## Chapitre 04 : L'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle du centre historique de la ville de Sétif

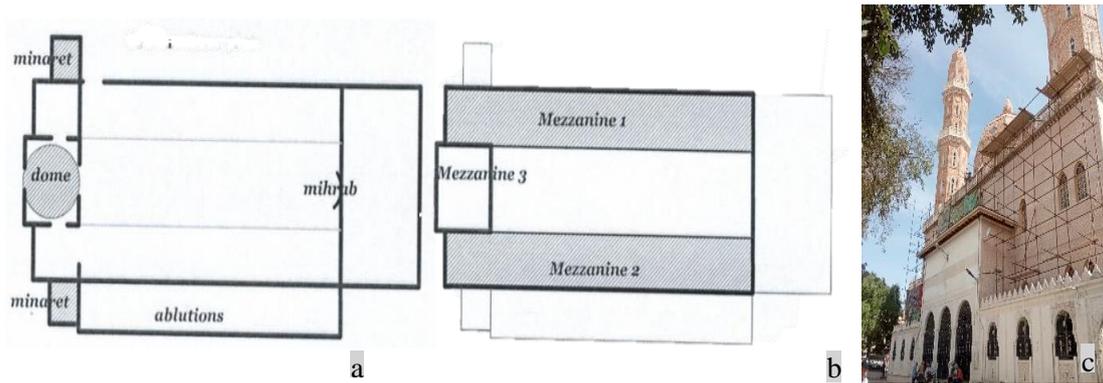


Figure 4.17 L'état actuel de l'église après reconversion. a) plan du RDC ; b) plan du R+1 (Mahdadi, 2019) ; c) photo récente de la mosquée (auteure,2023)

### 2.5 Le Collège communal

Le Collège d'Enseignement Moyen Allem Mansour, anciennement connu sous le nom de Collège Communal, est situé actuellement au croisement de la rue Djebel Boutaleb au nord, de l'avenue les Frères Meslem à l'est, des habitations à l'ouest, et de la rue Sabna au sud. À l'origine, son emplacement était délimité par la rue d'Aumale au nord, la rue Trajan à l'est, la rue Saint-Augustin à l'ouest, et la rue Massinissa au sud.

Érigé durant les années 1870, ce bâtiment servit initialement de premier établissement colonial, qui évolua ensuite pour devenir l'école Bret, et finalement fut remplacé par le collège communal



Figure 4.18 a) photos historiques du collège ; b) la situation du collège (SHD/IVH-2071)

#### 2.5.1 Les caractéristiques architecturales du collège

Érigé avec des murs porteurs en pierre, le collège était composé d'un rez-de-chaussée, d'un entresol et d'un premier étage. La zone nord du bâtiment abritait les bureaux administratifs et un logement fonctionnel, avec un accès à l'entresol où étaient situés les vestiaires, la cour et les salles de classe. Les autres parties du rez-de-chaussée et du premier étage étaient réservées aux salles de classe.

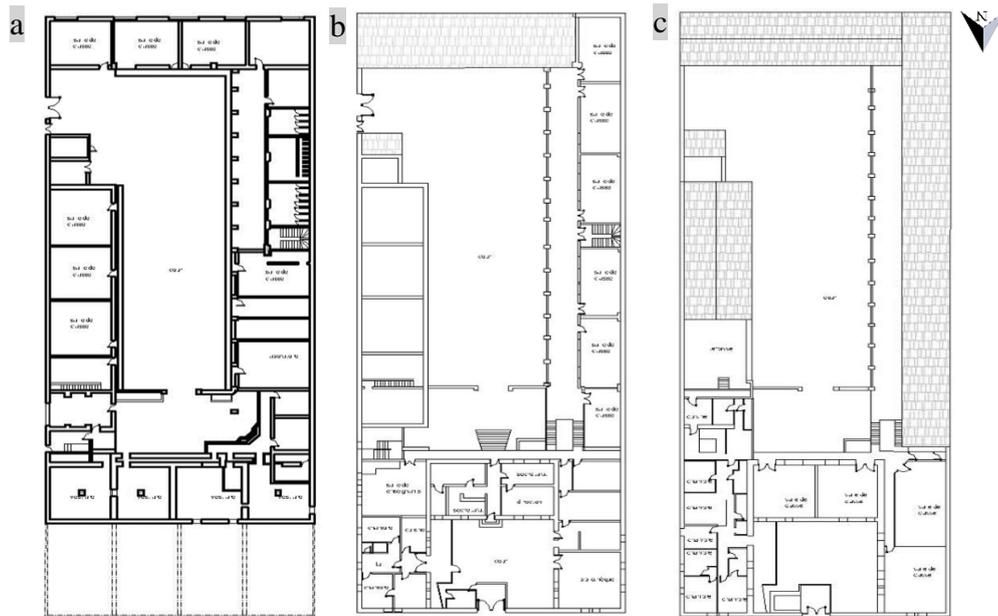


Figure 4.19 Le relevé architectural du collège. (a) plan de l'entresol ; (b) plan du RDC ; (c) plan du R+1 (auteure, 2023)

### 2.5.2 Les composantes de la façade

Le collège présente une architecture néoclassique imposante, caractérisée par l'utilisation de frontons triangulaires sur ses deux ailes latérales, symétriques par rapport au corps central surmonté d'un fronton segmentaire. Les ouvertures sont soigneusement disposées et surmontées de linteaux, contribuant à l'esthétique régulière et équilibrée de l'ensemble.

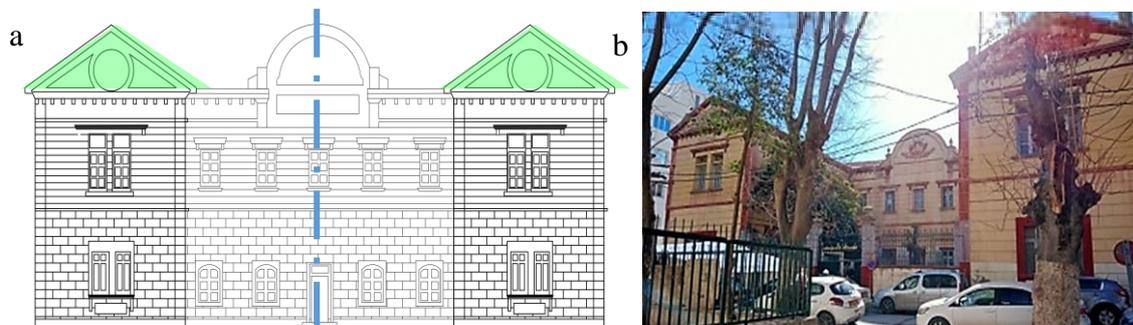


Figure 4.20 a) La façade principale du collège (auteure, 2023) ; (b) photo récente (auteure, 2023)

Après l'accession à l'indépendance, le collège a maintenu son rôle éducatif rebaptisé CEM Allem Mansour. En 2019, le wali de Sétif a pris la décision urgente de fermer le collège en raison de la détérioration rapide du bâtiment. Malgré cette décision, le CEM reste ouvert et poursuit ses activités normalement.

## 2.6 Le collège colonial

Le lycée actuellement nommé Lycée Mohamed Kerouani, anciennement connu sous le nom de collège colonial, Limité au nord par l'avenue du 8 Mai 45, en Est par l'avenue de l'ALN, en ouest par le croisement de la rue Bouatoura Meryem et la rue Ammirouche. . Il était précédemment limité au Nord par la rue de Constantine, en Est par la rue Caton, en Ouest par le croisement la rue Spartacus et la rue vallée, au Sud par la rue d'Isly.

Le bâtiment a été construit entre 1872 et les années 1950. Au fil du temps, de nouvelles sections ont été ajoutées, et il a changé de nom et de fonction à plusieurs reprises. Il est passé d'un collège communal à un collège moderne classique, puis à un lycée Eugène Albertini.

Cependant, ce n'est qu'en 1913 que le bâtiment réalisé en pierre a adopté sa forme définitive, occupant une superficie de 8500 m<sup>2</sup>. Conçu par les architectes Petit et Garnier, et supervisé par les ingénieurs Sabatier puis Bours, il se composait de trois blocs alignés parallèlement à la rue de Constantine. Le premier bloc abritait l'entrée principale et les services administratifs, le deuxième était situé au milieu et comprenait les salles de classe, tandis que le troisième bloc abritait la bibliothèque populaire, qui était indépendante du collège et accessible depuis la rue d'Isly. Ces trois blocs étaient reliés par deux préaux couverts. L'entrepreneur responsable de sa construction était Bergonzoli.

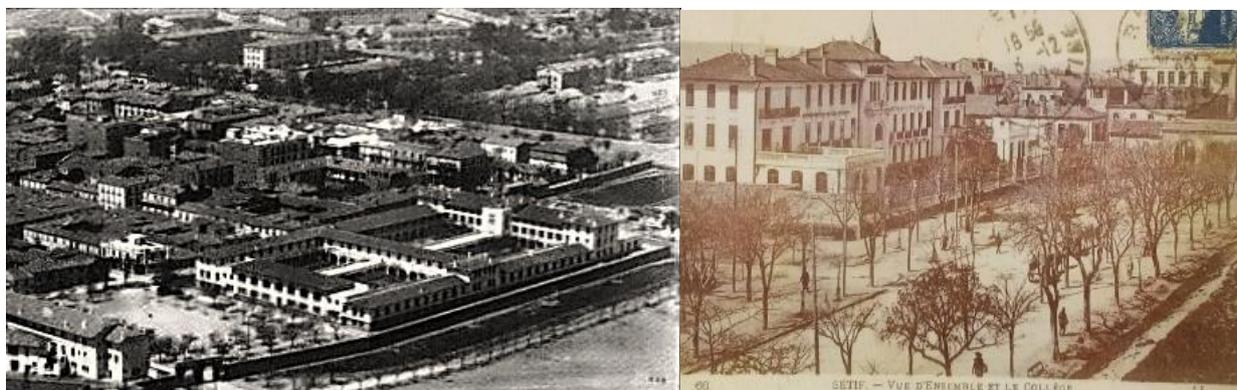


Figure 4.21 photos historiques du collège colonial (D.Morel, « Sétif de ma jeunesse » ; les archives municipales de Sétif)

### 2.6.1 Les caractéristiques architecturales du collège

**Le sous-sol** : de la façade Est était réservé aux installations pour le service de restauration, tandis que celui de la façade ouest abritait la chaufferie, les salles de musique et les ateliers. **Les rez-de-chaussée** : des deux façades étaient utilisés comme salles de classe, avec l'entrée pour les élèves située du côté ouest.

**Les premiers étages** étaient dédiés aux dortoirs. Tous ces blocs regroupés créaient quatre vastes cours.

## Chapitre 04 : L'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle du centre historique de la ville de Sétif

En 1938, l'architecte du gouvernement Michel Luycax a élaboré un plan d'extension pour le lycée, sur le côté sud, dont la réalisation s'est achevée dans les années cinquante. C'est ce projet qui a donné sa forme actuelle au lycée.

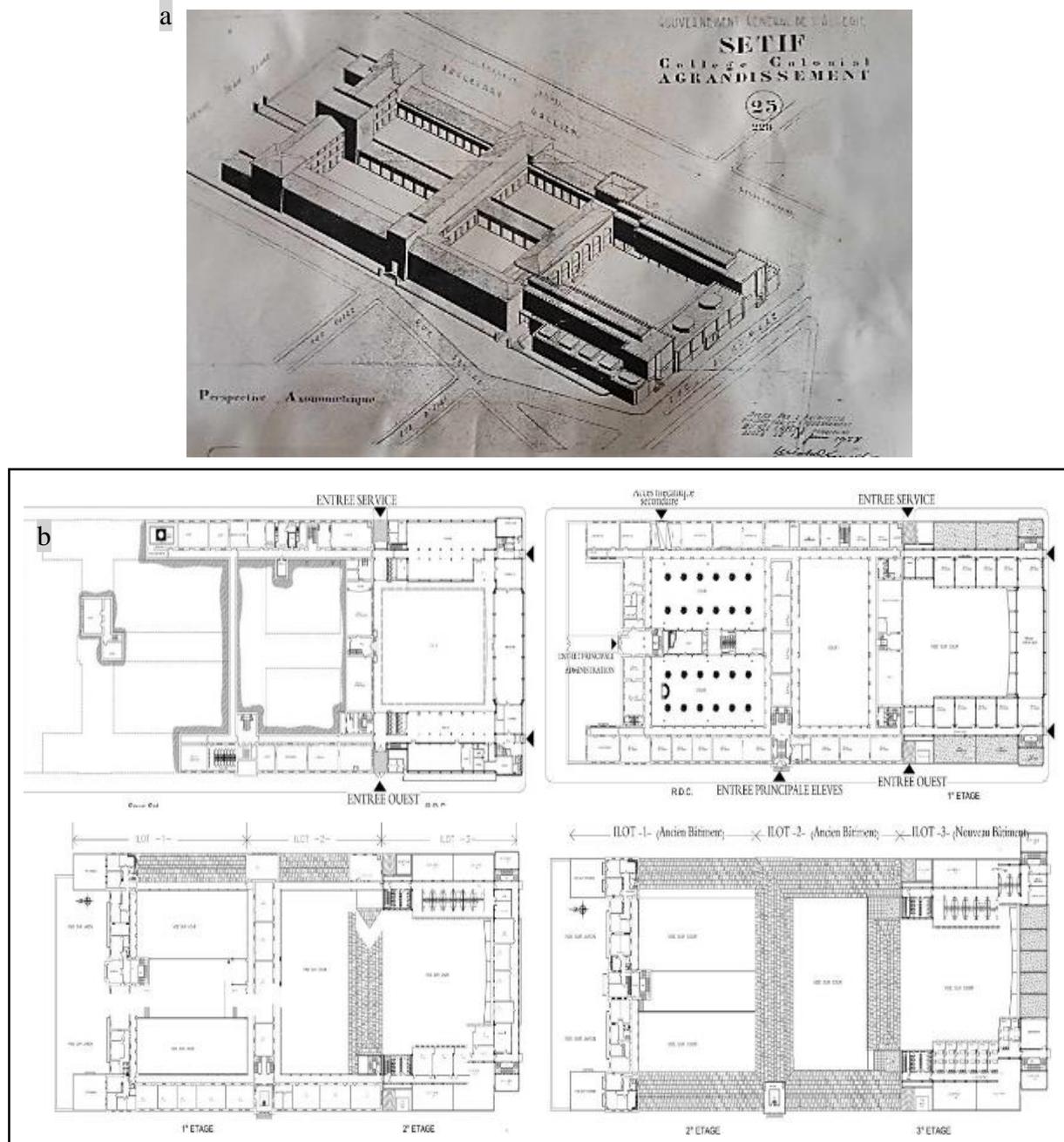


Figure 4.22 Le lycée après agrandissement. (a) axométrie de l'architecte Michel Luycax ; (b) l'état actuel du lycée (B.E.T Cheniti et Drif)

### 2.6.2 Les composantes de la façade

La façade du lycée arbore une architecture caractéristique des bâtiments publics de la Troisième République, avec une symétrie stricte qui accentue son caractère monumental et symbolique. Elle est décorée de consoles soutenant les balcons qui s'étirent le long du premier étage.

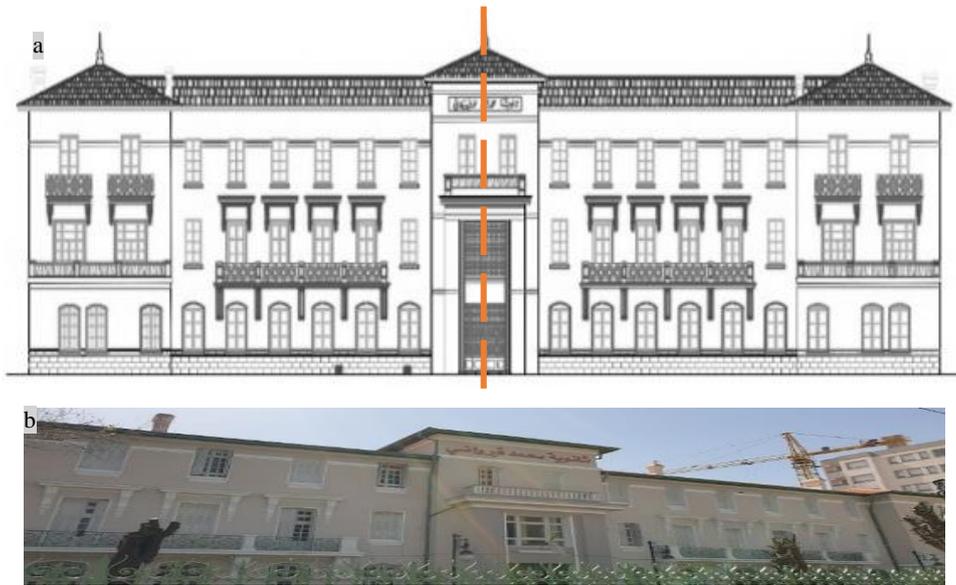


Figure 4.23 a) la façade principale du lycée (BET Cheniti et Drif) ; (b) (auteure,2022)

Après l'indépendance, le collège a été rebaptisé lycée Mohamed Kerouani. À partir de 2009, une vaste entreprise de rénovation a été entamée au sein de cet établissement et a perduré jusqu'en 2022. Cette initiative a été étroitement supervisée par le bureau d'études Cheniti et Drif, en collaboration avec l'entreprise Benbahouche.

### **2.7 Le palais de justice**

Le Musée d'El Moudjahid, anciennement connu sous le nom de palais de justice ou tribunal, est situé à l'intersection de la rue Djebel Boutaleb et de la place Saal Bouzid au nord, de la rue Abid Berchi à l'est, de la rue Med Souakir à l'ouest, et du croisement des rues Sabna et Fellahi Laid au sud. Avant sa transformation en musée, il était limité au nord par la rue d'Aumale et de la place Trajan, et au sud par le croisement des rues Massinissa et Champanet.



Figure 4.24 photo historique du palais de justice (archives municipales, Sétif)

### 2.7.1 Les caractéristiques architecturales du palais de justice

Érigé en 1879 pour abriter le palais de justice (tribunal) de Sétif, ce bâtiment d'une superficie d'environ 1876 m<sup>2</sup> reposait sur un système de murs porteurs composés de blocs de pierre de forme irrégulière, solidement liés par du mortier et renforcés horizontalement par des barres de fer qui s'étendent le long des murs et sont ancrées à leurs extrémités. Il se composait de trois niveaux (R+2).

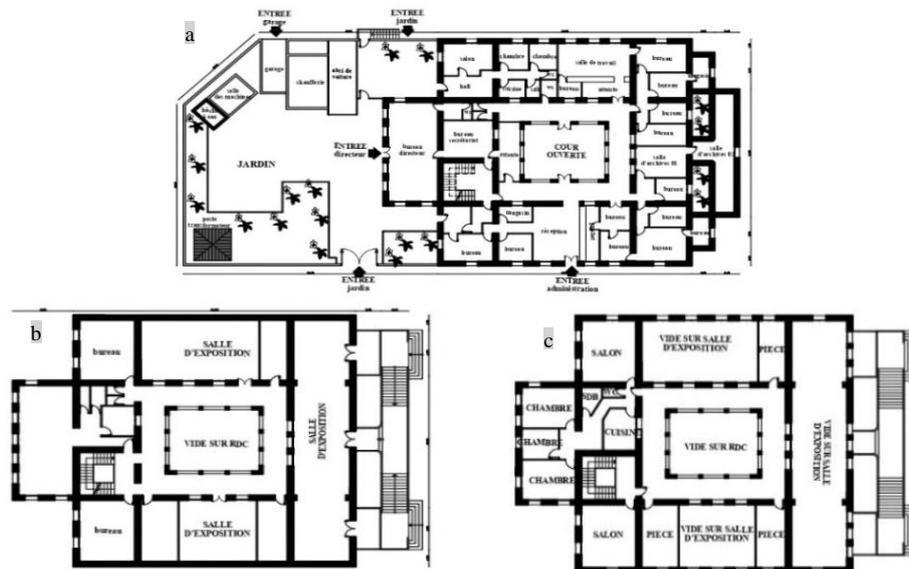


Figure 4.25 Relevé architectural du musée. (a) Plan du RDC, (b) Plan du R+1, (c) Plan du R+2 (Dessins rétablis par l'auteure à partir des plans consultés aux Archives de la direction d'el Moudjahidin, 2023)

### 2.7.2 Les composantes de la façade

La façade du bâtiment présente un style néoclassique remarquable, illustré par deux ailes latérales surmontées de frontons, offrant une symétrie harmonieuse avec le corps central, où se niche le portail d'entrée. Elle est richement ornée d'éléments architecturaux emblématiques

## Chapitre 04 : L'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle du centre historique de la ville de Sétif

du néoclassicisme, incluant des pilastres, des chapiteaux ioniques, des frontons, et bien d'autres encore.



Figure 4.26 a) La façade principale du musée (auteure, 2023), (b) photo récente (auteure, 2023).

En 1997, l'autorisation a été octroyée pour la transformation du bâtiment en musée, mais les travaux de restauration et d'aménagement en un Musée du Moudjahid et une direction d'El Moudjahidin n'ont véritablement débuté qu'en 1998. Les efforts de restauration entrepris ont principalement concerné la rénovation de la toiture et des systèmes de drainage des eaux, ainsi que le renforcement des murs porteurs et de l'escalier à l'arrière du bâtiment. Aucun changement structurel majeur n'a été apporté, mais les espaces ont été réorganisés pour répondre aux besoins de la nouvelle vocation du lieu<sup>12</sup>.

### 2.8 Le Théâtre Municipal

Le Théâtre Hassen Belkired, anciennement connu sous le nom de Théâtre Municipal, est situé entre l'avenue Ben Boulaïd à l'est et la rue Abane Ramdane à l'ouest. À une époque antérieure, il était délimité à l'est par la rue Sillègue et à l'ouest par la rue du 19e Léger.

Inauguré en 1896, cet édifice est composé d'un sous-sol ainsi que de deux étages au-dessus du rez-de-chaussée. Il a été conçu par l'architecte Eldin. Les travaux de construction ont été confiés à l'entrepreneur Alfred Régis<sup>13</sup>.

<sup>12</sup> Selon les archives consultées au sein de la direction d'el Moudjahidin.

<sup>13</sup> <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5404895f/f2.item>

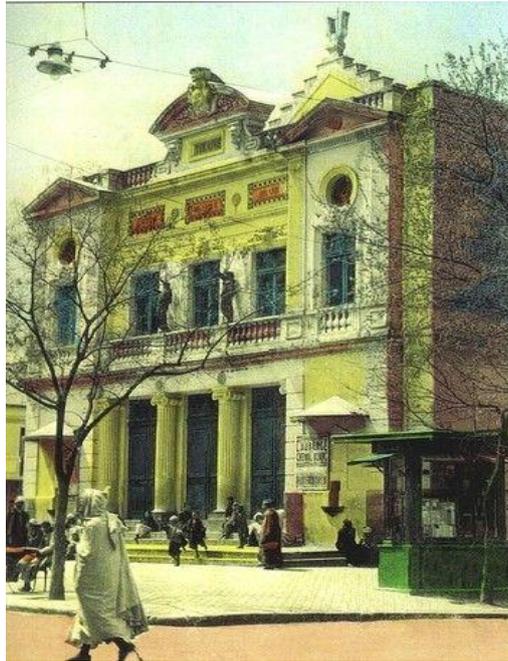


Figure 4.27 photo historique du théâtre ( archives municipales de Sétif)

### 2.8.1 Les caractéristiques architecturales du théâtre

Conçu avec un système porteur en pierre, l'agencement intérieur du théâtre suit le style italien<sup>14</sup> et offrait une capacité d'accueil de 100 personnes.

**Le rez-de-chaussée** accueillant la scène était réservé aux administrateurs. **Le premier étage** aux militaires, **les loges** étaient destinées aux responsables, tandis que les espaces aménagés en **poulaillers** étaient destinés aux autochtones de la classe cultivée.



Figure 4.28 Photo d'intérieur du théâtre (style italien) (auteure,2023)

<sup>14</sup> Le théâtre à l'italien est un style architectural concernant l'organisation des volumes intérieurs des théâtres dont les premiers exemples remontent à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle en Italie. Ce style d'édifice a été particulièrement prisé entre les xviii<sup>e</sup> et xix<sup>e</sup> siècles, de l'Europe jusqu'en Amérique du Sud.

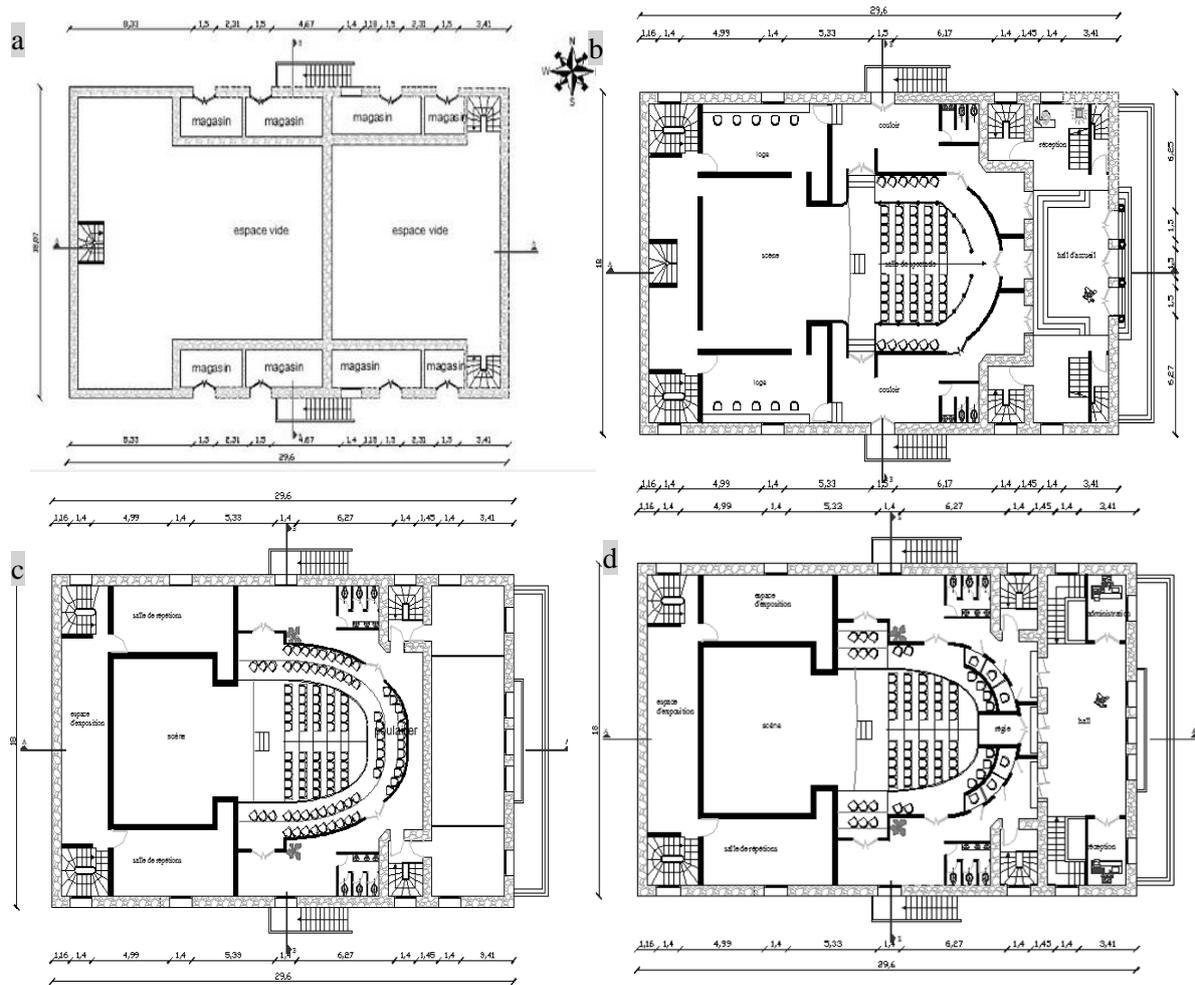


Figure 4.29 a) plan du sous-sol ; b) plan du RDC ; c) plan du R+1 ; d) plan du R+2.

### 2.8.2 Les composantes de la façade

Le théâtre arbore une façade éclectique, ornée de divers éléments architecturaux. On y trouve des colonnes et des pilastres classiques, ainsi que des éléments plus baroques tels que le fronton à volutes et les mascarons sculptés en forme de masques. Une balustrade élégante complète harmonieusement l'ensemble.

Actuellement, le théâtre est un repère emblématique de la wilaya de Sétif, préservant intactes à la fois sa fonction et sa structure d'origine, sans avoir subi de modifications significatives.

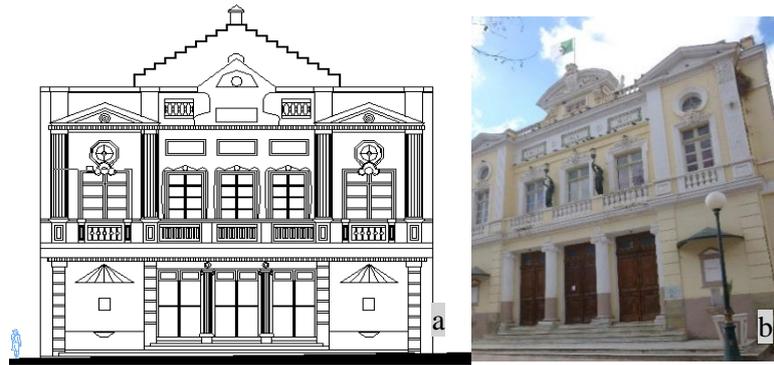


Figure 4.30 a) La façade principale du Theatre (auteure,2023), (b) photo récente (auteure,2023)

## 2.9 Immeuble de M. André Malvezin

L'immeuble, actuellement connu sous le nom d'Immeuble Ben Haroun, était autrefois désigné comme l'Immeuble de M. André Malvezin. Il est situé à l'intersection de la rue des Frères Meslem et de l'avenue 8 mai 1945. Auparavant, il se trouvait au croisement de la rue Cardinal Lavigerie et de l'avenue Georges-Clemenceau.

Érigé en 1908, cet édifice en pierre et en brique fut à l'origine la propriété de M. André Malvezin. En 1937, la propriété fut transmise à M. Ahmed Ben Haroun<sup>15</sup>.



Figure 4.31 Photographie historique de la rue Cardinal Lavigerie montrant l'emplacement de l'immeuble Malvezin ( archives municipales de Sétif)

### 2.9.1 Les caractéristiques architecturales d'immeuble Malvezin

L'immeuble, avec une surface au sol de 547 m<sup>2</sup>, suit un plan rectangulaire. Sa configuration générale rappelle un parallélépipède légèrement modifié à l'arrière et il se compose de cinq niveaux.

<sup>15</sup> Selon l'acte consulté chez M. Ben Haroun le fils du M. Ahmed ben Haroun

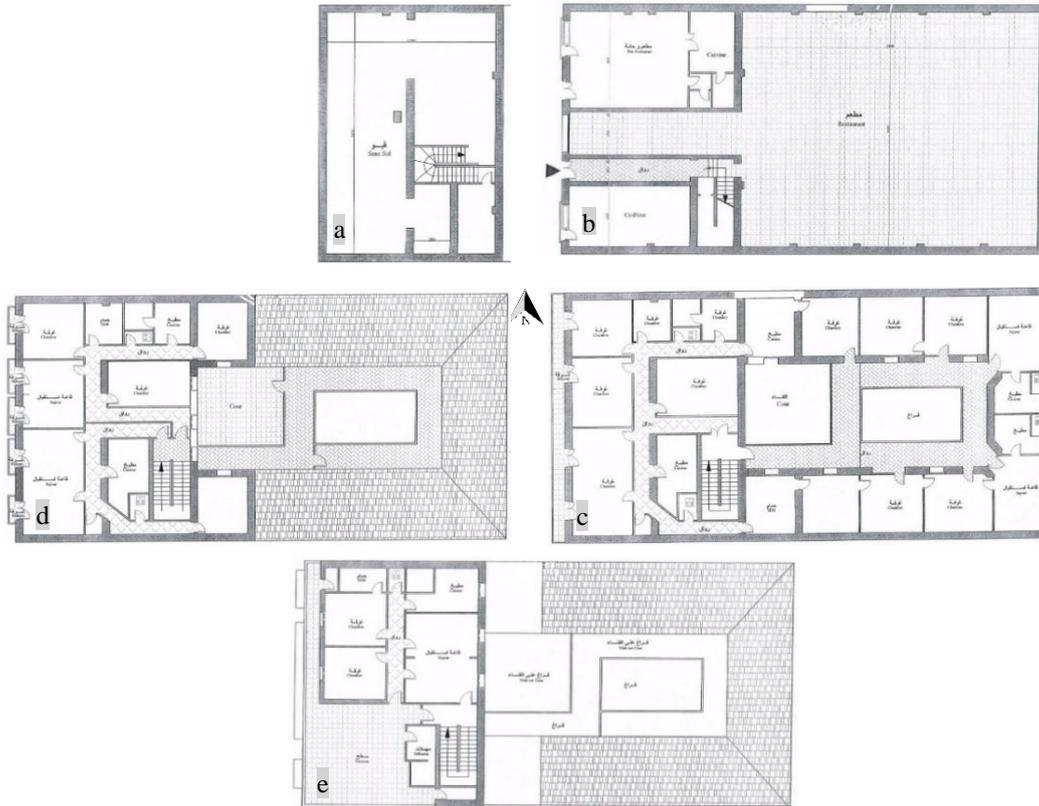


Figure 4.32 a) plan du sous-sol ; b) plan du rdc ; c) plan du R+1 ; d) plan du R+2 et R+ 3 ; (e) plan de toiture.( B.E.T Bouamama).

### 2.9.2 Les composantes de la façade

La façade de l'immeuble, de style Beaux-Arts, présente une décoration très éclectique. Elle comporte une partie centrale et deux sections latérales surmontées de frontons segmentaires abritant des cartouches. Au premier étage, les ouvertures sont ornées de bas-reliefs floraux, tandis que les balcons en fer forgé reposent sur des consoles. Tous ces éléments sont disposés de manière symétrique.



Figure 4.33 a) La façade principale d'immeuble (auteure, 2023) ; (b) photo d'immeuble (auteure, 2023)

## 2.10 Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie

La Banque de l'Agriculture et du Développement Rural, anciennement connue sous le nom de Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie, est limitée au nord par l'avenue 08 mai 1945 et à l'est par l'avenue des Frères Rabâche. Autrefois, elle était délimitée au nord par la rue de Constantine et à l'est par la rue Justinien.

Le Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie a construit à Sétif un immeuble de prestige pour abriter son siège. Le projet a été confié à l'architecte Pierre Ponsard, qui a fait appel à l'agence de M. François Hennebique, pionnier dans le domaine de la construction en béton armé à cette époque, pour réaliser les études détaillées via leur concessionnaire Giovanelli. L'ingénieur responsable était G. Charbonnières<sup>16</sup>. La banque fut construite entre 1914 et 1920.

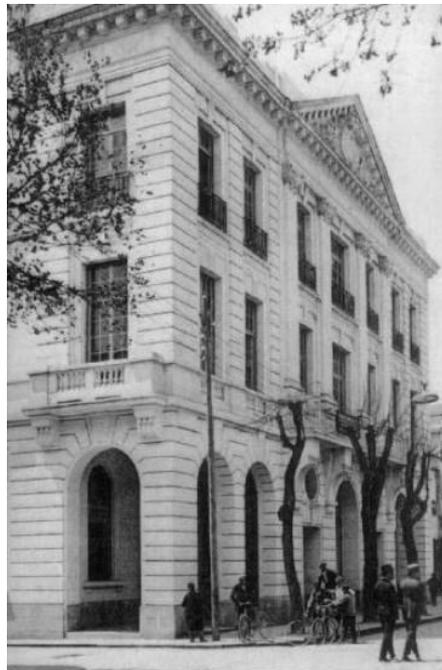


Figure 4.34 photo historique du crédit foncier d'Algérie et de Tunisie (D.Morel, « Sétif de ma jeunesse »)

### 2.10.1 Les caractéristiques architecturales du crédit foncier d'Algérie et de Tunisie

Cet édifice est composé d'un entresol ainsi que deux étages supplémentaires (R+2, offrant l'accès à une terrasse.

---

<sup>16</sup> Fonds Hennebique. CNAM/SIAF/CAPA/Archives d'architecture du XXe siècle.

Chapitre 04 : L'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle du centre historique de la ville de Sétif

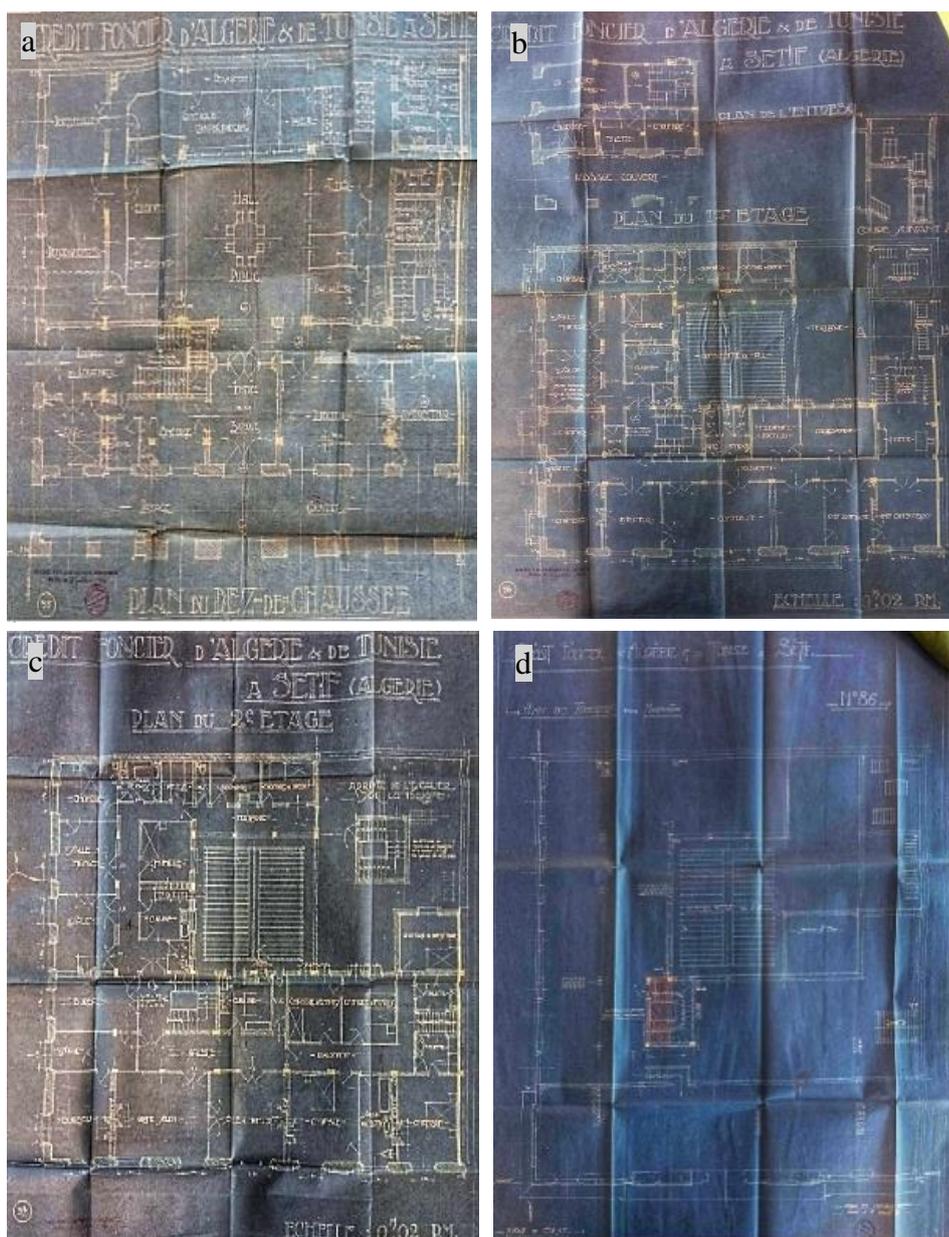


Figure 4.35 a) plan du RDC ; b) plan de l'entresol et du R+1 ; c) plan du R+2 ; d) plan du terrasse.  
(Source : Centre d'archives d'architecture contemporaine)

La construction de la banque repose sur un système poteau-poutre en béton armé, qui est utilisé pour la création de divers éléments tels que les planchers, les poteaux, les poutres, les escaliers....

## Chapitre 04 : L'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle du centre historique de la ville de Sétif

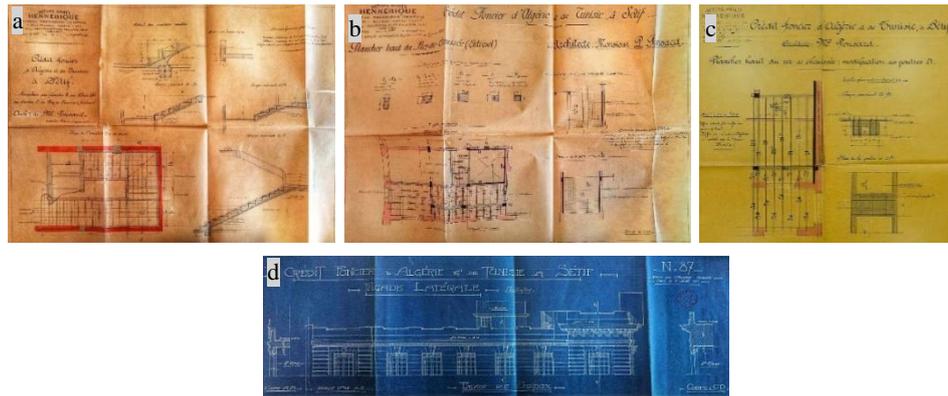


Figure 4.36 a) détail constructif d'escalier, b) détail constructif du plancher haut du RDC ;(c) détail constructif de poutre ;d) détail constructif de l'acrotère. (Centre d'archives d'architecture contemporaine)

### 2.10.2 Les composantes de la façade

Ce bâtiment arbore une magnifique façade symétrique de style néoclassique, riche en éléments architecturaux. On y trouve des pilastres ioniques, des linteaux ornés de clés, un fronton couronnant la section centrale et une corniche moulurée. L'entrée de la banque est située sous une élégante arcade.



Figure 4.37 a) La façade principale (centre d'archives d'architecture contemporaine), (b) photo récente (auteure, 2023)

Suite à l'obtention de l'indépendance, le Crédit Foncier change de nom pour devenir la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural.

Lors de nos visites aux bâtiments étudiés, nous avons constaté que la majorité d'entre eux se trouvent dans un état de dégradation accélérée. Il est crucial de signaler cette observation, car elle joue un rôle significatif dans notre approche de compréhension de cet héritage et dans la détermination de son devenir.

### 3. Désordres apparents constatés

Au cours de nos visites des bâtiments que nous étudions, nous avons pu observer plusieurs désordres visibles à l'œil nu, que nous avons également photographiés et classés en trois sous-catégories distinctes : (1) les désordres affectant les façades, (2) ceux touchant à la menuiserie intérieure et extérieure, et (3) ceux concernant les différents revêtements (sol, mur, plafond).

#### 3.1 Désordres au niveau des façades

Les principaux facteurs de dégradation au niveau des façades sont les intempéries et les effets du temps. Ces altérations se manifestent principalement par la détérioration d'éléments architectoniques qui confèrent à ces façades leur identité architecturale et leur valeur historique. Ils jouent également un rôle essentiel dans la cohérence et l'harmonie entre les différents bâtiments construits à l'époque coloniale.

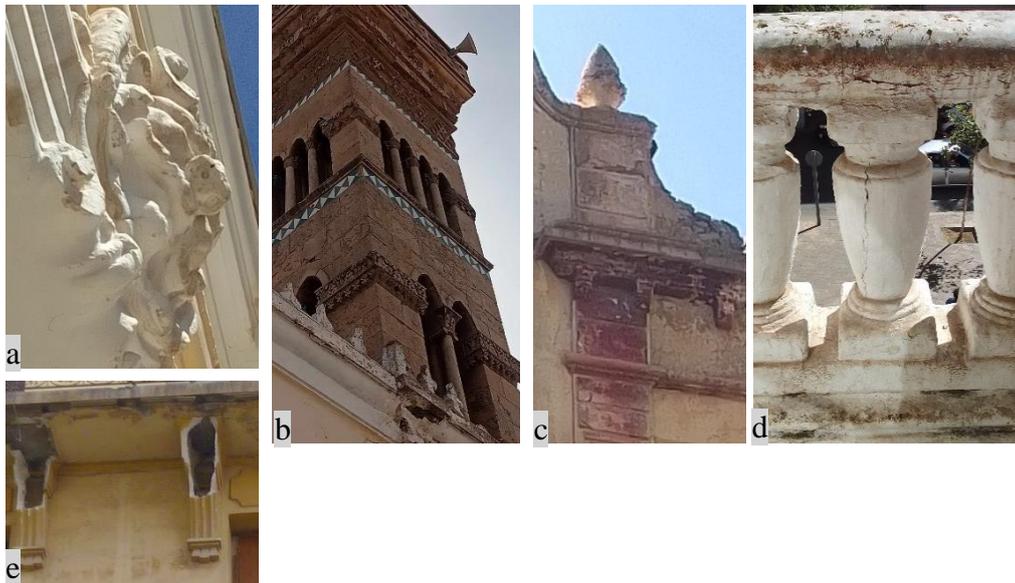


Figure 4.38 la détérioration d'éléments architectoniques. a) mascarons du théâtre ; b) le minaret de la mosquée Al-Atik ; c) entablement du CEM Allem Mansour ; d) balustrade du théâtre ; e) consoles d'immeuble ben Haroun. (Source : Auteure)

## Chapitre 04 : L'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle du centre historique de la ville de Sétif

En outre, on observe un décollement de la peinture à l'extérieur et des fissures, particulièrement dans les zones supérieures à proximité des gouttières.



Figure 4.39 Décollement de la peinture au niveau des façades. (a) musée ; (b) théâtre ; (c) la mosquée ; (d) la synagogue ; (e) Cem alem Mansour. (Auteure, 2023)

### 3.2 Désordres des menuiseries intérieures et extérieures

Ces dégradations sont engendrées par l'effet cumulatif du vieillissement et de l'exposition aux intempéries. À l'intérieur des bâtiments, on a observé des symptômes de détérioration tels que des fissures, des éclats de peinture et des altérations de la menuiserie au niveau des portes, des fenêtres et des boiseries. De même, à l'extérieur, les éléments de menuiserie comme les portes d'entrée, les volets et les encadrements des fenêtres sont également sujets à des problèmes similaires.



Figure 4.40 la détérioration de la menuiserie intérieure et extérieure. a) Fenêtre située à l'intérieur du hall d'accueil du musée ; b) Fenêtre située à l'intérieur de la réception du théâtre ; c) Encadrement de la porte d'entrée de l'école des frères Berchi ; d) encadrement de la porte d'entrée du musée ; e) porte-balcon de l'immeuble Ben Haroun. (Auteure, 2023)

### 3.3 La détérioration des revêtements

Les revêtements de mur, de plafond et de sol sont souvent les éléments les plus visibles et esthétiquement significatifs dans les édifices historiques. Au fil du temps, ces revêtements ont subi divers types de dégradation. Les murs présentent des fissures, des décolllements de

## Chapitre 04 : L'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle du centre historique de la ville de Sétif

peinture, et des dommages causés par l'humidité. Les plafonds, ornements souvent complexes, sont généralement affectés par des infiltrations d'eau, des fissures et des décolllements de stuc. Les revêtements de sol, qu'il s'agisse de carrelage, de parquet ou de pierre, sont usés, endommagés ou déformés.



Figure 4.41 la détérioration des revêtements. a) et e) détérioration des plafonds d'immeuble ben Haroun et de la synagogue ; b), f) et g) dégradation de revêtement du sol et d'escaliers du théâtre, l'immeuble ben Haroun et du musée ; d) décollement de peinture et dommage du mur du musée (Auteure, 2023)

### Conclusion

À la fin de ce chapitre, il nous semble important de revenir sur certains aspects, à savoir :

Premièrement, l'évolution urbaine significative du noyau historique de Sétif dès les premières années de la conquête, avec la densification des bâtiments à vocations diverses, révèle la volonté du colonisateur de faire de Sétif une colonie de peuplement. En fournissant aux colons les nécessités de la vie, tels que des établissements scolaires, des lieux de culte (église, synagogue), des lieux de détente (théâtre), des banques, et des immeubles d'habitation semblables à ceux de la métropole, cette démarche visait à créer un environnement familier et fonctionnel pour les colons.

Deuxièmement, la volonté de conférer un aspect monumental et prestigieux aux édifices publics se traduit par le recours au style néoclassique pour la majorité des bâtiments publics (la banque, le tribunal, l'école laïque, etc.). Marqué par la présence d'éléments architecturaux néoclassiques tels que les colonnes et pilastres des ordres classiques, notamment l'ordre ionique, la symétrie parfaite des façades et l'utilisation de frontons triangulaires (le palais de justice, l'école laïque, le collège communal, la banque). Concernant les lieux de culte, la construction de la mosquée visait à convaincre les indigènes des bonnes intentions des colonisateurs. Cependant, en raison

## Chapitre 04 : L'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle du centre historique de la ville de Sétif

d'un manque de connaissance de l'architecture islamique, la mosquée présente des caractéristiques rappelant une église, avec seulement quelques éléments d'inspiration mauresque sur la façade, tels que les arcs polylobés outrepassés. Pour la communauté juive, le colonisateur a opté pour une apparence orientale de la synagogue, dans le but de "régénérer" les "Israélites indigènes". On a également observé le recours à l'éclectisme architectural, en parallèle avec la métropole. Cela se manifeste soit par le choix du style Beaux-Arts avec des éléments de décoration éclectiques (comme dans le cas de l'immeuble Malvezin), soit par l'utilisation d'une variété d'éléments décoratifs classiques, baroques, etc., comme dans le cas du théâtre.

Troisièmement, parmi les dix bâtiments identifiés au cours de ce chapitre, seuls deux ou trois sont relativement bien préservés, notamment le lycée Kerouani (anciennement collège Albertini) et le musée (ancien tribunal). En général, les bâtiments publics bénéficient d'un entretien régulier, notamment un badigeonnage avant les visites officielles de personnalités étrangères. En revanche, les immeubles d'habitation montrent des signes de dégradation accélérée, comme l'immeuble Ben Haroun (ancien immeuble de M. Malvezin). Certains bâtiments sont également négligés et abandonnés, telle la synagogue, tandis que d'autres, bien qu'encore en usage, présentent une grande fragilité et sont menacés d'effondrement, comme le Cem Allem (ancien collège communal).

Enfin, les dix bâtiments étudiés, outre leurs valeurs architecturales, constituent une part essentielle de l'histoire de la ville de Sétif. Ils témoignent des événements qui ont marqué la ville, depuis les premières années de la colonisation jusqu'à la guerre de libération, et ce jusqu'à aujourd'hui.

**Chapitre05 : Vers une volonté de reconnaissance  
patrimoniale de l'héritage bâti du XIXe et du  
début du XXe Siècle à Sétif**

## 1. Introduction

Le centre historique de Sétif, riche en architecture datant du XIXe et du début du XXe siècle, témoin d'une époque révolue mais significative. Cependant, cet héritage architectural fait face à des menaces croissantes de dégradation et de démolition, en raison de divers facteurs socio-économiques et urbains. Dans ce contexte, la reconnaissance patrimoniale de ces structures devient un enjeu crucial pour leur préservation et leur valorisation.

A travers ce chapitre, nous allons examiner la situation actuelle de l'héritage bâti du centre historique de Sétif, en se concentrant sur deux aspects principaux. Tout d'abord, nous analyserons la place de cet héritage dans les documents de planification urbaine, notamment le plan d'occupation du sol (POS). Ce document de planification est essentiel pour comprendre les politiques urbaines en vigueur et leur impact sur la conservation de cet héritage bâti.

Ensuite, nous présenterons et analyserons les résultats d'un questionnaire administré à 120 résidents du centre historique. Ce questionnaire vise à comprendre la perception et la position des habitants vis-à-vis de cet héritage architectural, ainsi que leur rapport contemporain avec ces bâtiments historiques. Les données recueillies permettront de saisir l'importance de cet héritage aux yeux de la population locale et de déterminer les attentes et les préoccupations des résidents en matière de conservation.

Par ailleurs, nous discuterons les résultats des entretiens menés avec certains responsables locaux. Ces entretiens nous fourniront des informations précieuses sur les défis institutionnels et administratifs liés à la conservation et à la reconnaissance patrimoniale de l'architecture du XIXe et du début du XXe siècle à Sétif. En confrontant les points de vue des résidents et des responsables locaux, nous espérons identifier les obstacles et les opportunités pour une meilleure préservation et valorisation de cet héritage.

Ce chapitre vise donc à mettre en lumière les dynamiques actuelles de la reconnaissance patrimoniale à Sétif, en soulignant les enjeux et les perspectives pour la conservation de l'architecture historique de la ville. Par une approche méthodologique combinant analyse documentaire, enquête auprès des résidents et entretiens avec les responsables, nous espérons fournir une vue d'ensemble équilibrée et approfondie des défis et des possibilités liés à la reconnaissance patrimoniale et à la préservation de cet important héritage bâti.

## 2. L'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle du centre historique de Sétif dans les documents de planification urbaine

Pour notre zone d'étude (le centre historique de Sétif), il n'existe pas de POS à proprement parler. On y trouve plutôt un Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (PDAU) de la commune de Sétif<sup>1</sup>, qui définit quelques règles générales d'occupation du sol. Ce plan a été élaboré par le Centre d'Études et de Réalisations en Urbanisme de Sétif (URBA-SE).

Ce document décompose le territoire de la commune en secteurs réglementaires, en fonction de l'affectation dominante et de la nature des sols. Les secteurs sont classés comme suit : secteurs urbanisés (S.U), secteurs à urbaniser (S.A.U), secteurs d'urbanisation future (S.U.F), et secteurs non urbanisés (S.N.U)<sup>2</sup>. Notre zone d'étude est classée dans la catégorie des **secteurs urbanisés** (S.U).

### 2.1 Les secteurs urbanisés (S.U)

Le document réglementaire définit ces secteurs comme « les secteurs incluant tous les terrains même non dotés de toutes les viabilités occupés par les constructions agglomérées, par leurs espaces et prospects et par les emprises des équipements et activités même non construits, espaces verts, surfaces libres, parcs et forêts destinés à la desserte de ces constructions agglomérées », Ces secteurs incluent également les parties du territoire urbanisées, à rénover, à restaurer et à protéger. Ainsi, notre zone d'étude correspond au secteur S.U1<sup>3</sup>.



Figure 5.1 Plan : Destination générale du sol par secteur (PDAU de Sétif)

<sup>1</sup> Selon l'article.1 de la section : Dispositions générales du règlement couvert par le PDAU de la commune de Sétif.

<sup>2</sup> Selon l'article.1 de la section : Découpage du territoire en secteurs réglementaires.

<sup>3</sup> Selon l'article.2.1 de la section : Découpage du territoire en secteurs réglementaires.

## Chapitre 05 : Vers une volonté de reconnaissance patrimoniale de l'héritage bâti du XIXe et du début du XXe Siècle à Sétif

Chaque secteur urbanisé est divisé en plusieurs zones réglementaires homogènes<sup>4</sup> à savoir : la zone d'équipement (Z.E), la zone industrielle (Z.I), la zone d'activités et d'entrepôts (Z.E.A), la zone verte / espaces verts et publics (Z.E.V), et **la zone d'habitat (Z.H)**, où se situe notre aire d'étude.

### 2.1.1 La zone d'habitat (Z.H)

Dans cette zone, sont autorisées les constructions à usage d'habitation, les équipements d'accompagnement et sociaux, ainsi que les commerces, services et activités, à condition qu'ils respectent la tranquillité du voisinage et ne soient pas nuisibles.

Dans cette zone, sont interdits :

- Tous les établissements à usage industriel et les entrepôts.
- Toutes les constructions dont la nature, l'importance ou l'aspect seraient incompatibles avec la sécurité, la salubrité ou la commodité du voisinage (comme les hangars).
- Les établissements commerciaux qui pourraient causer des nuisances dans le contexte environnant en raison des mouvements et du bruit de circulation des véhicules qu'ils génèrent.
- Toute activité présentant des nuisances telles que mauvaises odeurs, risque d'incendie, pollution de l'eau, bruits gênants, poussières, vibrations, danger d'explosion, etc.

Dans la zone d'habitat :

- La distance minimale requise pour éviter les regards directs sur les pièces habitables entre deux constructions individuelles est fixée à 4 mètres. Pour les bâtiments collectifs, cette distance est de 15 mètres entre deux blocs de quatre niveaux (R+3).
- Dans tous les cas, le projet de clôture doit être inclus dans la demande de permis de construire. Dans les ensembles d'habitation et les lotissements, la hauteur et l'aspect des clôtures seront spécifiés dans le règlement et le cahier des charges de chaque projet.
- L'autorisation, l'interdiction ou le dimensionnement des saillies, balcons, auvents, etc., seront définis et précisés pour chaque zone réglementaire. *La hauteur minimale à partir de laquelle une saillie est autorisée est de 1,20 mètre.*

---

<sup>4</sup> Selon l'article.2.2 de la section : Découpage du territoire en secteurs réglementaires.

## Chapitre 05 : Vers une volonté de reconnaissance patrimoniale de l'héritage bâti du XIXe et du début du XXe Siècle à Sétif

La zone d'habitat se divise en deux catégories distinctes : la zone d'habitat périurbain et **la zone d'habitat urbain**, Cette dernière, qui inclut notre zone d'étude, représente l'habitat de la ville et comprend plusieurs sous-zones réglementaires. Parmi celles-ci, notre zone d'étude se trouve dans la **zone d'habitat à réhabiliter ou à restaurer**, désignée sur le plan réglementaire par les lettres Z.H.R1<sup>5</sup>.

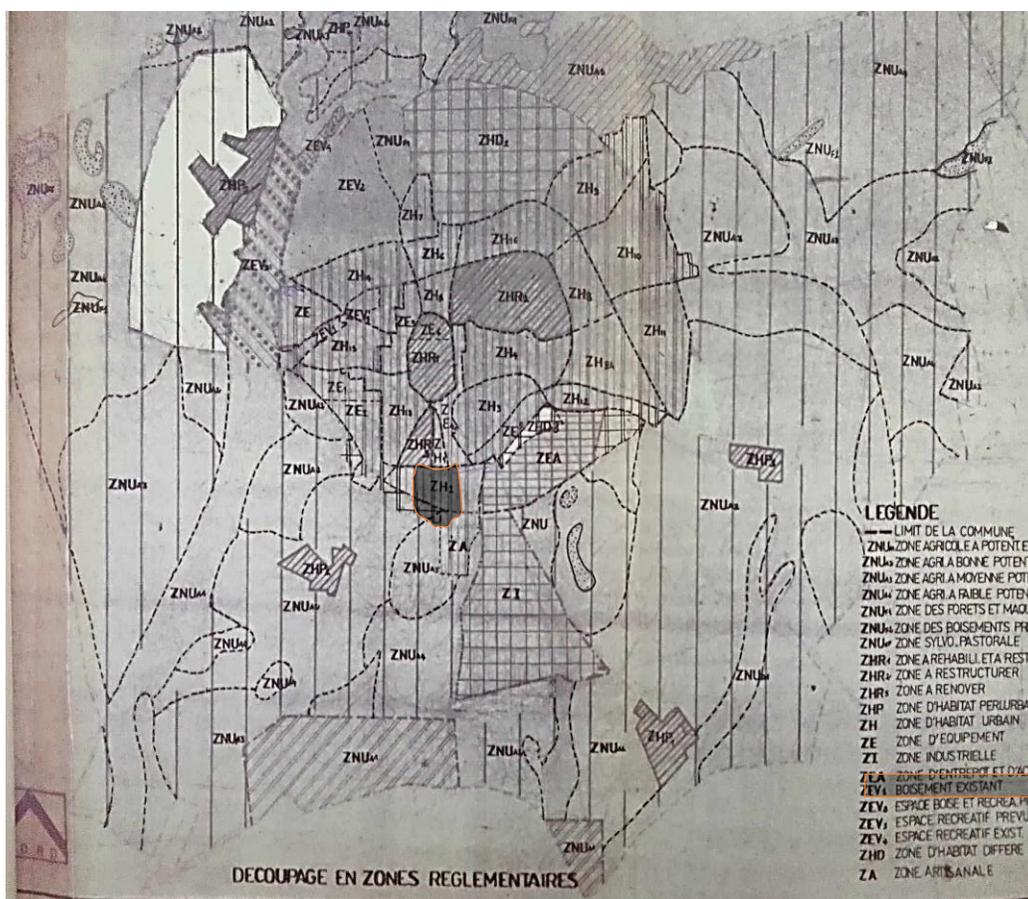


Figure 5.2 Découpage en zones réglementaires (PDAU de Sétif)

### 2.1.1.1 Zone d'habitat à réhabiliter ou à restaurer (Z.H.R1)

Selon le document réglementaire, l'opération de réhabilitation ou de restauration consiste à prendre toutes les mesures nécessaires pour valoriser, remettre en bon état et moderniser des îlots ou des ensembles de constructions situés au centre-ville. Elle vise à préserver et à valoriser le patrimoine

<sup>5</sup> Selon l'article.1 de la section : Zone d'habitat Z.H.

Chapitre 05 : Vers une volonté de reconnaissance patrimoniale de l'héritage bâti du XIXe et du début du XXe Siècle à Sétif

architectural, urbain, esthétique et historique des constructions de ce centre. Cette zone représente le noyau historique de Sétif, où se concentrent diverses activités commerciales, administratives, culturelles et sociales. Selon ce document, cette zone doit faire l'objet d'une étude de réhabilitation pour résoudre tous les problèmes existants et préserver sa fonction et son image de centre-ville<sup>6</sup>.

➤ ***Les règles d'occupation du sol pour la zone Z.H.R1***

- Toutes les activités visant à renforcer la multifonctionnalité et la centralité (activités urbaines) de la zone sont autorisées, à condition qu'elles respectent les règles générales énoncées dans le document réglementaire. En revanche, sont interdites toutes les autres activités incompatibles avec le caractère de la zone en question (centre-ville) (art.2).
- Dans le but de maintenir l'aspect actuel du centre-ville, la hauteur des constructions est généralement limitée à trois niveaux (R+2) (art.4).
- Toutes les constructions à usage d'habitation doivent disposer de surfaces suffisantes pour assurer des conditions de confort optimales (ensoleillement, prospects).
- Les constructions doivent respecter un alignement continu le long des voies tracées pour renforcer la centralité des axes principaux. (art.6).
- La surface des constructions à usage d'habitations ne doit pas dépasser 60% de la surface de leur parcelle.
- Dans les îlots où le rez-de-chaussée des constructions est occupé par des locaux à usage commercial ou d'autres activités de service (non nuisibles au voisinage), les bâtiments peuvent couvrir la totalité de la superficie des parcelles, dans les limites des hauteurs fixées précédemment.
- Une étude détaillée (POS) doit être réalisée pour cette zone afin de renforcer son tissu urbain existant et de préserver son caractère central. Aucune nouvelle construction ou modification ne doit être entreprise avant la réalisation de cette étude. (art.7).
- La protection et la préservation de tous les espaces publics situés dans cette zone (squares, jardins publics) sont impératives.

---

<sup>6</sup> Selon l'Article.1 de la section Zone d'habitat à réhabiliter ou à restaurer (Z.H.R1).

### 3. La position de la population locale vis-à-vis de l'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle du centre historique de Sétif

Afin de mieux appréhender la perception de la population du centre historique de Sétif à l'égard de l'héritage bâti du XIXe et début XXe siècle, nous avons utilisé une enquête par questionnaire qui repose sur un ensemble de valeurs (indicateurs) et de variables. (Voir Tableau 3.1 du chapitre 03).

L'échantillon de la population enquêtée se compose de 120 résidents du centre historique de la ville de Sétif, avec une prédominance masculine (60%). Il présente une diversité d'âges, mais la plupart des participants sont relativement âgés, ayant ainsi des liens avec des individus ayant vécu durant la période de la colonisation. La majorité des répondants ont un niveau d'éducation secondaire (50,8%).

Tableau 5.1 répartition des personnes questionnées par : sexe, niveau scolaire et âge (auteure- SPSS V.25)

Réponse	Fréquence	Pourcentage	Réponse	Fréquence	Pourcentage
Homme	72	60,0%	Entre 18 et 25 ans	17	14,2%
Femme	48	40,0%	Entre 25 et 35 ans	19	15,8%
Total	120	100,0	Entre 36 et 45 ans	23	19,2%
			Entre 46 et 55 ans	33	27,5%
Réponse	Fréquence	Pourcentage	Entre 56 et 65 ans	28	23,3%
Collège	9	7,5%	Total	120	100,0
Lycée	61	50,8%			
Supérieur	50	41,7%			
Total	120	100,0			

#### 3.1 Perspectives sur la valeur historique de l'architecture du XIXe et du début du XXe siècle du centre historique de Sétif

Les résultats de l'enquête révèlent des perspectives diversifiées sur la valeur historique de l'architecture du XIXe et du début du XXe siècle du centre historique de Sétif. Environ 18,3 %

## Chapitre 05 : Vers une volonté de reconnaissance patrimoniale de l'héritage bâti du XIXe et du début du XXe Siècle à Sétif

des participants perçoivent cette architecture comme un "butin de guerre", indiquant une vision critique, possiblement en tant que symbole de conquête ou d'occupation. Par ailleurs, 9,5 % la considèrent comme une "culture étrangère imposée", reflétant une perception négative de l'influence étrangère dans la conception de ces bâtiments. Cependant, la majorité des répondants, soit 34,3 %, la voient comme une représentation de "l'histoire" collective, témoignant ainsi de la reconnaissance de la valeur historique de ces édifices. De plus, un pourcentage significatif, soit 37,9 %, la considère comme un "patrimoine", soulignant une appréciation positive de ces bâtiments en tant qu'héritage culturel à préserver et à valoriser.

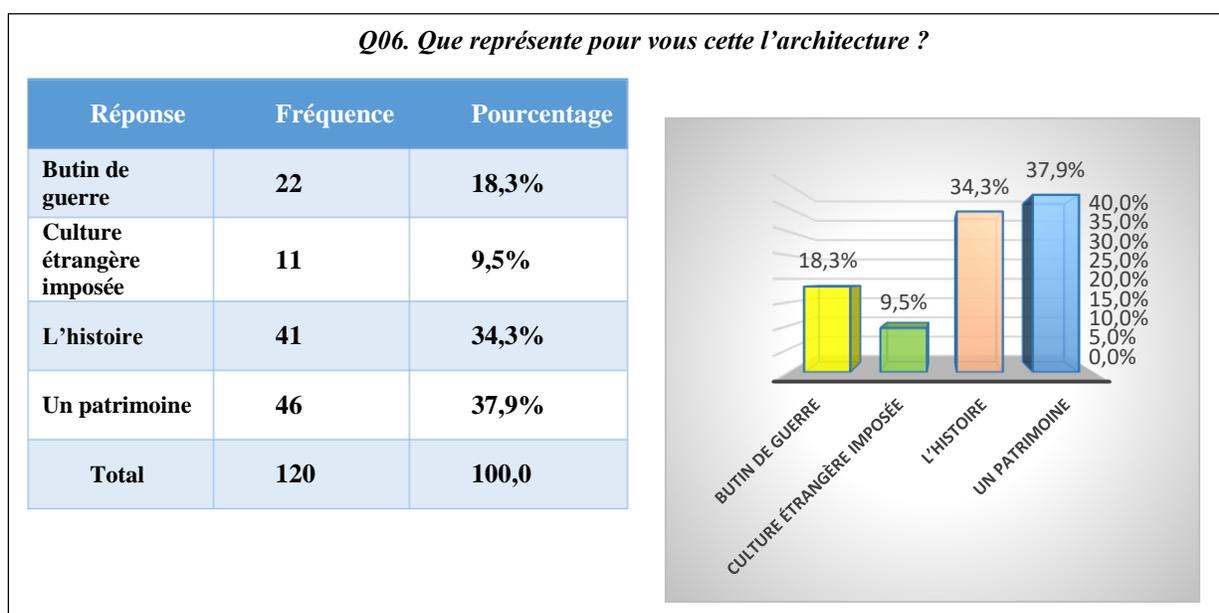


Figure 5.3 Répartition de l'échantillon selon leur perception de la valeur historique de l'héritage bâti étudié (auteure-SPSS V.25)

### 3.2 L'Héritage Bâti du XIXe et du Début du XXe Siècle à Sétif : Identité et Appropriation

La production architecturale dans un contexte donné possède une identité distincte, constituée de signes et de références historiques, culturelles, géographiques et idéologiques. Cette identité se manifeste à travers son expression formelle, permettant ainsi à un individu ou à un groupe de s'y identifier ou non.

Concernant l'identification et l'appropriation de l'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle dans la ville de Sétif, 70 % des participants considèrent cette architecture comme leur patrimoine. En revanche, 30 % des participants ne partagent pas cette opinion et ne voient pas cette

Chapitre 05 : Vers une volonté de reconnaissance patrimoniale de l'héritage bâti du XIXe et du début du XXe Siècle à Sétif

architecture comme un patrimoine. Ces résultats sont considérés comme une déclaration directe de la population locale quant à leur reconnaissance patrimoniale de l'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle du centre historique de Sétif.

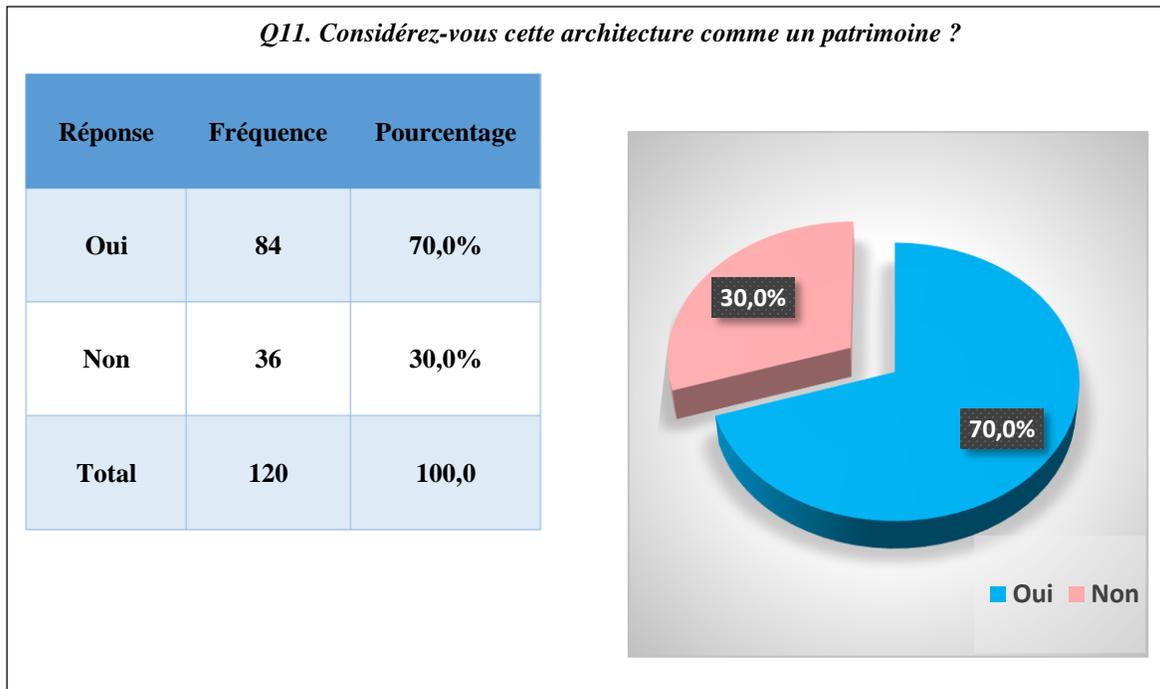


Figure 5.4 Répartition de l'Échantillon selon leur Reconnaissance Patrimoniale de l'Héritage Bâti du XIXe et du début du XXe siècle (auteure-SPSS V.25)

### 3.3 L'Héritage Bâti du XIXe et du Début du XXe Siècle à Sétif : valeur sociale et utilitaire

Les résultats de l'enquête révèlent un attachement significatif de la population interrogée envers cette architecture. En effet, 83,3% des participants sont favorables à la préservation des bâtiments hérités de l'époque coloniale, tandis que seulement 16,7% soutiennent leur modification ou leur remplacement (question 12).

De même, 86,7% des répondants reconnaissent un certain degré de détérioration et de vulnérabilité de cette architecture, soulignant ainsi la nécessité d'un soutien ou de mesures de préservation (question 09).

<p><b>Q09. Pensez-vous que l'architecture du XIXe et du début du XXe siècle du centre historique de Sétif est soutenue ?</b></p>			<p><b>Q12. Êtes-vous dans l'idée de conserver ces bâtiments ou dans l'idée de les changer pour d'autres car ils sont un héritage colonial ?</b></p>		
Réponse	Fréquence	Pourcentage	Réponse	Fréquence	Pourcentage
non	104	86,7%	avec l'idée de garder	100	83,3%
oui	16	13,3%	avec l'idée du changement	20	16,7%
<b>Total</b>	<b>120</b>	<b>100,0</b>	<b>Total</b>	<b>120</b>	<b>100,0</b>

Figure 5.5 L'engagement de l'échantillon envers l'héritage architectural des XIXe et début XXe siècles (auteure-SPSS V.25)

En plus des bâtiments publics, le centre historique de Sétif abrite de nombreux immeubles d'habitation construits pendant la période étudiée, ce qui a rendu nécessaire l'étude de la valeur utilitaire de ces immeubles. Ainsi, 42,5% des participants déclarent habiter un immeuble datant de la période coloniale ou connaître quelqu'un qui y habite.

Parmi ces personnes, 73% estiment que l'aménagement intérieur de leur maison leur procure le confort dont ils ont besoin et sont satisfaits.

<p><b>Q07. Vivez-vous dans un immeuble qui renvoi à la période coloniale ? Ou connaissez-vous quelqu'un qui y habite ?</b></p>			<p><b>Q08. L'aménagement intérieur de votre maison vous offre-t-il le confort dont vous avez besoin ?</b></p>		
Réponse	Fréquence	Pourcentage	Réponse	Fréquence	Pourcentage
Oui	51	42,5%	Oui	37	72,5%
Non	69	57,5%	Non	14	27,5%
<b>Total</b>	<b>120</b>	<b>100,0</b>	<b>Total</b>	<b>51</b>	<b>100,0</b>

Figure 5.6 La perception de la valeur utilitaire des immeubles résidentiels des XIXe et début XXe siècles par une partie de l'échantillon (auteure-SPSS V.25)

Chapitre 05 : Vers une volonté de reconnaissance patrimoniale de l'héritage bâti du XIXe et du début du XXe Siècle à Sétif

### **3.4 L'Héritage Bâti du XIXe et du Début du XXe Siècle à Sétif : une richesse esthétique significative**

En présentant des photos de certains édifices étudiés à l'échantillon et en leur demandant de les qualifier parmi une liste d'adjectifs proposés, les résultats révèlent que la plupart des participants ont une perception positive des édifices célèbres datant des XIXe et XXe siècles. L'adjectif le plus fréquemment choisi par les participants est "beaux", avec 50,8% des réponses, ce qui suggère qu'une grande partie des répondants trouve ces édifices esthétiquement plaisants et attrayants. L'adjectif "sublimes" a également obtenu un pourcentage significatif, avec 41,7% des réponses, impliquant ainsi une appréciation encore plus élevée et suggérant que ces édifices sont considérés comme exceptionnels et magnifiques. Seulement 7,5% des répondants ont qualifié les édifices de "normaux", ce qui indique qu'une minorité relative considère ces bâtiments comme étant simplement ordinaires ou sans particularités remarquables. (question05)

Ces résultats révèlent une grande admiration esthétique des édifices des XIXe et XXe siècles parmi les participants. La majorité les trouve beaux voire sublimes, ce qui dénote une appréciation esthétique significative de l'architecture historique de cette période.

De plus, plus de 90,8% des participants estiment que l'architecture coloniale érigée entre le XIXe et le début du XXe siècle revêt une importance majeure dans le paysage urbain du centre historique de Sétif. Pour 55,5% d'entre eux, cette importance est principalement perçue du point de vue esthétique et architectural, mettant en avant le plaisir visuel et l'harmonie que ces bâtiments offrent à l'ensemble du centre historique. En revanche, 40,2% des participants attribuent une importance à l'architecture coloniale du point de vue historique, tandis qu'une minorité de 4,3% accorde de l'importance au caractère patrimonial de ces bâtiments, soulignant ainsi leur valeur en tant qu'héritage culturel à préserver et à valoriser.

<i>Q05. Voici quelques photos d'édifices célèbres appartenant XIX e et du début du XXe siècle, à quoi ressemblent-ils pour vous ?</i>			<i>Q10. À votre avis, L'architecture coloniale des XIXe et XXe siècles est-elle importante dans le paysage urbain ? Si oui, de quel côté ?</i>		
Réponse	Fréquence	Pourcentage	Réponse	Fréquence	Pourcentage
Normaux	9	7,5%	côté esthétique / architectural	60	55,5%
Beaux	61	50,8%	côté historique	44	40,2%
Sublimes	50	41,7%	côté patrimonial	5	4,3%
<b>Total</b>	<b>120</b>	<b>100,0</b>	<b>Total</b>	<b>109</b>	<b>100,0</b>

Figure 5.7 Répartition de l'Échantillon selon leur appréciation esthétique de l'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle du centre historique de Sétif (auteure-SPSS V.25)

#### **4. Le rôle des acteurs locaux dans la reconnaissance patrimoniale de l'héritage Bâti du XIXe et du début du XXe siècle du centre historique de Sétif**

Dans cette section, nous mettons en évidence le rôle essentiel des acteurs locaux dans la reconnaissance patrimoniale de l'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle dans le centre historique de Sétif. Nous commencerons par identifier les différents acteurs impliqués dans ce processus afin de mieux comprendre la mise en œuvre des politiques patrimoniales au niveau local. Ensuite, nous analyserons la perception de ces politiques par les personnes chargées de leur application, ainsi que les défis spécifiques auxquels elles sont confrontées dans la gestion et la valorisation de cet héritage.

##### **4.1 Les acteurs du secteur public**

Les services de la culture, de l'urbanisme, ainsi que les communes, jouent un rôle central dans l'application des réglementations liées à la préservation et à la gestion du patrimoine bâti.

Chapitre 05 : Vers une volonté de reconnaissance patrimoniale de l'héritage bâti du XIXe et du début du XXe Siècle à Sétif

#### 4.1.1 La direction de la culture

En vertu de la loi 98-04, qui promeut la déconcentration<sup>7</sup> et la décentralisation<sup>8</sup> tout en encourageant la création d'organes spécialisés et autonomes, la Direction de la culture joue un rôle central dans la préservation et la gestion du patrimoine bâti. Elle est responsable d'étudier et de proposer la création de secteurs sauvegardés pour les ensembles immobiliers urbains, de participer aux réunions d'approbation des instruments d'urbanisme (tels que le PDAU et le POS), d'initier et de valider le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés (PPSMVSS), ainsi que de désigner un bureau d'études ou un architecte qualifié pour l'exécution des travaux de conservation. Ces missions sont réalisées conformément aux articles 05 et 06 du décret exécutif n° 03-324 du 5 octobre 2003<sup>9</sup> ainsi qu'à l'article 03 du décret exécutif n°03-322<sup>10</sup>.

Dans ce cadre, la wilaya de Sétif s'est dotée d'un architecte Qualifié des Monuments et Sites<sup>11</sup> cette qualification lui permet, conformément à la réglementation, de superviser les projets de réhabilitation et de restauration des biens protégés. Elle dispose également d'un groupe de conservateurs du patrimoine au sein de la direction de la culture. Ces derniers ont pour mission d'encadrer, de coordonner et d'orienter les attachés de conservation et de restauration, de participer à la mise en œuvre des méthodes de conservation, de préservation et de mise en valeur des biens culturels, d'établir et tenir à jour les registres d'inventaires et de dépôt, ainsi que de superviser

---

<sup>7</sup> La déconcentration : selon laquelle des missions et attributions sectorielles sont confiées au niveau local aux représentants de l'Etat.

<sup>8</sup> La décentralisation : selon laquelle les collectivités locales disposent de pouvoirs et d'attributions qui leur sont dévolues par la loi.

<sup>9</sup> Art 05 du Décret exécutif n° 03-324 « .....le directeur de la culture de wilaya confie l'élaboration du PPSMVSS à un bureau d'études ou à un architecte dûment qualifié conformément à la réglementation relative à la maîtrise d'œuvre portant sur les biens culturels immobiliers protégés ».

Art. 6 « Le directeur de la culture porte à la connaissance des différents présidents des chambres de commerce, des métiers et de l'artisanat, de l'agriculture et des présidents d'organisations professionnelles, ainsi qu'aux associations qui se proposent, par leurs statuts, d'agir pour la protection et la promotion des biens culturels, la délibération relative à l'établissement du PPSMVSS ».

<sup>10</sup> Art. 3 « Outre le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés, le plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques et le plan d'aménagement des parcs culturels qui feront l'objet de textes réglementaires particuliers, sont considérés comme relevant de la maîtrise d'œuvre portant sur les biens culturels immobiliers proposés au classement, classés ou inscrits sur l'inventaire supplémentaire, l'étude pour tous travaux de restauration qui peut comporter les opérations de réparation, de modification, d'aménagement, de réaménagement et de consolidation ».

<sup>11</sup> <https://www.m-culture.gov.dz/images/DCRPC/QABCIP/Liste-Nationale-des-Architectes-Qualifis-des-Monuments-et-Sites-protgs.pdf>

## Chapitre 05 : Vers une volonté de reconnaissance patrimoniale de l'héritage bâti du XIXe et du début du XXe Siècle à Sétif

toute opération de conservation et/ou de restauration des biens culturels, conformément à l'article 22 du décret exécutif n° 08-383 du 26 novembre 2008<sup>12</sup>.

Cependant, la wilaya de Sétif dans son ensemble, et le centre historique de Sétif (notre secteur d'étude) en particulier, possèdent un nombre très restreint de Biens Culturels Protégés (qu'ils soient classés ou inscrits sur la liste de l'inventaire supplémentaire), principalement issus de la période antique, avec une absence de bâtiments datant de l'époque coloniale<sup>13</sup>.

Tableau 5.1. Liste des monuments et sites classés ou inscrits sur la liste d'inventaire supplémentaire dans le centre historique de Sétif (source : auteure d'après le site du ministère de la Culture et des Arts)

Désignation	Période	Statut	Date de publication au JO
Ain El Fouara	Contemporaine	Classé parmi les sites et monuments historiques	N° 87 du 08/12/1999
Quartier de la Citadelle de Sétif	Antique	Ouverture d'instance en vue de l'inscription sur l'inventaire supplémentaire	N° 16 du 06/03/1979
Zone Archéologique de Sétif	Antique	Classé parmi les sites historiques	N° 48 du 30/11/1982
Citerne romaine Rifaoui (Barral)	Antique	Inscrit sur l'inventaire supplémentaire Arrêté signé par le wali N° 4538 du 04/11/2015	/

### 4.1.2 Les élus locaux

La commune en Algérie constitue la base territoriale de la décentralisation. Régie par un « code communal<sup>14</sup> », elle est chargée, conformément aux dispositions de ce dernier, de la protection et de la préservation des biens culturels immobiliers, ainsi que de l'harmonie architecturale des

<sup>12</sup> Décret exécutif n° 08-383, portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de la culture.

<sup>13</sup> [https://www.m-culture.gov.dz/images/DCRPC/LBCP\\_PDF/19-Setif.pdf](https://www.m-culture.gov.dz/images/DCRPC/LBCP_PDF/19-Setif.pdf)

<sup>14</sup> L'ordonnance n° 67-24 du 18 janvier 1967, promulgue le code communal qui organise la commune algérienne, spécifie ses attributions et définit son financement.

Chapitre 05 : Vers une volonté de reconnaissance patrimoniale de l'héritage bâti du XIXe et du début du XXe Siècle à Sétif

agglomérations<sup>15</sup>. Le président de l'Assemblée Populaire Communale (P/APC) est habilité, en vertu de ce code, à délivrer les permis de construire et de démolir, à déclarer des monuments d'intérêt local, à exercer le droit de préemption, et à veiller au respect des normes et des prescriptions en matière de foncier, d'habitat, d'urbanisme, et de protection du patrimoine culturel immobilier<sup>16</sup>.

Conformément à l'article 34 de la loi n°90-29<sup>17</sup>, « chaque commune doit être couverte par un POS dont le projet est établi à l'initiative et sous la responsabilité du P/APC ». Par ailleurs, le P/APC exerce un droit de contrôle stipulant que « le P/APC [...] doit visiter les constructions en cours et procéder aux vérifications »<sup>18</sup>.

Cependant, comme mentionné précédemment, le centre historique de Sétif ne dispose pas d'un POS, une situation qui soulève des problématiques importantes en matière de gestion et de planification urbaine.

## **4.2 Les Acteurs civils**

La politique de l'État en matière de protection du patrimoine bâti a été élargie pour inclure les acteurs civils, suite à la promulgation de la loi n°90-29 mentionnée ci-dessus.

### 4.2.1 Associations dédiées à la préservation du patrimoine

Les associations jouent un rôle important dans la protection du patrimoine ancien. Conformément à l'article 74 de la loi n°90-29, elles disposent d'une capacité d'intervention face aux atteintes subies par ce patrimoine : « Toute association [...] peut se porter partie civile en ce qui concerne les infractions aux dispositions de la législation en vigueur ». L'article 11 de la loi n°06-06<sup>19</sup> souligne également la réaffirmation de la participation du mouvement associatif et du citoyen dans la gestion de la ville. Dans le cadre de l'élaboration du Plan d'Occupation des Sols (POS), l'avis des associations locales est aussi crucial que celui des autorités administratives.

En vertu de l'article 7 du décret exécutif n°91-178<sup>20</sup>, il est stipulé que Le P/APC fait connaître par écrit, [...] aux présidents des associations locales, la décision prescrivant l'établissement du plan

---

<sup>15</sup> Selon l'Article 116 du code communal 2012.p 22

<sup>16</sup> Voir : Art. 82 ; Art. 94 ; Art. 95 du code communal.

<sup>17</sup> Loi n° 90-29 du 1er décembre 1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme

<sup>18</sup> Voir l'Article 73 de la loi n°90-29.

<sup>19</sup> La loi n°06 – 06 du 20 février 2006 portant loi d'orientation de la ville. Dispositifs relatifs aux luttes contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

<sup>20</sup> Décret exécutif n° 91-178 du 28 Mai 1991, fixant les procédures d'élaboration et d'approbation des plans d'occupation des sols ainsi que le contenu des documents y afférents.

Chapitre 05 : Vers une volonté de reconnaissance patrimoniale de l'héritage bâti du XIXe et du début du XXe Siècle à Sétif

d'occupation des sols. De plus, ces associations disposent de 15 jours à compter de la réception de la notification pour manifester leur désir d'être impliquées dans l'élaboration du POS.

Par ailleurs, l'article 09<sup>21</sup> prévoit que : « le projet de POS [...] est notifié aux administrations, [...], aux associations, qui disposent de soixante (60) jours pour émettre leurs avis ou observations ».

Dans le contexte de Sétif, l'intérêt des associations locales en matière de patrimoine semble majoritairement orienté vers le patrimoine immatériel, comme les chants, les traditions et autres expressions culturelles. Toutefois, une initiative récente mérite d'être mise en lumière :

- ***Heritage, City & Architecture Foundation (HCA),***

Depuis environ deux ans, cette fondation s'est imposée comme un acteur incontournable dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et du développement durable en Algérie. Avec un engagement profond pour la préservation du patrimoine, la promotion de la qualité architecturale et l'éducation, cette organisation à but non lucratif place la culture et l'environnement au cœur de son action.



Avec un engagement profond pour la préservation du patrimoine bâti, la promotion de la qualité architecturale et l'éducation, la HCA place la culture et l'environnement au cœur de ses actions. Depuis sa création, elle a mené plusieurs initiatives significatives :

- *Participation à des salons et expositions*, la fondation est présente sur des plateformes nationales et internationales, où elle met en avant les nouvelles technologies et les approches modernes en construction.
- *Visites pédagogiques*, elle accompagne des étudiants en architecture et en urbanisme dans des visites de sites emblématiques, des villages historiques et des événements culturels, renforçant ainsi leur compréhension du patrimoine.

---

<sup>21</sup> Voir l'article 09 du décret exécutif n°91-178.

Chapitre 05 : Vers une volonté de reconnaissance patrimoniale de l'héritage bâti du XIXe et du début du XXe Siècle à Sétif

- *Conférences et séminaires*, la HCA organise des événements portant sur des thématiques clés, telles que « *Patrimoine et identité* » ou « *Enseignement de l'architecture en Algérie : évaluation et perspectives* », favorisant des débats riches et approfondis sur des enjeux critiques.

La fondation bénéficie d'une couverture médiatique significative. Ses initiatives sont régulièrement relayées par des chaînes de télévision, des stations de radio et des publications écrites, ce qui attire une attention nationale et valorise ses projets.

### **4.3 Analyse des Résultats du Questionnaire-interview**

Dans le cadre de cette étude, une série d'entretiens a été menée auprès des principaux acteurs impliqués dans la préservation et la valorisation du patrimoine dans la wilaya de Sétif (voir les questions en annexe). Cette démarche vise à cerner les perspectives de ces acteurs, les défis qu'ils rencontrent quant à la reconnaissance patrimoniale du bâti du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle.

#### 4.3.1 1. Perception de l'héritage bâti

L'analyse des entretiens révèle des perceptions variées, marquées par une reconnaissance générale de l'importance de l'héritage bâti du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle, mais aussi des réserves liées à des aspects historiques et sociaux.

- ***Appréciation générale :***

Les participants s'accordent à reconnaître la valeur historique et architecturale de ces édifices, les qualifiant de témoins importants de l'histoire locale et régionale. Les styles architecturaux et les matériaux utilisés sont perçus comme des marqueurs d'une époque qui mérite d'être mieux connue et préservée.

- **Lien identitaire :**

Une majorité des interviewés associent ces édifices à l'identité de Sétif. Toutefois, ils déplorent l'état de dégradation avancée de plusieurs bâtiments, ce qui nuit à leur image et réduit leur attractivité.

Chapitre 05 : Vers une volonté de reconnaissance patrimoniale de l'héritage bâti du XIXe et du début du XXe Siècle à Sétif

#### 4.3.2 Défis et obstacles liés à la reconnaissance patrimoniale et à la conservation

Les entretiens réalisés ont mis en évidence plusieurs défis majeurs et obstacles auxquels se heurte la reconnaissance et la préservation du patrimoine bâti de Sétif :

- ***Insuffisance des ressources financières***

Les institutions publiques font face à un manque de moyens financiers pour soutenir les projets de restauration et d'entretien des édifices historiques. Ce déficit budgétaire limite considérablement les initiatives et conduit à une détérioration progressive de ces bâtiments.

- ***Pressions urbaines et économiques***

L'urbanisation rapide et les dynamiques économiques actuelles exercent une pression significative sur l'héritage bâti. D'une part, les démolitions et reconstructions modernes mettent en péril la conservation de ces édifices. D'autre part, certains considèrent ces transformations comme nécessaires pour dynamiser l'investissement économique de la ville, ce qui crée un dilemme entre conservation et modernisation.

- ***Manque de coordination entre les parties prenantes***

L'absence de collaboration structurée entre les institutions publiques, les associations locales, et les experts en patrimoine est un obstacle récurrent. Ce manque de synergie conduit à des actions fragmentées et réduit l'impact des efforts de conservation.

- ***Problèmes juridiques et absence de planification spécifique***

L'absence d'un Plan d'Occupation des Sols (POS) pour le centre historique de Sétif rend difficile une gestion structurée et proactive de cet héritage. Ce vide réglementaire favorise des décisions ponctuelles souvent peu favorables à la préservation.

- ***Cadre réglementaire insuffisant***

Les acteurs interrogés critiquent le manque de lois claires et contraignantes pour protéger les édifices datant de la période coloniale. La faible application des réglementations existantes aggrave également la situation.

Chapitre 05 : Vers une volonté de reconnaissance patrimoniale de l'héritage bâti du XIXe et du début du XXe Siècle à Sétif

- ***Perception ambivalente du patrimoine***

Le lien historique des bâtiments avec la période coloniale complexifie leur reconnaissance comme un patrimoine de la ville de Sétif. Certains acteurs, notamment parmi les générations plus anciennes, les perçoivent comme des vestiges encombrants plutôt que comme des éléments valorisants de l'identité urbaine.

#### 4.3.3 Rôle des institutions et des acteurs locaux

Les entretiens mettent en évidence plusieurs insuffisances dans l'implication des institutions et des acteurs locaux dans la gestion et la conservation de cet héritage :

- ***Mobilisation institutionnelle limitée et focalisation restreinte***

Les institutions locales, telles que la Direction de la Culture, ont une vision restreinte du patrimoine, souvent réduite au domaine de l'archéologie et des vestiges antiques. Cette approche marginalise les édifices du XIXe et du début du XXe siècle, pourtant porteurs d'une grande valeur historique et architecturale. De plus, un manque flagrant de ressources humaines et financières compromet leur capacité à entreprendre des actions efficaces de sauvegarde.

- ***Carences en formation et connaissance des textes législatifs***

Les acteurs locaux manquent souvent de formation spécifique en matière de textes législatifs définissant leurs responsabilités en termes de conservation. Cette méconnaissance engendre une confusion quant à leurs responsabilités respectives et limite leur engagement dans des projets patrimoniaux structurés.

- ***Engagement insuffisant de la société civile***

La société civile, tout comme la population locale, manque de conscience quant au rôle crucial qu'elle pourrait jouer dans la préservation de cet héritage. Cette méconnaissance s'étend également au pouvoir conféré par les textes de réglementation, qui leur permettent de revendiquer et de protéger cet héritage bâti.

#### 4.3.2 Propositions d'action

Les suggestions et recommandations issues des entretiens peuvent être regroupées en cinq axes stratégiques visant à promouvoir la reconnaissance patrimoniale de l'héritage bâti du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle à Sétif. Ces propositions mettent en avant des actions concertées impliquant la société civile, les décideurs, les propriétaires, et les chercheurs. L'objectif est d'établir un dialogue continu et inclusif entre les différents acteurs, tout en assurant un environnement législatif et économique propice à la préservation durable du patrimoine.

##### A. Renforcer la Sensibilisation et l'Implication de la Société Civile

- **Proposition :**

L'association HCA (ou d'autres initiatives locales similaires) doit intensifier son rôle dans l'éducation, la sensibilisation, et l'implication des citoyens à travers des événements culturels et patrimoniaux. Une mobilisation formelle, via des ateliers éducatifs et des forums publics, est essentielle pour inscrire la société civile dans une démarche participative de gestion du patrimoine.

- **Actions :**

- Organiser des tables rondes trimestrielles réunissant société civile, autorités locales et chercheurs pour échanger sur l'avenir du patrimoine.
- Créer des programmes éducatifs locaux, incluant des visites guidées et des expositions sur le patrimoine bâti, pour éveiller l'intérêt des jeunes générations.

##### B. Impliquer les Décideurs et les Élus dans le Processus de Préservation

- **Proposition :**

Les élus locaux doivent être intégrés dans des discussions stratégiques pour développer une vision d'urbanisme qui valorise le patrimoine. Leur rôle doit inclure la promotion d'une politique urbaine durable et inclusive, intégrant la reconnaissance du patrimoine historique.

- **Actions :**

- Organiser des ateliers de formation patrimoniale pour les élus, mettant en lumière l'importance économique et culturelle de la préservation.

## Chapitre 05 : Vers une volonté de reconnaissance patrimoniale de l'héritage bâti du XIXe et du début du XXe Siècle à Sétif

- Instituer des rencontres régulières entre élus, experts, et associations pour construire des politiques de conservation adaptées aux spécificités locales.

### C. Clarifier les Cadres Législatifs et Renforcer l'Application des Lois

- **Proposition :**

Le manque de coordination entre les outils d'urbanisme, notamment l'absence de POS (Plan d'Occupation des Sols) pour le centre historique de Sétif, entrave les efforts de conservation. Il est crucial d'adopter des documents d'urbanisme spécifiques tout en veillant à l'application rigoureuse des lois existantes.

- **Actions :**

- Élaborer et promulguer un POS spécifique au centre historique, conciliant conservation patrimoniale et développement urbain.
- Assurer une formation juridique et technique continue pour les élus et responsables locaux, pour une meilleure compréhension et application des cadres légaux patrimoniaux.

### D. Mettre en Place un Inventaire Systématique du Patrimoine

- **Proposition :**

Un inventaire exhaustif du patrimoine bâti est indispensable pour mieux comprendre et protéger cet héritage. Cela implique de lever les freins liés au manque de financement et d'expertise technique.

- **Actions :**

- Lancer un projet participatif d'inventaire en collaboration avec les universités, les associations et les experts locaux.
- Explorer des partenariats public-privé pour financer le projet et mobiliser une équipe pluridisciplinaire qualifiée.

### E. Favoriser l'Engagement des Propriétaires et des Acteurs Économiques

- **Proposition :**

Les propriétaires fonciers et les acteurs économiques doivent être encouragés à participer

## Chapitre 05 : Vers une volonté de reconnaissance patrimoniale de l'héritage bâti du XIXe et du début du XXe Siècle à Sétif

activement à la préservation. Cela nécessite de mettre en place des incitations pour valoriser les bâtiments historiques et freiner leur dégradation.

- **Actions :**
  - Offrir des avantages fiscaux pour la réhabilitation des bâtiments historiques.
  - Créer des programmes de partenariat avec le secteur privé pour développer des projets de restauration, tout en valorisant ces bâtiments pour des usages modernes (culturels, touristiques, etc.).

### **Conclusion**

L'étude menée sur le centre historique de Sétif révèle une situation complexe concernant la gestion et la reconnaissance de l'héritage bâti du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle.

D'une part, les documents de planification urbaine, notamment le Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (PDAU), mettent en évidence la nécessité de réguler l'occupation du sol pour préserver cet héritage architectural. L'intégration du secteur d'étude dans la catégorie des zones à réhabiliter (Z.H.R1) traduit une volonté manifeste de protéger ces édifices historiques tout en respectant leur authenticité architecturale.

D'autre part, l'enquête menée auprès des habitants met en lumière des perceptions variées de cet héritage. Une majorité reconnaît sa valeur historique et patrimoniale, et un pourcentage significatif des répondants exprime leur volonté de préserver ces bâtiments. Cependant, une minorité continue d'associer cet héritage à la période coloniale, le considérant comme un symbole de domination et de culture étrangère. Cette dualité reflète les tensions inhérentes à l'identité culturelle de la ville. Elle souligne également l'importance d'un travail de sensibilisation et d'éducation visant à promouvoir une reconnaissance patrimoniale collective et partagée.

L'étude révèle par ailleurs une forte appréciation esthétique des édifices du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle : pour une grande majorité des répondants, ces bâtiments contribuent significativement à la beauté du centre historique. Cet atout esthétique pourrait servir de levier pour encourager les initiatives de conservation, en mobilisant davantage la population et les décideurs autour de leur préservation.

## Chapitre 05 : Vers une volonté de reconnaissance patrimoniale de l'héritage bâti du XIXe et du début du XXe Siècle à Sétif

Les acteurs locaux, qu'ils soient publics ou civils, jouent un rôle crucial dans la gestion et la valorisation de cet héritage. Toutefois, des défis majeurs subsistent. Le manque d'entretien régulier, les pressions urbaines et économiques, ainsi qu'un cadre réglementaire insuffisant, compromettent les efforts de conservation. L'absence d'un Plan d'Occupation des Sols (POS) adapté au centre historique, couplée à une faible mobilisation des ressources humaines et financières, constitue un frein important à la mise en œuvre d'une stratégie efficace de préservation.

En conclusion, pour préserver cet héritage unique, il est impératif de renforcer la coordination entre les acteurs publics, privés et civils, d'améliorer le cadre réglementaire et de sensibiliser davantage la population aux enjeux de préservation. Une approche intégrée, prenant en compte les dimensions historiques, sociales et esthétiques, est essentielle pour assurer la pérennité de cet héritage bâti. Ainsi, cet héritage pourrait devenir un véritable atout pour le développement économique, culturel et touristique de Sétif, tout en consolidant l'identité patrimoniale de la ville.

# Conclusion générale

*« Il faut des monuments aux cités  
De l'homme, autrement où serait-la  
Différence entre la ville et la fourmilière ? »*

Victor Hugo

## 1. Conclusion générale

La colonisation française de l'Algérie, qui a duré 132 ans (1830-1962), a marqué profondément l'histoire et le paysage urbain du pays. Cette période, s'étendant sur les XIXe et XXe siècles, a laissé à l'Algérie un héritage bâti d'une grande richesse, témoignant des styles architecturaux et des typologies dominants à l'époque. Ces bâtiments, bien qu'ils constituent un pan majeur de l'héritage architectural algérien, suscitent encore aujourd'hui des débats idéologiques et politiques. Pourtant, cet héritage commence progressivement à occuper une place significative dans les recherches universitaires, qui mettent en lumière à la fois sa valeur et sa vulnérabilité face aux menaces de détérioration et de disparition.

Dans cette thèse, nous avons exploré « **Le devenir de l'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle dans le centre historique de Sétif** ». L'objectif principal de cette recherche repose sur une double approche : la connaissance et la reconnaissance de cet héritage. Il s'agissait de mettre en lumière les caractéristiques architecturales et historiques de ces édifices, d'analyser leur reconnaissance patrimoniale au niveau local, et de comprendre leur devenir dans un contexte urbain en constante évolution.

Pour atteindre ces objectifs, la recherche a été structurée en deux sections fondamentales. La première s'est focalisée sur une approche théorique, visant à explorer, dans un premier temps, l'origine et l'évolution de cet héritage dans le contexte français, pays colonisateur, avant d'examiner la manière dont cet héritage a été introduit et transformé dans le contexte algérien. Cette analyse a permis d'observer la transition d'une simple occupation militaire à l'instauration d'une colonie de peuplement, caractérisée par l'importation des styles, des techniques et des typologies architecturales propres à la métropole. Cette démarche traduisait une volonté affirmée de faire de l'Algérie une « seconde capitale » au service des ambitions métropolitaines. Par la suite, la question de la reconnaissance patrimoniale de l'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle a été abordée à l'échelle du bassin méditerranéen, en mettant en perspective les cas du Maroc, de la Tunisie, de l'Égypte et de l'Algérie.

La seconde partie de la recherche a introduit une approche analytique, une analyse plus approfondie des caractéristiques architecturales a été menée sur dix bâtiments sélectionnés selon une méthode de diagrammes polaires, permettant de saisir la diversité stylistique et les particularités de chaque édifice. Par ailleurs, il a été jugé essentiel de signaler l'état de

## Conclusion générale

vulnérabilité de ces bâtiments ainsi que les désordres observés. Enfin, nous avons examiné la reconnaissance patrimoniale à travers les documents de planification urbaine de Sétif et les perceptions des habitants, via un questionnaire et des entretiens avec des acteurs de la patrimonialisation.

À travers l'analyse des bâtiments du centre historique de Sétif, nous avons mis en lumière une grande diversité architecturale. Cependant, cette richesse architecturale est aujourd'hui confrontée à des défis considérables, principalement liés à l'absence d'une prise en charge adéquate de cet héritage dans les documents de planification urbaine notamment en raison de l'absence d'un Plan d'Occupation des Sols (POS) spécifiquement dédié au centre historique de Sétif, ainsi qu'à une gestion du développement urbain souvent peu adaptée. Les résultats de cette étude révèlent que, malgré la reconnaissance croissante de l'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle par les habitants, une véritable politique de conservation et de valorisation reste absente, ce qui fragilise cet héritage.

Les résultats de notre enquête auprès de la population locale et des acteurs de la patrimonialisation ont montré un soutien favorable à la conservation de cet héritage, mais aussi une forte demande pour une meilleure prise en compte de son histoire et de sa valeur dans les projets urbains actuels. Cela soulève la question cruciale de l'équilibre entre développement urbain et préservation du patrimoine. Nous avons également constaté que, bien que certains acteurs locaux reconnaissent l'importance de ces bâtiments pour l'identité de la ville, les priorités urbanistiques contemporaines semblent souvent reléguer cet héritage au second plan.

En conclusion, cette thèse apporte une contribution essentielle à la reconnaissance de l'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle dans le centre historique de Sétif. Elle offre un éclairage sur la manière dont cet héritage a évolué, la façon dont il est perçu aujourd'hui, et les défis auxquels il est confronté. Cependant, les résultats de cette étude soulignent également l'urgence de mettre en place une stratégie de conservation efficace et de renforcer la collaboration entre les chercheurs, les autorités locales, et les citoyens.

## **2. Perspectives de recherche**

Cette recherche ouvre plusieurs pistes pour des travaux futurs, notamment :

- Une étude élargie sur la ville de Sétif :

## Conclusion générale

Il serait pertinent d'étendre cette analyse à d'autres quartiers du centre historique pour mieux comprendre l'évolution urbaine et les dynamiques de conservation dans la ville.

- Le rôle des politiques publiques :

Une analyse approfondie de l'impact des politiques publiques sur la gestion du patrimoine dans le contexte algérien et spécifiquement à Sétif pourrait aider à définir des stratégies de valorisation et de préservation plus efficaces.

- Approfondissement de la perception du patrimoine :

Il serait également intéressant d'approfondir la question de l'acceptation du patrimoine colonial dans le cadre de la réconciliation nationale et de la valorisation des héritages partagés.

### **3. Recommandations générales**

Au terme de cette recherche, il apparaît que la reconnaissance patrimoniale de l'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle dans le centre historique de Sétif ne peut être envisagée sans une approche transversale, participative et adaptée aux réalités locales. Les résultats des enquêtes et entretiens ont mis en évidence une volonté émergente de valorisation, mais aussi des freins structurels et culturels importants. À ce titre, plusieurs recommandations peuvent être formulées pour orienter les politiques futures en matière de conservation et de valorisation de ce patrimoine.

#### **1. Renforcer la sensibilisation et l'implication citoyenne**

Il est indispensable de développer une culture patrimoniale partagée, en particulier auprès des jeunes générations. Cela passe par la mise en place de dispositifs pédagogiques, d'actions culturelles de proximité, et d'espaces de dialogue ouverts à la société civile. L'appropriation de ce patrimoine par les habitants est un facteur clé pour sa préservation durable.

#### **2. Associer les décideurs publics et les élus locaux à la stratégie patrimoniale**

Les autorités locales doivent être pleinement impliquées dans la définition et la mise en œuvre des politiques patrimoniales. Leur formation, leur sensibilisation aux enjeux de conservation, et leur coordination avec les experts du domaine sont essentielles pour faire du patrimoine un levier de développement territorial.

## Conclusion générale

### 3. Clarifier les cadres réglementaires et urbanistiques

L'absence d'un Plan d'Occupation des Sols (POS) spécifique au centre historique constitue une lacune majeure. Il est recommandé d'élaborer des documents réglementaires adaptés, intégrant des mesures de protection patrimoniale. Par ailleurs, la mise en application effective des lois existantes doit être assurée, notamment par une meilleure coordination institutionnelle.

### 4. Élaborer un inventaire scientifique du patrimoine bâti

Un inventaire rigoureux, actualisé et accessible constitue la base de toute politique de conservation cohérente. Il doit être réalisé en partenariat avec les institutions universitaires, les associations locales et les acteurs du terrain, selon une approche interdisciplinaire.

### 5. Encourager les initiatives privées et les partenariats économiques

La préservation du patrimoine ne peut reposer uniquement sur les acteurs publics. Il convient de développer des mécanismes incitatifs (fiscaux, techniques, administratifs) à destination des propriétaires et des investisseurs pour favoriser la réhabilitation des édifices historiques et leur réintégration dans la dynamique urbaine contemporaine.

### 6. Favoriser un dialogue inter-acteurs pour une gouvernance partagée du patrimoine

La reconnaissance patrimoniale ne peut se construire qu'à travers un dialogue structuré et permanent entre les différents acteurs concernés. Il est essentiel de **favoriser la** concertation entre les décideurs locaux, chercheurs universitaires, représentants d'associations et membres de la société civile, afin de faire émerger une vision commune et partagée du patrimoine.

La participation active à des journées d'étude, débats publics, forums citoyens ou ateliers collaboratifs constitue un levier important pour renforcer les synergies, valoriser les expertises locales et co-construire des projets de sauvegarde et de valorisation patrimoniale.

## 4. Les limites de la recherche

Les limites de la recherche peuvent être résumées en plusieurs points, dont les principaux sont les suivants :

- Nombre restreint de bâtiments étudiés :

Le choix de se concentrer sur un échantillon limité de bâtiments, bien qu'instructif, constitue une restriction. Une analyse élargie intégrant d'autres édifices du centre historique ou même des zones

## Conclusion générale

environnantes aurait permis une compréhension plus complète et une contextualisation plus approfondie de l'héritage bâti.

- Absence de documents officiels détaillés :

L'absence d'un Plan d'Occupation des Sols (POS) et d'autres documents officiels spécifiques constitue une contrainte majeure pour les chercheurs. Cette carence complique à la fois l'étude et la gestion patrimoniale, rendant plus difficile l'analyse des stratégies de conservation et de valorisation.

- Manque ou absence de documentation sur certains bâtiments :

De nombreux bâtiments étudiés manquent de documentation historique et architecturale, tels que des archives, des plans authentiques ou des rapports détaillés. Par conséquent, le bâtiment lui-même a souvent dû être considéré comme la principale source d'information.

- Accès restreint aux bâtiments étudiés :

L'accès aux édifices étudiés a constitué un obstacle majeur. Bien que ces bâtiments soient publics, leur état de dégradation avancée et leur usage actuel ont poussé les responsables à interdire l'accès par crainte de complications administratives ou d'éventuels problèmes liés à leur état. Cette restriction a également entravé la prise de photographies pour certains édifices, particulièrement ceux en mauvais état, limitant ainsi la qualité et la richesse des données visuelles que nous avions initialement prévu de collecter.

# **BIBLIOGRAPHIE**

15 juin 1998. la loi 98-04, relative à la protection du patrimoine culturel.

24 août 1962. Ordonnance 62-20 concernant la protection et la gestion des biens vacants

20 décembre 1967. l'ordonnance 67-281, relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels

AICHE, B. 2017. El Art Déco y las premisas de la arquitectura moderna en Argel. Aldaba, 255-286.

AICHE BOUSSAD, FARIDA, C. & LEILA, O. 2014. Patrimoine architectural et urbain des XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles en Algérie. «Projet Euromed Héritage II Patrimoines partagés». Revue CAMPUS.

AMMAR, L. 2009. Le quartier de la Petite Sicile à Tunis, Histoire ancienne et enjeux actuels In: KADI, G. E. & ATTIA, S. (eds.) Patrimoines partagés de la méditerranée, concept , gestion et mémoire collective.

. Biblioteca Alexandrina: Alexandria and Mediterranean Research Center Publication.

ANDRÉ, G. & LEMOINE, B. 1988. L'architecture du fer. France : XIX<sup>e</sup> siècle. Annales. Economies, sociétés, civilisations, 550-551.

ANGERS, M. 1997. Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines, Alger.

ARRIF, A. 1994. Le paradoxe de la construction du fait patrimonial en situation coloniale. Le cas du Maroc. Revue du monde musulman et de la Méditerranée, 73, 153-166.

ASSAN, V. 2004. Les synagogues dans l'Algérie coloniale du XIX<sup>e</sup> siècle. Archives Juives, Vol. 37, 70-85.

ATTIA, S. 2009. Revisiting the urban and architectural heritage of the late XIX<sup>th</sup> Centuries in Cairo. In: KADI, G. E. & ATTIA, S. (eds.) Patrimoines partagés de la méditerranée, concept , gestion et mémoire collective. Biblioteca Alexandrina: Alexandria and Mediterranean Research Center Publication.

BACHA, M. 2011. Des influences traditionnelles et patrimoniales sur les architectures du Maghreb contemporain Architectures au Maghreb (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) : Réinvention du patrimoine. Tours-Tunis: Presses universitaires François Rabelais-Institut de recherche sur le Maghreb contemporain.

BARIDON, L. 2008. L'historiographie de l'architecture du XIX<sup>e</sup> siècle : périodiser l'historicisme ? Perspective, 715-732.

BARJOT, D. 2012. Entrepreneurs, entreprises et travaux publics au Maghreb et au Moyen-Orient des années 1860 aux années 1940. Construire au-delà de la Méditerranée : L'apport des archives d'entreprises européennes (1860-1970) [en ligne], p. 12-17

BARTOLOTTI, F. 2015. Mobilités d'entrepreneurs et circulations des techniques : les chantiers portuaires de Dussaud frères d'un rivage à l'autre (1848-1869) *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], n° 51, pp. 171-185.

BEISSON, G. 2008. Grands chantiers et matériaux à l'ère du béton. *Livraisons d'histoire de l'architecture*, 125-138.

BELGUIDOUM, S. 1995. Recompositions sociales et nouvelles formes urbaines : la réappropriation du champ urbain à Sétif (Algérie). *Les quartiers de la ségrégation, Tiers-monde ou Quart-monde ?*, Karthala, *Hommes et Sociétés*, pp.293-307.

BEN-MOUSSA, E. 2016. "La fabrique du patrimoine en Tunisie , des accommodements coloniaux à l'inflation actuelle", in *Patrimoine Matériel et Immatériel, formes et perspectives de développement*, Noomen Gmach, Sana Jamali , Imen Ben Youssef actes de colloque de l'UIK, éditions universitaires de l'UIK, pp. 86-119.

BENHAMOUCHE, M. 2020. L'héritage architectural colonial: possession et patrimonialisation contestées cas de l'Algérie. *African and Mediterranean Journal of Architecture and Urbanism*, vol. 2, p52-63.

BERBAIN, I. 2003. L'architecture dans le décor de théâtre : le cas d'Émile Bertin (1878-1957). *Livraisons d'histoire de l'architecture*, 5, 25-35.

BERNARD, T. 2012. *Mission du patrimoine des XIXe et XXe siècles (1987-2004)*. Presses universitaires de Perpignan, p. 37-44.

BOUADJADJA, A. S. 2017. *Sétif Patrimoine architectural moderne de F.Hennebique à J-H Calsat (1930-1962)*, Alger, El Ibriz Editions.

BRÉCHET, Y. 2013. *La science des matériaux : du matériau de rencontre au matériau sur mesure*. La lettre du Collège de France.

BURTH-LEVETTO, S. 1994. Le service des bâtiments civils en Algérie (1843-1872). *Entre discours et réalité*. *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, 73, 137-152.

CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES ARCHITECTURALES CENTRE DE DOCUMENTATION, A. C. D. É. E. D. R. A. C. D. D. 1980. *Architecture XIX-XX siècles, groupes et mouvements : notices descriptives*, Paris.

CHAIBI, K. 2010. *De Sitifis à Sétif Alger Dalimen*

CHOAY, F. 2007. *L'Allégorie du Patrimoine Paris, France*.

CHOAY, F. & MERLIN, P. 2010. *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*. In: PUF (ed.) *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*. Paris-France: Quadrige ; Dicos Poche.

CHRISTOPHE, R. 2005. *Memento Gisserot de l'architecture*.

CLAIRE & DUPLAY, M. 1982. *méthode illustrée de création architecturale Paris*

CLAUDINE PIATON, JULIETTE HUEBER, BOUSSAD AICHE & LOCHARD, T. 2016. Styles et types architecturaux de 1830 aux années 1930. In: BARZAKH, É. H. C. (ed.) Alger, ville et architecture 1830-1940.

CLAUDINE PIATON, J. H., THIERRY LOCHARD, ALICE SIDOLI 2021. ORAN, VILLE ET ARCHITECTURE 1790-1960.

CLAUDINE PIATON, M. C. 2016. Architectes d'Alger 1830-1940 Alger - Ville et architecture 1830-1940. Arles Alger:

Éditions Honoré Clair Barzakh.

CROS, P. 2000. Les styles en architecture.

DELUZ., J. J. 1988. L'urbanisme et l'architecture d'Alger -Aperçu critique

DIMIER, V. 2005. De la France coloniale à l'outre-mer. Pouvoirs, n° 113, 37-57.

EL KADI, G. & ELKERDANY, D. 2005. Valorisation patrimoniale en cours de la ville moderne du Caire. Autrepart, n° 33, 89-107.

EPRON, J.-P. 1997. Comprendre l'éclectisme, 86 rue Castagnary, 75015 Paris, institut français d'architecture.

ESQUIEU, Y. 2018. Une histoire de l'architecture : programmes, techniques, styles, Aix-en-Provence.

FANELLI, G. 2016. Histoire de la photographie d'architecture.

FREDENUCCI, J.-C. 2003. L'entregent colonial des ingénieurs des Ponts et Chaussées dans l'urbanisme des années 1950-1970. Vingtième Siècle. Revue d'histoire, n o 79, 79-91.

GASTALDI, N. 2011. L'architecture publique au XIXe siècle, richesse et variété des sources des Archives nationales. Livraisons d histoire de l architecture, 9-36.

GIOVANNONI, G. 1998. L'urbanisme face aux villes anciennes.

GIRARD, M. & JELIDI, C. 2010. La patrimonialisation de l'architecture produite sous le Protectorat français au Maroc. (cas de la médina de Fès). Hespéris-Tamuda, XLV, pp.75-88.

GRAVARI-BARBAS, M. 1996. Le "Sang" et le "sol" : le patrimoine, facteur d'appartenance à un territoire urbain. Géographie et cultures (Paris), n°. 20, p. 55-67.

GUERROUDJ, T. 2000. La question du patrimoine urbain et architectural en Algérie. Insaniyat / إنسانيات, 43-31.

HENRY-RUSSELL, H. 1981. Architecture : dix-neuvième et vingtième siècles, Bruxelles.

JAMOT, P. 2018. A. G. Perret et l'architecture du béton armé, 1927, Paris.

JEAN-PIERRE, T. 1996. Bâtir la ville : Révolutions industrielles dans les matériaux de construction, France - Grande-Bretagne (André Guillerme). Flux, pp. 53-57.

JORDI, J.-J. 1998. Alger 1830-1930 ou une certaine idée de la construction de la France. Méditerranée, 89, 29-34.

KHOUADJIA, S. H. 2016. Protection des vestiges Archéologiques À Travers la loi 98- 04 مجلة البحوث والدراسات القانونية والسياسية, Volume 5, Numéro 1, Pages 256-275.

LACOMBE, B. 1997. Pratique du terrain : Méthodologie et techniques d'enquête Doctorat, Paris 1.

LAMIA, F. 2022. L'expression d'une architecture coloniale officielle en Algérie: cas des hôtels de ville. DOCTORAT D/LMD, Université Saâd Dahleb Blida 1.

LANGLET, A. & LUSSIEN-MAISONNEUVE, M.-J. 2000. L'institution des architectes départementaux et municipaux et la concurrence des ingénieurs, en France, au XIXe siècle. Revue du Nord, 82, 487-500.

MAHDADI, N. 2019. IMPACT DU PHENOMENE D'ECHANGE & D'INTERACTION EN ARCHITECTURE

La Reconstitution du projet architectural, urbanistique & artistique de l'expansion coloniale Française en Algérie depuis le XIXème siècle. Thèse de Doctorat en Sciences, Université Ferhat Abbas de Sétif 1.

MALVERTI, X. 1994. Les officiers du Génie et le dessin de villes en Algérie (1830-1870). Revue du monde musulman et de la Méditerranée, 73, 229-244.

MALVERTI, X. & PICARD, A. 1988. les villes coloniales fondées entre 1830 et 1870 en Algérie; Le tracé des villes et le savoir des ingénieurs du génie Grenoble Ecole d'architecture de Grenoble

MERLIN, P. & CHOAY, F. 2010. Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement.

MONNIER, G. 2000. Les débuts de l'architecture du xxe siècle(1890-1914). L'architecture du XXe siècle. Paris cedex 14 %J Que sais-je ?: Presses Universitaires de France.

MONTALAND, C. 1932 L'URBANISME EN ALGÉRIE

Ses directives pour l'avenir In: ÉOITEUR, L. C.-S.-L. (ed.) L'URBANISME AUX COLONIES ET DANS LES PAYS TROPICAUX Paris.

NAFA, S. & KOUMAS, A. novembre 2003. L'Algérie et son patrimoine à travers les dessins du XIXème siècle, paris, Monum - Editions du Patrimoine

OULEBSIR, N. 1994. La découverte des monuments de l'Algérie. Les missions d'Amable Ravoisié et d'Edmond Duthoit (1840-1880). Revue du monde musulman et de la Méditerranée, 73, 57

OULEBSIR, N. 2003. «Les ambiguïtés du régionalisme: le style néo-mauresque». In: L'IMPRIMEUR, E. D. (ed.) Alger. Paysage urbain et architectures, 1800-2000. Besançon.

OULEBSIR, N. 2004. Les Usages du patrimoine. Monuments, musées et politique coloniale en Algérie (1830-1930).

PEYCERÉ, D. 2012. L'agence-entreprise Perret et l'Afrique du Nord Construire au-delà de la Méditerranée : L'apport des archives d'entreprises européennes (1860-1970) [en ligne], p. 44-49.

PICARD, A. 1994. Architecture et urbanisme en Algérie. D'une rive à l'autre (1830-1962). Revue du monde musulman et de la Méditerranée, 73, 121-136.

PLANAT, M. P. 1878. ENCYCLOPÉDIE DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION, Paris, librairie de la construction moderne.

RAMBERT, C. 1962. Histoire de l'architecture civile française, 100 rue du cherche-midi- Pairs 6e.

RICHARD-BAZIRE, A. 2018. Les immeubles. Livraisons d'histoire de l'architecture, 103-121.

ROOSMALEN, P. V. 2006. Le positionnement de l'héritage colonial bâti, in PABOIS M et TOULIER B (dir.), Architecture coloniale et patrimoine : Expériences européennes, INP/Somogy éditions d'Art, p. 156-159.

S. CHOUADRA , ZEGHLACHE, H. & GUENADEZ, Z. 2015. Le patrimoine colonial entre la problématique du renouvellement

urbain et la préservation de la mémoire des lieux, cas de la ville de Sétif, Algérie. Sciences & Technologie B, N°42, 9-13.

SALAH, C. 2013. L'impact de l'urbanisme colonial sur la fabrique de la ville algérienne. Sciences & Technologie D - N°37, pp.39-50.

SEMPER, G. 2007. «Du style et de l'architecture », Ecrits, 134-1869.

SIDI-BOUMEDINE, R. 2009. Le patrimoine architectural colonial en Algérie, évolution des représentations et des pratiques , in El kadi Gallia et Attia Sahar (dir.), Patrimoines partagés de la Méditerranée (Shared mediterranean héritage). In: KADI, G. E. & ATTIA, S. (eds.) Patrimoines partagés de la méditerranée, concept , gestion et mémoire collective. Alexandrie, Bibliotheca Alexandrina: Alexandria and Mediterranean Research Center Publication.

SOUICI, I. L. & AZAZZA, H. 2021. L'historicisme dans l'architecture contemporaine en Algérie : Dualité du Modernisme et du conservatisme. REVUE DIRASSAT Volume12, Page 40-70.

VAILLANT, C. F. E. S. 2012. L'organisation de la firme Hennebique dans les pays du bassin méditerranéen :implantation et stratégies de communication. Construire au-delà de la Méditerranée : L'apport des archives d'entreprises européennes (1860-1970) [en ligne], p. 34-43.

VOLAIT, M. 2005. Patrimoines partagés : un regard décentré et élargi sur l'architecture et la ville des XIXe et XXe siècles en Méditerranée. Architecture coloniale et patrimoine, l'expérience française, Somogy, pp.115-124

# **Annexes**

## Annexe 01 :

### Questionnaire à l'attention des Habitants. Échantillon : 120 habitants.

# devenir de l'héritage bâti du XIXème Et du début du XXème siècle de la ville de Sétif.

Dans le cadre de la préparation d'une thèse de doctorat intitulée :

Devenir de l'héritage bâti du XIXème et du début du XXème siècle de la ville de Sétif, nous vous prions de bien vouloir remplir ce questionnaire pour contribuer à la préparation de cette étude. Veuillez noter que les informations ne seront utilisées qu'à des fins de recherche scientifique.

\* Indique une question obligatoire

---

1. Êtes-vous ? :\*

*Une seule réponse possible.*

Homme

Femme

.2 Quelle est votre tranche D'âge \*?

*Une seule réponse possible.*

15-25

25-35

36-45

46-55

56-65

3. quel est votre niveau D'études ? \*

*Une seule réponse possible.*

Collège

Lycée

Supérieur

Autre : \_\_\_\_\_

4. Connaissez-vous l'architecture des 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles ? \*

*Une seule réponse possible.*

Oui

Non

Autre : \_\_\_\_\_

5 Si oui, pouvez-vous donner un exemple de cette architecture en Algérie ?

\_\_\_\_\_

6. Voici quelques photos d'édifices célèbres appartenant au 19ème et 20ème Siècles

.A quoi ressemblent-ils pour Vous ? \*



*Une seule réponse possible.*

- Normaux
- beaux
- sublimes

7. Que représente pour vous cette l'architecture ? \*

*Plusieurs réponses possibles.*

- butin de Guerre
- culture étrangère Imposée
- L'histoire
- Un patrimoine
- Autre : \_\_\_\_\_

8. Vivez-vous dans un immeuble qui renvoi à la période coloniale? Ou connaissez-vous quelqu'un qui y habite ? \*

*Une seule réponse possible.*

oui

Non

9. L'aménagement intérieur de votre maison vous offre-t-il le confort dont vous avez besoin ? ?

*Une seule réponse possible.*

Oui

Non

10. Si votre réponse précédente était non, quelles sont les raisons de votre Manque de confort et de satisfaction ?

---

---

---

---

---

11. pensez-vous que l'architecture coloniale française du 19ème et 20ème siècles \* en Algérie est soutenue ?

*Une seule réponse possible.*

Oui

Non

12. à votre avis, L'architecture coloniale des XIXe et XXe siècles est-elle importante dans le paysage urbain ? \*

*Une seule réponse possible.*

- Oui
- non
- Autre : \_\_\_\_\_

13. Si oui, de quel côté ? \*

*Plusieurs réponses possibles.*

- côté esthétique / Architectural
- côté Historique
- côté Patrimonial

14. Considérez-vous cette architecture comme un patrimoine ? \*

*Une seule réponse possible.*

- نعم Oui
- لا non

15. Êtes-vous dans l'idée de conserver ces bâtiments ou dans l'idée de les changer pour d'autres car ils sont un héritage colonial ? \*

*Une seule réponse possible.*

- Avec l'idée de garder
- Avec l'idée du changement <sup>1</sup>

16. pensez-vous que les citoyens algériens sont conscients de leur patrimoine ?

\*

*Une seule réponse possible.*

نعم Oui

لا non

Autre : \_\_\_\_\_

Si vous avez une remarque:

---

## **Annexe N°2 :**

### **Guide d'entretiens avec les acteurs locaux**

#### **Liste des questions posées à M. l'Architecte qualifié des monuments et sites sauvegardés de la wilaya de Sétif**

**1. Rôle et responsabilités :**

Pourriez-vous me parler de votre rôle en tant qu'architecte qualifié des monuments et sites sauvegardés au niveau de la wilaya de Sétif et des principales responsabilités que cela implique ?

**2. État de la préservation :**

- Comment évaluez-vous l'état actuel de la préservation et de la gestion du patrimoine bâti du centre historique de Sétif, notamment les bâtiments datant du XIXe et début du XXe siècle ?

**3. Implication des acteurs publics :**

- Selon votre expérience, comment les acteurs publics, tels que la direction de la culture et les élus locaux, contribuent-ils à la préservation du patrimoine dans le centre historique de Sétif ? Quels sont les défis auxquels ils font face ?

**4. Réglementation et application :**

- La zone d'étude est classée comme secteur urbanisé (S.U1) et zone d'habitat à réhabiliter (Z.H.R1) selon le PDAU. Pensez-vous que ces classifications et règlements sont appliqués de manière adéquate pour assurer la préservation du patrimoine ?

**5. Obstacles au classement :**

- À votre avis, pourquoi les bâtiments datant de la période étudiée (XIXe et début du XXe siècle) du centre historique de Sétif ne font-ils pas l'objet d'un classement ni d'une inscription sur la liste d'inventaire ? Y a-t-il des obstacles spécifiques ou des critères qui expliquent cette situation ?

**6. Collaboration et société civile :**

- Quelle est, selon vous, l'importance de l'implication de la société civile et des associations locales dans la reconnaissance et la préservation du patrimoine bâti ? Avez-vous des exemples de réussites ou de collaborations dans ce domaine ?

**7. Perspectives d'avenir :**

- Quelles mesures ou initiatives seraient, selon vous, essentielles pour améliorer la reconnaissance et la protection des bâtiments historiques du centre de Sétif ?

**8. Opinion sur la documentation actuelle :**

- Pensez-vous que la documentation actuelle sur les bâtiments historiques de Sétif est suffisante pour soutenir une démarche de classement ou d'inscription à l'inventaire ? Que faudrait-il améliorer ?

## **Liste des questions posées à M. le directeur de la culture et des arts de la wilaya de Sétif**

### **1. Rôle et responsabilités :**

Pouvez-vous nous parler du rôle de la Direction de la culture dans la préservation du patrimoine à Sétif ?

### **2. Perception et évaluation de l'État de la préservation :**

Comment percevez-vous l'importance de l'héritage bâti du XIXe et du début du XXe siècle dans le centre historique de Sétif pour la ville et ses habitants ? Considérez-vous cette architecture comme un patrimoine de la ville de Sétif ? De plus, quelle est votre évaluation de l'état actuel de la préservation de cet héritage ?

### **3. Question sur la classification :**

À votre avis, pourquoi les bâtiments de cette période ne sont-ils pas classés ou inscrits dans les inventaires de protection ? Pensez-vous que leur nature coloniale joue un rôle dans cette absence de reconnaissance ?

### **4. Obstacles :**

Quels sont, selon vous, les principaux défis ou obstacles auxquels est confrontée la protection ou la reconnaissance patrimoniale de cet héritage bâti ?

### **5. Implication des acteurs publics :**

Pourquoi semble-t-il y avoir un manque d'engagement des autorités locales envers la protection du patrimoine ?

### **6. Collaboration et coordination**

Quelles collaborations existent ou pourraient être mises en place avec les élus locaux, les associations locales et la société civile pour la préservation du centre historique ?

Comment la Direction de la culture collabore-t-elle avec d'autres acteurs (élus locaux, architectes, citoyens, etc.) pour protéger cet héritage ?

### **7. Vision future :**

Quelles actions supplémentaires pensez-vous qu'il serait important de mettre en place pour mieux protéger et valoriser ces bâtiments ?

Comment la direction de la culture peut-elle mobiliser davantage de soutien (financier, social, politique) pour protéger le centre historique ?

## **Liste des questions posées à M. le président de l'assemblée populaire de la commune de Sétif**

### **1. Rôle de l'APC :**

Comment l'APC contribue-t-elle à la protection des bâtiments anciens dans le centre historique de Sétif ?

### **2. Permis de construire et démolir :**

Pouvez-vous nous parler de la façon dont les décisions concernant les permis de construire ou de démolir sont prises dans le centre historique ?

### **3. Réglementation et patrimoine :**

Quelles difficultés rencontrez-vous pour appliquer les règles d'urbanisme en matière de préservation du patrimoine ?

### **4. Implication citoyenne :**

Comment l'APC implique-t-elle la population locale dans la protection de ces bâtiments anciens ?

## **Liste des questions posées aux conservateurs de patrimoine au sein de la direction de la culture**

### **1. Présentation du rôle :**

Pouvez-vous nous expliquer comment votre rôle de conservateur contribue à la protection des bâtiments anciens, même si vous êtes plus spécialisé en archéologie ?

### **Collaboration avec d'autres spécialistes :**

Comment travaillez-vous avec d'autres experts pour protéger et restaurer les bâtiments anciens ?

### **2. Difficultés rencontrées :**

Quelles sont les difficultés spécifiques que vous rencontrez dans vos efforts de conservation de ces bâtiments ?

### **3. Suggestions pour l'amélioration :**

Quelles seraient vos recommandations pour améliorer la protection et la valorisation de ces bâtiments ?